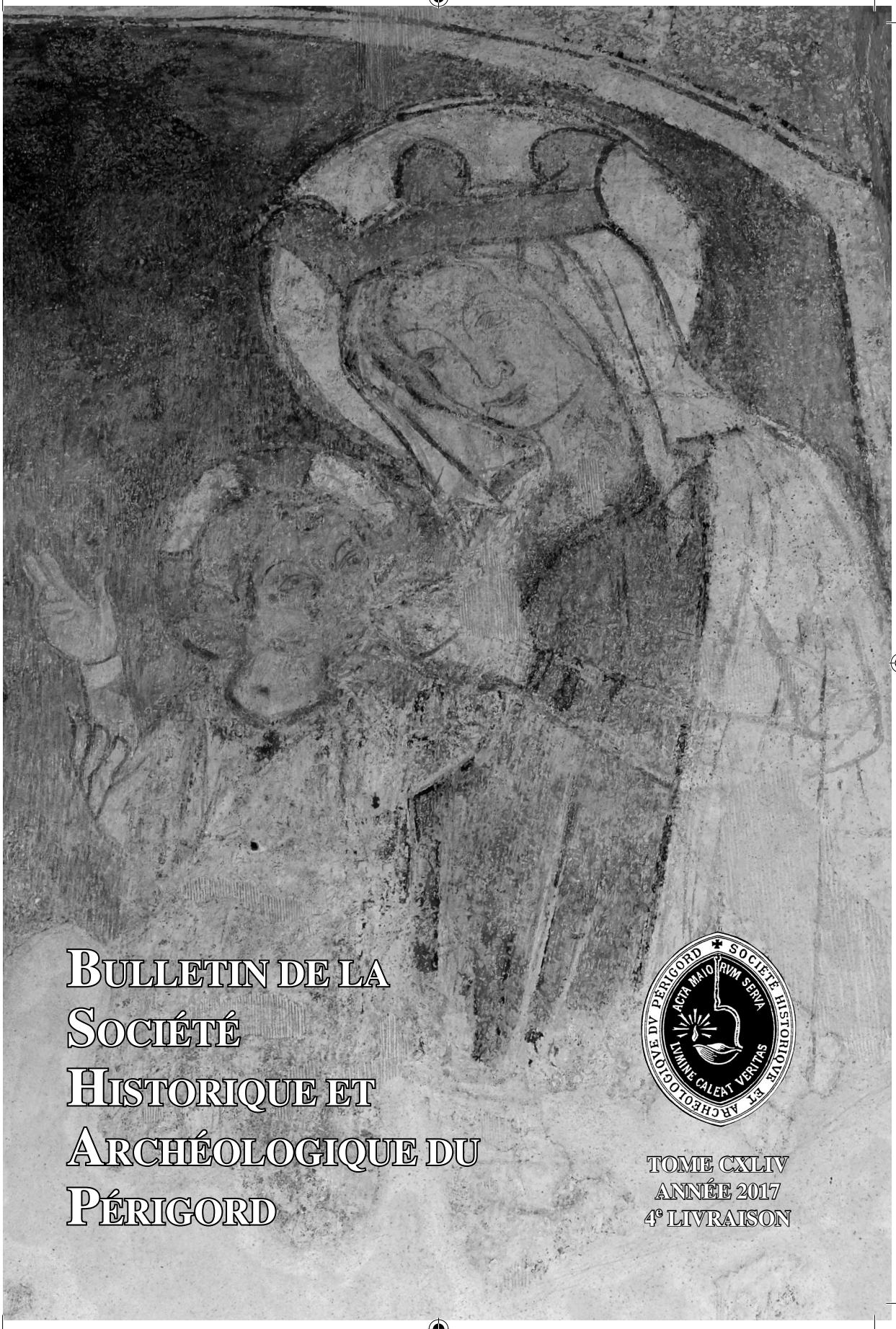

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

TOME CXLIV
ANNÉE 2017
4e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4e LIVRAISON 2017

- Compte rendu de la séance
  du 2 août 2017 735
  du 6 septembre 2017 739
  du 4 octobre 2017 745

- Éditorial : Un éditeur rue du Plantier (Gérard Fayolle) 751

- Transmission des biens et procédures associées dans une famille paysanne du Périgord au XVIIe siècle (Bernard Platevoet) 753
- Les testaments de Jeanne Barret, première femme à faire le tour de la terre, et de son époux périgordin Jean Dubernat (Sophie Miquel) 771
- Conséquences galantes et laborieuses de la Grande Guerre vues par Alexandre Boisserie, écrivain et instituteur périgordin (Alain Chiron) 783
- Dans notre iconothèque : Quelques graffitis non paléolithiques des cavernes et souterrains du Périgord (Brigitte et Gilles Delluc) 793
- Notes d'épigraphie du Périgord - 9. La collection d'antiquités africaines de la Société historique et archéologique du Périgord (François Michel) 807

- Petit patrimoine rural : La fontaine du bourg de Pezuls (La Pierre angulaire) 827

- Sortie du 8 avril 2017. Les églises à coupoles du Ribéracois (Serge Laruë de Charlus) 833
- Sortie du 20 mai 2017. La Route des canons (Patric Chouzenoux) 837

- Notes de lecture : L'Origine des représentations. Regards croisés sur l'art préhistorique (sous la dir. de F. Sacco et É. Robert) ; 1914-1918. Croix de bois, Croix de guerre. Périgourdins en enfer (M. Bernard et J. Le Pontois-Bernard) ; La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche (A. Bernard et J.-F. Tronel) ; Mayac. Vagabondages (C. Lecuyer) ; La grande histoire des sapeurs-pompiers de la Dordogne. Mille ans de sinistres, accidents et catastrophes en Périgord (O. Rigaud) ; Le rêve du sorcier. Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie. Une biographie. Tome 1 (J.-F. Gareyte) 843

- Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) 847
- Programme de nos réunions. 1er trimestre 2018 852
- Sommaire et table et illustrations du tome CXLIV (2017) 853

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

Photo 1re de couverture : Peinture murale de l'église de Bourg-des-Maisons, XVIe siècle (cliché Noëlle et Michel Duvernois). Détail de la scène figurant l'Adoration des Mages. L'enfant Jésus bénit des 2 doigts levés de la main droite et attrape de sa main gauche le voile de Marie, sa mère, comme évocation du linceul de sa mort et de sa mise au tombeau.

Photos 4e de couverture : le chemin vers le port de Peyzac-le-Moustier et les falaises surplombant la Vézère, dessin J.-M. Linfort (p. 839) ; planche d'herbier, plante dédiée à Jeanne Barret (p. 773) ; stèle funéraire antique appartenant à la SHAP et conservée au MAAP (p. 816) ; fontaine Sainte-Anne de Pezuls (p. 827) ; maison de maître de la Forge-d'Ans (La Boissière-d'Ans).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 AOÛT 2017

Président : Gérard Fayolle.

Présents : 95

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Cleyet-Merle (Jean-Jacques), Geneste (Jean-Michel), Man-Estier (Elena), 2016. *L'art au quotidien. Objets ornés du Paléolithique supérieur*, Actes du colloque international, Les Eyzies-de-Tayac, 16-20 juin 2014, numéro spécial de *Paléo* : nombreuses contributions, en particulier « La grotte des Eyzies ou grotte Richard et son rôle dans l'histoire de la préhistoire » (E. Deneuve et col.) ; « Statuts des scapulas ornées du Gravettien final de l'abri Pataud » (L. Chiotti et col.) ; « La Madeleine et les abris de Laugerie-Basse » (L. Braëm-Villesuzanne) ; « Les propulseurs de l'abri de la Madeleine » (P. Cattelain) ; « Supports et représentations dans l'art mobilier magdalénien de Rochereil » (E. Man-Estier et col.) ; « Les images de vulves dans l'art mobilier en France au Paléolithique supérieur » (B. et G. Delluc et col.) ; « La statuette de tortue du Roc-Saint-Cirq » (E. Bougard et col.) ; « La Vénus gravée de Laugerie-Haute Est » (G. Tosello et col.) (don de Brigitte et Gilles Delluc).

- *Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne*, catalogue d'une exposition, Conseil départemental du Lot-et-Garonne, 2016 (don de Sophie Miquel).

- Bourliaguet (Léonce), 2015 (réédition, 1re éd. 1951). *Le berceau périgourdin*, Thiviers, éd. Par Ailleurs (don de Pierre Martial).

- Bernard (Alain), Tronel (Jean-François), 2017 (2e édition enrichie). *La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche*, éd. Esprit de Pays (don d'Alain Bernard).

Brochures, tirés-à-part et documents

- Lecuyer (Ch.), 2017. *Mayac. Vagabondages. Papa raconte Mayac*, Auto-édition (don de l'auteur).

- Chassain (Hervé), 2017. « Il y a 100 ans, les Américains arrivaient », extrait de *Sud Ouest* du 17 juin 2017 (ce qui reste du camp américain à la Cité Belair de Boulazac).

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2017/2 : « L'occupation azilienne des Pinelles à Prigonrieux (Dordogne). Discussion autour d'un assemblage lithique de la seconde partie de l'Allerød » (L. Meyel, E. Ihuel, M. Rabanit).

- *Revue de l'Agenais*, 143e année, n° 4, 2016 : « Les archives de la grande maîtrise des eaux et forêts de Guyenne » (M. Bartoli).

COMMUNICATIONS

Le président salue les membres présents. Il annonce que Jan Rapacki, qui devait présenter une communication sur *Elysée Reclus : un communard en exil*, hospitalisé, n'interviendra pas aujourd'hui et que la bibliothèque sera fermée les 11 et 18 août. La sortie d'automne de notre compagnie aura lieu le 7 octobre sur le thème *Les retables baroques* (Coulaures, Excideuil, Jumilhac-le-Grand, Thiviers, Saint-Romain et Saint-Jean-de-Côle), sous la direction d'Olivier Geneste (détails du programme sur le site Internet de la SHAP). Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Bordeaux les 30 septembre et 1er octobre sur le thème des Archives (les détails sont fournis sur le site Internet de la SHAP et dans les Petites Nouvelles). J.-M. Linfort annonce la sortie de son livre sur les préfets de la Dordogne. D. Audrerie fera une conférence à la cathédrale Saint-Front de Périgueux le 16 août sur *Qu'est-ce qu'une église ?* G. Delluc a participé, il y a deux jours, à une soirée consacrée à *Louis Delluc et son ami Léon Moussinac* à Biars-Bretenoux (Lot). Il fera une conférence sur *Nutrition et sexualité* au Musée de la Médecine à Hautefort, le 4 août, une autre, avec Brigitte Delluc, sur *Pigments et couleurs* pour la SERPE au Musée national de Préhistoire des Eyzies le 17 août. Ils participeront au colloque des Amis de Cadouin le 19 août, avec une communication sur *Néandertal et Cro-Magnon* autour de Cadouin par B. Delluc et une autre sur *Les Gavaches* à Cadouin au XVe siècle par G. Delluc.

À la suite de la lecture du compte rendu du mois de juillet, Marie-Noëlle Chabry évoque le souvenir laissé par Léonce Bourliaguet dans sa famille de Sorges : sa belle-sœur raconte que, lorsqu'elle était enfant, pendant ses vacances, Bourliaguet écrivait et demandait le silence.

Le Dr Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente ensuite ***L'Art pariétal de Cro-Magnon*** qu'ils viennent de publier aux éditions Ouest-France. Ce livre répond à trois questions concernant l'art des parois des grottes et des abris ornés par les premiers hommes anatomiquement modernes vivant en France depuis 35 000 ans : comment l'a-t-on découvert, comment l'étudie-t-on et que nous a-t-il appris ? Ils font parler cet art en utilisant les techniques les plus modernes de la photographie et de l'informatique et par le dessin analytique. Il s'est développé en partie à la lumière du jour, c'est l'art *rupestre* au quotidien. Mais l'art *pariétal* des Cro-Magnons s'est aussi et surtout développé dans le secret des cavernes : gravures, dessins et peintures. Les thèmes des Cro-Magnons sont, avant tout, les animaux, mais ils ont dessiné aussi des corps humains en tout ou partie, en particulier des sexes. Ils ont imprimé et poché des mains. Cet art est accompagné de nombreux signes géométriques, correspondant à un message énigmatique. Enfin que cache le non-dit ? En effet, il est étrange que ne figurent jamais les paysages, le soleil et la lune, et presque jamais le visage des humains, les objets et la petite faune. Les intervenants se posent ensuite la question du pourquoi de ces grottes ornées. Ils passent en revue les hypothèses avancées au fil du temps depuis l'ethnologie revisitée au début du XX^{e} siècle jusqu'à la mode du chamanisme. Ce qui est certain c'est que, sous terre, les thèmes sont sélectionnés et regroupés de façon délibérée sur des panneaux choisis, comme mis en scène, et qu'ils expriment la spiritualité des Cro-Magnons. Mais l'art que nous observons aujourd'hui a subi les dommages du temps (l'eau, la calcite et l'air) et, malheureusement aussi, le passage des visiteurs, des chercheurs et des conservateurs, des maladroits et des vandales. Pour protéger ces trésors fragiles et précieux, les grottes ornées sont de plus en plus souvent fermées au public et leurs œuvres présentées grâce à des fac-similés (résumé des intervenants).

Thierry Peraro présente ensuite le livre qu'il vient de publier sur ***Campagne-en-Périgord, un petit village, une grande histoire***. L'histoire de ce village situé entre Les Eyzies et Le Bugue, où l'intervenant habite depuis 50 ans, n'avait donné lieu qu'à une plaquette de 14 pages écrite par Jean Bouchereau en 1970. 1970, c'est aussi l'année où le château (fig. 1) a été légué à l'État par le marquis de Campagne avec des clauses restrictives qui ont empêché sa renaissance pendant des années. Dans une boucle de la Vézère, il est dominé par trois massifs, celui qui est en arrière du château est un éperon barré. Les autres plateaux calcaires recèlent trois grands sites archéologiques (le Roc de Marsal avec la sépulture d'un jeune Néandertalien ; le camp

Fig. 1. Le château de Campagne
(coll. SHAP, fonds P. Pommarède).

néolithique du Fayard ; des polissoirs), sans compter de nombreux vestiges gallo-romains dont trois fours trouvés par le marquis de Campagne, une canalisation entre une fontaine et un four et des vestiges médiévaux (plusieurs cluzeaux et de nombreux sarcophages, dont un à deux places à La Guillarmie). L'intervenant décrit ensuite la riche histoire du château et de ses propriétaires successifs, jusqu'au dernier, Gérald, qui a légué le château à l'État avec 6 hectares et qui a vendu le reste de la propriété aux paysans en 1971-1972. Le Département a pu acheter une partie des archives, mais il a fallu des années pour récupérer le reste des documents dispersés de tous les côtés et recueillir les témoignages des derniers témoins. Ces archives sont d'une richesse incroyable pour suivre l'histoire de ce village autour de son château, l'histoire de son église qui était, à l'époque romane, la chapelle seigneuriale, mais qui fut détruite à la fin de la guerre de Cent Ans (l'église actuelle conserve une cloche très ancienne datée de 1111), mais aussi les transformations du paysage en partie liées à la circulation de l'eau. En outre Campagne est riche de carrières immenses creusées dans un calcaire de très bonne qualité : les pierres ainsi extraites étaient d'abord exportées par voie d'eau puis par le chemin de fer, dont la gare est située entre Campagne et Le Bugue. Il y a 5 ans, l'État a confié le château au conseil départemental de la Dordogne qui y a effectué des restaurations magnifiques (un résumé du livre par l'intervenant est déposé à la bibliothèque).

Gilles Delluc se souvient du don du château à l'État par le marquis de Campagne et du rôle essentiel de Jean Guichard, l'ancien conservateur du musée de Préhistoire des Eyzies, pour aboutir à ce legs. Il se souvient aussi d'un rendez-vous qu'il avait organisé pour Jean Guichard avec Maurice Druon, le ministre de la Culture de l'époque, pour obtenir le financement nécessaire pour les premiers travaux.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017

Président : Gérard Fayolle.

Présents : 98. Excusés : 1.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Robert Caubel
Le président adresse les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Collectif, 2017. *Les écrivains en Aquitaine*, Actes du congrès de Périgueux, 10 et 11 septembre 2016, Société historique et archéologique du Périgord et Fédération historique du Sud-Ouest (ce volume de 544 pages tient lieu et place de la 2e livraison du *BSHAP.* Les rubriques habituelles (comptes rendus de réunion, analyses des nouveaux ouvrages reçus par la bibliothèque, Petites Nouvelles et Courrier des lecteurs) sont réunis dans la 3e livraison 2017 du *BSHAP*) : « Maine de Biran, philosophe du sentiment de l'existence » (L.-É. Audrerie) ; « Le roman *Antoine Bloyé* de Paul Nizan : "Périgueux à l'âge industriel" » (M. Balout) ; « Plumes aquitaines d'expression occitane au XVIIe siècle : une prosopographie de l'absence » (C. Bonnet) ; « Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924), homme de lettres oublié » (G. Delluc, avec la col. de B. Delluc) ; « La villégiature de Léon Bloy sur les bords de l'Isle pendant l'été 1911 » (J. Dénoyer) ; « Un poème de Catherine Pozzi » (J.-R. Dujarric de La Rivière) ; « Jules Claretie (1840-1913), une adolescence en Périgord » (G. Faurie-Lajonie) ; « François Augiéras et le "Périgord sacré" » (G. Fayolle) ; Le Périgord de Bourliaguet » (A. Herguido) ; « Louis Geandreau, Poilu et poète périgordin disparu pendant la Grande Guerre » (L. Giraud Taylor) ; « Wlgrin de Taillefer (1761-1833), une vie vouée à l'archéologie du territoire périgordin » (C. Lacombe) ; « Georges Rocal : un fils émancipé d'Eugène Le Roy » (G. Mandon) ; « André Maurois : un Normand en Périgord » (P. Martial) ; « Le naturaliste Charles Desmoulins (1798-1875) et ses correspondants » (S. Miquel) ; « Chant et contre-chant autour du vieux pays de Guy de Larigaudie » (J.-L. Montagut avec la col. de B. Larebière) ; « Brantôme en son cabinet. La distribution des résidences de Pierre de Bourdeille à Brantôme et à Richemont » (X. Pagazani) ; « Bernard Lesfargues, poète de Bergerac et autres lieux » (C. Paoletti) ; « Louis et Marc Chadourne, écrivains-voyageurs du XXe siècle. Enfants du Périgord, enfants du Limousin »

(L. Pittman-Chadourne et F. Ségéral) ; « Marc Amanieux (1851-1926), un poète dans le siècle » (J. Puyaubert) ; « Des ouvrières des lettres en Aquitaine entre Bordeaux et la Dordogne » (P. Rougier) ; « Roman et territoire : le Périgord et ses environs dans l'œuvre de Dubut de Laforest » (F. Salaün) ; « Élie Faure (1873-1937) dans la rumeur d'Aquitaine » (J.-P. Seloudre) ; « Le Périgord et les Périgordins sous la plume de Georges de Peyrebrune (1841-1917) » (J.-P. Socard) ; « Hagiographes en Aquitaine au XVII^e siècle » (É. Suire).

- Linfort (Jean-Michel), 2017. *La Valse préfectorale ou l'histoire méconnue des Préfets de la Dordogne*, Neuvic, éd. Les Livres de l'Îlot, préface de Jean-Charles Savignac et postface de Gérard Fayolle (don de l'auteur).

- Testut (Michel), 2017. *Jubilations. La vie est souvent si jolie*, Périgueux, éd. La Lauze (coll. Chroniques) (don de l'auteur).

- *Actes du XXIII^e colloque des Amis de Cadouin 2016*, Le Buisson-de-Cadouin, éd. Les Amis de Cadouin, 2017 : « Un Lazare lépreux dans le cloître » (G. Delluc) ; « Le brûlement des lépreux au XIV^e siècle » (C. Ribeyrol) ; « Le suaire de Cadouin, ancêtre des neuroleptiques pour Charles VI et Louis XI ? » (M. Roy) ; « La Nef des fous » (B. Delluc) ; « Louis Delluc, cinéaste et malade » (G. Delluc) (don de Brigitte et Gilles Delluc).

Brochures, tirés-à-part et documents

- Dudoignon Valade (Eugène), s. d. *Recueil de souvenirs (Paris en 1843, Rochefort en 1854, Pyrénées en 1857).* E. Dudoignon Valade a été nommé maire de Brantôme en 1865, brochure multigraphiée (don de sa descendante Thérèse Courtey).

- Lettre de félicitations du général de Gaulle au lieutenant Jean Ney, 1^er septembre 1945 (tirage offert par Catherine Laurent).

- *Georges Blois, artiste peintre - illustrateur (1869-1963)*, catalogue d'exposition, 2017 (don de l'Office de Tourisme du Grand Périgueux).

REVUE DE PRESSE

- *Église en Périgord*, n° 6, 2017 : « Notre-Dame de Temniac. La statue a retrouvé sa place ! » (B. Podevin).

- *Église en Périgord*, n° 8, 2017 : « Voici cent cinquante ans. La découverte de la lettre d'ordination de *Monsieur Vincent* ».

- *GRHIN*, CR n° 478, juin 2017 : « Le phénomène cluzeaux : les cluzeaux du Nontronnais » (S. Avrilleau).

- *GRHIN*, CR n° 479, juillet 2017 : « La fontaine Sainte-Marguerite à Javerlhac » (J. Maudet, 6 octobre 1982).

- *Paléo*, n° 27, 2016 : « La grotte de Rouffignac (Dordogne) : un gîte de matière première exploité au Mésolithique (M. Dachary, F. Plassard, H. Valladas) ; « L'aurignacien et le Gravettien du nord de l'Aquitaine : la contribution du Flageolet I » (J.-Ph. Rigaud et col.) ; « Le bison de la Grèze (Marquay), sous le microscope » (L. Zotkina).

- *Lo Bornat*, n° 2, 2017 : « Claude Seignolle, mémorialiste poétique du XX^e^ siècle, une vie entre archéologie, contes et légendes » (C. Lacombe).

- *Le Briscard* (revue du Musée militaire du Périgord), n° 17, 2017 : « Les régiments du Périgord en 1917 » (C. Dutrône) ; « Des fusiliers périgourdins en 1917 » (C. Dutrône) : « Les Américains en Périgord en 1917 (hôpital) » (C. Dutrône) ; Divers artistes périgordins dans la guerre 1914-1918 : Sem, Merlaud, Maleville, Privat, Poupelet ; « Les insignes des régiments du Périgord » (B. Laborie) ; « Le général Jean Tilho » (Y. Boulvert) ; « Les produits dérivés de la croix de guerre » (A. Deschamps).

- *Bulletin de la SERPE*, n° 66, 2017 (travaux de 2016) : « Quoi de neuf chez les Pétrocores ? » (C. Chevillot) ; « La Roche de Lalinde (Dordogne) » (B. et G. Delluc) (don de B. et G. Delluc).

- *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 22, 2016 : « Louis XIV voyageur 1643-1659 » (O. Chaline).

- *Hautefort, notre Patrimoine*, n° 48, 2017 : « Annales de l'hospice de Hautefort, 28 mars 1887-31 décembre 1900 » ; « La marquise de Cumont » ; « Les origines de la cartographie en Périgord » (R. Durrens).

COMMUNICATIONS

Le président Gérard Fayolle présente 4 nouveaux membres : ils sont élus à l'unanimité. À la suite de la lecture du CR de la séance du mois d'août, et en particulier de l'intervention de M. Peraro sur le village de Campagne, il se souvient que, au cours des années 1980, le château était en bien mauvais état, couvert de toiles goudronnées. Il était alors conseiller général de la Dordogne et, pour sauver le château de la ruine, il avait obtenu le déblocage des crédits nécessaires pour refaire sa toiture à l'identique, en ardoise. Il précise qu'ensuite, les crédits furent prioritairement consacrés à la construction du nouveau musée de préhistoire aux Eyzies, ce qui entraîna d'importants retards pour les travaux dans le château et les communs de Campagne.

Les semaines à venir sont riches en manifestations. Les 16 et 17 septembre, notre siège, 18, rue du Plantier, sera ouvert pour les Journées du Patrimoine, avec : une exposition des dessins des monuments du Périgord au milieu du XIX^e^ siècle par Léo Drouyn, dessins que la SHAP a publiés en 2001 sous le titre *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851 (dessins, gravures, plans et textes)* (par B. et G. Delluc) ; une conférence de Thierry Baritaud sur « Joseph de Mourcin et ses confrères archéologues périgourdins à travers les relevés en architecture » (au MAAP) ; une visite de notre souterrain médiéval par Brigitte Delluc. Le 7 octobre, pendant toute la journée, aura lieu notre sortie d'automne sous la direction d'Olivier Geneste pour visiter « Les retables baroques » à Coulaures, Excideuil, Jumilhac-le-Grand, Thiviers, Saint-Romain et Saint-Jean-de-Côle. Le 30 septembre et le 1^er^ octobre aura lieu à Bordeaux le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest sur le thème « Archives, manuscrits,

imprimés », avec plusieurs interventions concernant la Dordogne. Signalons aussi une conférence de Thierry Baritaud et Stéphane Konik sur « Les photographes de Lascaux » au Pôle de Préhistoire des Eyzies, le 15 septembre.

Erik Egnell, directeur des éditions Cyrano, annonce qu'il vient de publier un nouveau livre *L'épicerie*, premier roman de Marie d'Hauthuille qui habite près de Bergerac.

Le Dr Gilles Delluc présente une communication sur ***Les Gavaches en Périgord au XV^e^ siècle***. L'idée de s'intéresser à ce sujet vient du thème du colloque de Cadouin consacré cette année aux migrants. En effet, à Cadouin, il y a deux endroits qui portent un nom dérivé de *gavache*. Les XIV^e^ et XV^e^ siècles sont des périodes de grands malheurs en particulier en Périgord : la Peste noire à partir de 1348 (mort de 30 à 40 % de la population de la France) ; la guerre de Cent Ans (1337-1453), qui a commencé par une bataille à Auberoche en 1345 et s'est terminée à Lamothe-Montravel près de Castillon-la-Bataille. Notre région était manifestement très dépeuplée et ravagée. Les Gavaches sont venus au secours de la région bordelaise. Selon J. Dubourg (2008), des paysans de langue d'oïl, originaires de l'Ouest (Saintonge, Charentes, Poitou), se sont alors installés en Bordelais, dans la Grande Gavacherie et la Petite Gavacherie, où on en trouve des traces. Ils y ont creusé des puits et les ont couverts d'une construction en forme d'obus, très caractéristiques de leur origine charentaise. Un peu plus à l'ouest, à Cadouin, deux lieux-dits les évoquent : Gavat et Gavassoux sur la carte de Cassini (XVIII^e^ siècle), les Gavassoux et les Gavats sur la carte de Belleyme (XVIII^e^-XIX^e^ siècle) (fig. 2), les Gavachoux et les Gavats sur les cartes d'aujourd'hui. D'après le *Dictionnaire topographique* de Gourgues, en Dordogne, non loin de là, trois autres lieux portent un nom évoquant ces Gavaches : Les Gavachoux à Montclar (1738) ; Les Gavachoux à Saint-Médard-de-Mussidan et Les Gavarroux à Saint-Aubin-de-Lanquais. Ces trois lieux sont situés dans la partie occidentale du département, en périphérie des Charentes et du Bordelais. Mais, en fait, il y a Gavaches et Gavaches. En Espagne, *los Gavachos* sont les Français ; en Roussillon, *les Gavachs* sont les Languedociens ; en Languedoc, ce sont les Auvergnats ; en Provence, *les Gavots* sont les Alpins. Dans le Médoc, dans l'Entre-deux-Mers et dans l'ouest du Périgord, les *Gavaches* sont donc les voisins de langue d'oïl, venus du nord... Pour Émile Littré, ce mot désigne un homme misérable et mal vêtu. Mais, si on considère que ce mot

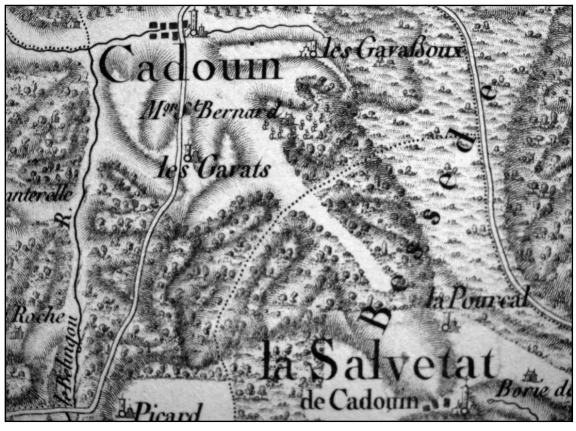

Fig. 2. Carte de Belleyme.

péjoratif est dérivé du préroman *gaba, gava, gaua* qui signifie goitre, gésier, jabot, gorge, gaver, il pourrait désigner aussi des crétins goitreux, carencés en iode, comme on en trouvait en montagne (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Guy Penaud présente « tout d'abord succinctement son dernier ouvrage *L'itinéraire merveilleux d'une "Enfant de Marie" : sainte Bernadette Soubirous,* paru récemment chez Edilivre. Il rappelle à cette occasion que Bernadette Soubirous a passé une nuit (6 au 7 juillet 1866) dans l'ancien hôpital de la Manufacture de Périgueux qui occupait en partie l'actuelle esplanade Robert-Badinter. Elle se rendait de Lourdes au couvent Saint-Gildard de Nevers ; une plaque de pierre sous le porche de la nouvelle chapelle Notre-Dame, édifiée en 1963 rue du Plantier par les sœurs de Nevers, rappelle ce fait. L'intervenant évoque ensuite la publication d'un ouvrage de Philippe Jaenada (éditions Julliard), *La Serpe*. Enfilant le costume d'un inspecteur amateur (complètement loufoque), cet auteur revisite l'affaire du triple crime d'Escoire. Deux des membres de notre compagnie sont cités dans ce livre, Michel Testut, dont le père, juge d'instruction, fut chargé de l'enquête sur ce triple crime après l'acquittement d'Henri Girard dit Georges Arnaud, et Guy Penaud, dont Philippe Jaenada a eu soin de rappeler qu'il avait publié en 2001 aux éditions La Lauze un ouvrage complet sur cette affaire après avoir eu accès le premier, comme plus tard cet auteur, aux archives de M^{e} Maurice Garçon, l'avocat d'Henri Girard. Guy Penaud retrace ensuite la vie pour le moins surprenante de ***Mary Cliquet***, ancien notaire et ancien maire de Mareuil-sur-Belle, et cela à l'occasion de la très prochaine parution aux éditions La Geste d'une autobiographie fictive (mais pourtant réelle) de cet individu *Moi, le prince des faussaires en Périgord*. Il y a quarante ans, l'intervenant avait déjà publié dans notre *Bulletin* (*BSHAP*, 1977, t. CIV, p. 212-234) les lettres adressées par Cliquet à sa femme alors qu'il était détenu à Saint-Martin-de-Ré. Né à Bonnières (Seine-et-Oise) le 21 mai 1844, Cliquet, ayant poursuivi ses études au Havre, se mit à écrire des pièces de théâtre, à jouer la comédie et à chanter en tant que ténor, d'abord en province puis à Paris. Un temps au service de Don Juan Prim, président du conseil de régence en Espagne en 1869, puis militaire durant la campagne de 1870, il épousa, en 1872, une jeune fille d'Agonac, Marguerite Desfarges, et s'installa comme notaire à Mareuil. En fait, il n'avait pas le diplôme requis pour occuper cette charge, mais il avait confectionné un faux diplôme de licencié en droit et même un faux diplôme de bachelier. Ayant besoin de beaucoup d'argent pour faire jouer ses pièces à Paris, en particulier pour sa maîtresse, Mademoiselle Ruth, à peine quatre mois après son installation, il commença à escroquer tous ceux qui lui confiaient leur pécule, en établissant de faux actes notariés. Il était pourtant bien vu par les autorités départementales, si bien qu'en février 1881 il fut nommé maire de sa commune par le préfet.

Et puis un jour le destin tira de son roman de vie le plus beau coup de théâtre qu'un auteur puisse rêver. L'un de ses clients découvrit, en 1882, par hasard la fausseté des actes en sa possession. Plainte fut déposée auprès des magistrats de Nontron. Cliquet fut arrêté à Paris, transféré à Nontron et jeté en prison. Il multiplia les frasques, tenta de s'évader, mais fut finalement traduit devant la cour d'assises de Périgueux en avril 1883. Condamné aux travaux forcés à perpétuité (peine commuée en vingt ans de bagne), il fut transféré à Saint-Martin-de-Ré, d'où il partit en août 1883 pour la Nouvelle Calédonie. Là, il multiplia les audaces, établissant par exemple des fausses lettres de recommandation sensées émaner de notables. Une nouvelle fois condamné pour une vaste escroquerie, placé parmi les bagnards les moins recommandables, il ne lui restait qu'une solution : mettre fin à ses jours, d'autant que sa femme, lasse des excentricités, avait demandé le divorce. Il avait rempli sa vie avec des rêves chimériques, il quitta ce monde le 1er avril 1892 avec pour seul bagage ses souvenirs » (résumé de l'intervenant).

En 1981, Alberte Sadouillet-Perrin a écrit un roman à partir du recueil des lettres de Mary Cliquet à sa femme depuis Saint-Martin-de-Ré. Gilles Delluc rappelle que Mary Cliquet est même cité par Jules Verne.

Bernard Larrieu présente ***Léo Drouyn et ses cercles de sociabilité en Périgord***. C'est une communication préparée dans le cadre des manifestations *Dessiner le Patrimoine,* organisées à Périgueux du 11 mai au 17 septembre 2017. Cette sociabilité a été peu étudiée et même un peu ridiculisée dans la 2e moitié du XIXe siècle. Voir à ce sujet le livre de J.-P. Chaline (CTHS, 1995), qui fait exception et qui analyse les motivations des membres des sociétés savantes. Léo Drouyn est un cas un peu à part. Non seulement, il est érudit, mais il doit vivre de ses travaux de dessinateur et de graveur. Il appartient à la petite noblesse. Sa mère est périgordine. Il rompt avec sa famille pour poursuivre des études artistiques. Son introduction en Périgord est due à Charles Desmoulins qui a épousé la fille d'Alexis de Gourgues. Il fait partie des « émigrés de l'Intérieur » qui choisissent de se consacrer à leur passion. Avec de Gourgues et Desmoulins, il décide de préparer un ouvrage dont le titre sera *Le Périgord pittoresque et monumental*. Après discussions pour le plan, il est décidé de suivre le trajet des voyages dans chaque région, parfois en zig-zag. La moitié des bénéfices de la vente doit revenir à Léo Drouyn. Le projet, qui ne verra finalement pas le jour, faisait concurrence au livre de l'abbé Audierne *Le Périgord illustré*. Les dessins seront finalement offerts à notre compagnie qui les publiera. Drouyn est en parfaite communion d'idées avec les frères de Verneilh et avec Desmoulins, tandis que ses relations avec le vicomte de Gourgues sont plus cérémonieuses. Il fait partie de la Société française d'archéologie et est chargé de l'organisation du congrès à Périgueux en 1858, mais n'a aucune relation avec Audierne. Jules de Verneilh (1822-

1899) est un dessinateur dilettante : il dessine pour son frère aîné Félix qui mourra jeune en 1864. Jules croque des petits personnages que Léo Drouyn utilisera dans ses propres dessins. En échange, Léo Drouyn lui offre des dessins. Grâce à Jules de Verneilh, Léo Drouyn entre en relation avec Arnaud de Siorac, le directeur de la revue *Le Chroniqueur du Périgord*, et avec le Dr Galy, directeur du musée du Périgord, qu'il apprécie beaucoup. C'est ainsi que des œuvres de Léo Drouyn ont été achetées par le musée en 1864. Le dernier cercle de sociabilité de Léo Drouyn en Périgord est constitué par la Société historique et archéologique du Périgord, à laquelle il est très attaché car c'est une compagnie où se mêlent travail et amitié. Léo Drouyn, qui aime beaucoup la gravure sur zinc par électrolyse (galvanoplastie), l'a fait accepter par la SHAP pour publier ses dessins de dolmens, quelques années avant l'arrivée de la photographie. En revanche, ses relations avec la Société archéologique de Bordeaux sont assez différentes, car il la trouve trop républicaine.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2017

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 90. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrée de livres

- Maisonneuve (Jean), 1952. *Les Sentiments*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ?) avec une jacquette de la librairie O'Heguerty de Périgueux (don de Françoise Lavergne).

- Chatwin (Bruce), 1996. *En Patagonie*, Paris, éd. France Loisirs (don de Françoise Lavergne).

- Joussain (André), 1961. *Peines d'amour perdues*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac (don de Françoise Lavergne).

- Joussain (André), 1963. *L'Âme lointaine. Poésies*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac (don de Françoise Lavergne).

- Maurois (André), 1966. *Soixante ans de ma vie littéraire*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac (don de Françoise Lavergne).

- Sureau (François), 2016. *Je ne pense plus voyager. La mort de Charles de Foucauld*, Paris, éd. Gallimard (don de Françoise Lavergne).

- Cortès (Édouard) et Flichy (Jean-Baptiste), 2006. *Paris-Saïgon, 16 000 km en 2 CV dans l'esprit de Larigaudie*, Paris, éd. France Loisirs (don de Françoise Lavergne).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Librairie O'Heguerty, s.d. Jacquette pour livre de la collection *Que sais-je* des Presses Universitaires de France (don de Françoise Lavergne).

- Secret (Jean), 1960. « Les façades à arcatures dans les églises romanes du Périgord », *Bulletin monumental*, t. CXVIII, p. 89-109 (don de Françoise Lavergne).

- Secret (Jean), 1963. « Périgueux », *Jardin des Arts*, 12 p. (don de Françoise Lavergne).

- Secret (Jean), 1956. « La restauration de Saint-Front au XIX^{e} siècle », *Les Monuments historiques de la France*, n° 3, p. 145-159 (don de Françoise Lavergne).

- Secret (Jean), 1960. « L'art populaire religieux en Périgord », *Art populaire de France*, éditions Européa, Strasbourg, p. 13-20 (don de Françoise Lavergne).

- Anonyme, 1816. *Mes loisirs,* Périgueux, Chez Dupont imprimeur (don de Françoise Lavergne).

- Dwod (David), 1953. « Jacobinism and the fine arts: the revolutionary careers of Bouquier, sergent and David », *The art quarterly*, autumn 1953, p. 195-214 (don de Françoise Lavergne).

- *Courrier de la fraternité séculière Charles de Foucauld*, n° 131, spécial 2007-2008 : « Charles de Foucauld, approches historiques » (don de Françoise Lavergne).

REVUE DE PRESSE

- *Le Festin*, n° 103, 2017 : « Dans les temples maçonniques » (S. Boireau-Tartarat) (Périgueux (2 temples), Ribérac et Bergerac).

- *La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 85, 2017. « L'art des origines » (dossier).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 122, 2017 : « Le comte Jay de Beaufort » (L. Duclaud et Cl. Filet) ; « Journal de Joseph Antoine Texier, prêtre » (Fl. Broussaud-Le Strat).

- *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,* t. XLI, 2017 : « Réception du Pr Henry de Lumley » (par J.-L. Aucouturier) ; « Les grandes étapes de l'évolution morphologique et culturelle de l'Homme. Émergence de la conscience ? » (H. de Lumley).

COMMUNICATIONS

Notre réunion est présidée par notre vice-président, Dominique Audrerie, en l'absence de notre président, empêché. Il annonce les manifestations à venir, en particulier : le 7 octobre à Brantôme, une exposition sur « L'architecture Renaissance en val de Dronne » ; le 9 octobre à La Tour-Blanche, une conférence sur « Sante Garibaldi et le Périgord » par sa fille M^me^ Annita Garibaldi-Jallet. Les prospectus sont disponibles sur le bureau. Samedi prochain aura lieu notre dernière sortie « Sur la route des retables baroques » sous la conduite d'Olivier Geneste.

Guy Penaud lit une lettre d'encouragement qu'il vient de recevoir du pape François, en remerciement de l'envoi de son ouvrage sur Bernadette Soubirous, car il souhaite en partager les termes avec notre compagnie.

Le Dr Gilles Delluc présente ***Un très vieux château à Sanilhac***. L'intervenant commence par rappeler le contexte historique des mottes castrales du Périgord au temps de la première croisade et de la prise de Jérusalem. Très vite les structures en bois de ces édifices ont disparu, mais, malgré les transformations du terrain, en particulier pour régulariser les terres agricoles, il en demeure parfois des aménagements bien lisibles. C'est le cas d'une motte située dans un bois, au sommet d'un coteau de Sanilhac. Elle est plus ou moins ovalaire, de 20 m sur 15 m, entourée par un large et profond fossé, voisinant avec une pièce d'eau et longée par une large basse-cour (ou bayle). Le terrain est envahi par les arbres, sauf au niveau de la basse-cour. Le fossé et la pièce d'eau sont entourés par un talus d'environ 2 m de hauteur. Un sondage, au sommet de la motte, avait livré de la poterie blanche. À 100 m environ à l'est, le terrain voisin a fourni de nombreux fragments d'amphores associées à de la céramique campanienne. Ces mottes castrales sont postérieures aux forts édifiés dans les rochers par l'évêque Frotaire contre les Normands, aux IX^e^-X^e^ siècles, tels La Roque Saint-Christophe, Goudaud, Agonac ou Crognac. La tapisserie de Bayeux, qui illustre la bataille d'Hasting en 1066, montre : 1 - l'édification d'une telle motte, avec des passerelles pour accéder à la tour en bois ; 2 - l'assaut (fig. 3) et l'incendie d'une autre. Les mottes castrales en Périgord datent des X^e^-XII^e^ siècles, à une époque où l'empire carolingien a éclaté en de multiples seigneuries. Des bâtiments étaient construits sur le bayle, entouré de palissades. La carte archéologique de la Dordogne en relève 58 (pour les arrondissements de Périgueux et Bergerac seulement), dont 44 sans aucun texte et 63 % sans bayle (Yan Laborie, « État de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord », *Aquitania*, 1990, suppl. 4). Parmi les mieux connues, on peut citer la motte de Bourzac à Nanteuil qui appartenait à l'évêque d'Angoulême (à partir de 1043). Une autre superbe motte, entourée d'un fossé, a été très bien mise en valeur, à l'occasion d'une fête récente, à Saint-Félix-de-Villadeix, le long de la voie antique Bergerac-Brive,

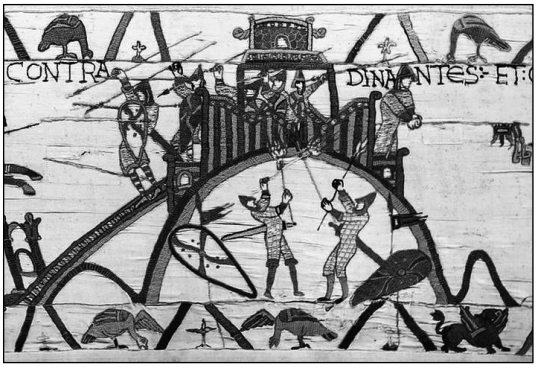

Fig. 3. Tapisserie de Bayeux.

Fig. 4. Motte de Saint-Félix-de-Villadeix.

avec des panneaux explicatifs (fig. 4). Cette dernière est appelée « tumulus » ou « oppidum » sur certaines cartes. C'est une confusion assez fréquente. Certaines de ces mottes ont été détruites, au siècle dernier, comme celle de Martillac (Fossemagne) qui a été complètement arasée par l'exploitant agricole ou celle du bourg de Sanilhac qui a laissé la place au restaurant de l'école. Les châteaux des siècles suivants, avec leur donjon en pierre, s'organisent suivant un plan assez analogue. Notre *Bulletin* est riche de nombreuses références à ce sujet. Rares sont les mottes inscrites aux Monuments historiques (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Thérèse Ronot se souvient avoir vu une motte entre Villamblard et Belleymas. L'intervenant lui confirme l'avoir visitée il y a quelques années avec Serge Avrilleau : cette motte est en effet intéressante ; il y a un souterrain creusé à sa base.

Suzy Pomarel s'interroge sur les similitudes entre motte et sépulture néolithique. En fait, les secondes, appelées aussi « tumulus », sont le résultat du recouvrement d'une sépulture néolithique par de la terre. Les tumulus sont moins élevés que les mottes castrales et ils ne sont pas entourés de fossés.

Jean-Pierre Bétoin est gêné par le fait que l'on attribue toujours les aménagements de falaise à des forts destinés à lutter contre les Normands, alors qu'il y eut d'autres envahisseurs.

Alain Bernard et son collaborateur-éditeur Jean-François Tronel présentent, à deux voix, ***La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche***. Cette pyramide est tout ce qui reste d'une véritable montagne de roche (fig. 5). « Les cartes postales anciennes gardent le souvenir d'un monolithe de quartz de 30 mètres de haut et 150 mètres de circonférence, aujourd'hui totalement disparu, dont l'origine a longtemps fait débat dans la communauté scientifique : Venu du ciel ? Venu du sous-sol ? Contrairement à la météorite de Rochechouart,

Fig. 5. La « Roche » à Saint-Paul-la-Roche (coll. SHAP, fonds P. Pommarède).

les millions de tonnes de quartz sont sorties des entrailles de la Terre il y a 213 millions d'années, au temps des dinosaures. Ce phénomène géologique unique en Europe a fourni, durant un siècle de carrières, un quartz blanc d'une rare pureté. Si le matériau a été exploité totalement, sans le moindre discernement, jusqu'en 1999 (pour fournir principalement l'industrie de la porcelaine), ce n'est que tardivement que ce quartz a été réservé à des usages autrement plus nobles : la conception d'optiques de précision (certaines ont été embarquées dans les navettes spatiales du programme Apollo de la NASA) et la fabrication des hublots de ces mêmes engins spatiaux. Avec cette carrière a également disparu le plus grand cristal de roche jamais découvert : près de quatre mètres de haut. Il a été concassé, lui aussi… Une perte irremplaçable alors qu'il aurait pu être sauvé ; sa destruction pose la question d'une loi sur la préservation du monde minéral précieux. Saint-Paul-la-Roche cultive aujourd'hui le souvenir de son maxi-quartz et de son fabuleux cristal de roche avec un Géosite associatif (la Pierre blanche) et un projet de salon du livre géologique » (résumé des intervenants). Un livre a paru aux éditions Esprit de pays, sous la plume des intervenants, avec des illustrations issues du fonds Pommarède de la SHAP.

Christophe Blanquie nous présente ensuite ***Philippe Tamizey de Larroque (1828-1898) et les petites patries*** (fig. 6). Cet Agenais est originaire d'un village proche de Marmande. Tout d'abord, il « est un grand travailleur, consacrant sa vie à sa passion pour l'histoire. Il vit dans sa maison de Gontaud, puis dans le Pavillon Peiresc qu'il fait édifier sur les hauteurs de

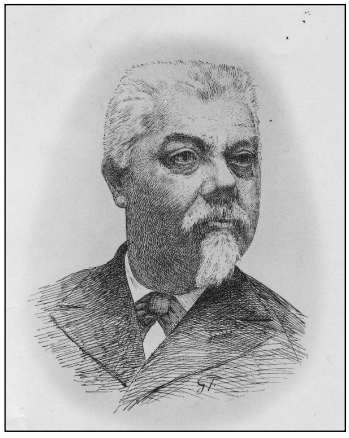

Fig. 6. Philippe Tamizey de Larroque.

Saint-Pierre (aujourd'hui Gontaud-de-Nogaret). Fidèle à sa "petite patrie", où il développe l'essentiel de son œuvre, abondant d'éditeur et de critique, "le bénédictin gontaudais" met en œuvre une conception de l'histoire dans laquelle la juxtaposition des monographies locales forme un tableau cohérent : non pas une histoire de la "grande patrie", mais un miroir qui en révèle de nouveaux aspects. Membre correspondant de la Société historique et archéologique du Périgord dès 1874, il s'applique à faire connaître ses travaux à Paris et à l'étranger tout en servant ses grands hommes, célèbres ou oubliés (le président de Ranconnet, le poète Peyrarède…). Car l'influence de cet immense érudit tient largement à sa capacité d'occuper simultanément les champs de l'histoire académique et de l'érudition, de l'édition et de la critique » (résumé de l'intervenant). Sa biographie sur *Tamizey de Larroque, l'érudit des érudits* a paru aux éditions de l'Entre-Deux-Mers.

Vu le président
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 6 novembre 2017. Ont été élus :

- M. Cabos Alain, 4, rue Arsène-d'Arsonval, 24000 Périgueux (réintégration).
- M^me^ Colonna Jocelyne, place Géraud-de-Salles, 24480 Le Buisson-de-Cadouin, présentée par M^me^ Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc.
- M^me^ Fénelon Huguette, 2, rue Lamartine, 24000 Périgueux, présentée par M. le président et M. le vice-président.
- M^me^ Gardie Rose-Marie, 17, rue Pablo-Neruda, 24750 Boulazac, présentée par M^me^ Annette Dussol et M^me^ Christine Le Guay.
- M. Grébénart Danilo, La Borie, 24220 Meyrals (réintégration).

ÉDITORIAL

Un éditeur rue du Plantier

En cette fin d'année 2017, nous pouvons mesurer (comme chaque année depuis 1874 !) le travail accompli par la SHAP en matière d'édition.

Le présent bulletin, dans le droit fil de notre tradition, en donne d'ailleurs une idée : études sur la préhistoire, et même sur la géologie à Saint-Paul-la-Roche, sur la vie quotidienne au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle ou encore durant la Grande Guerre. La diversité éditoriale est également assurée par les présentations d'ouvrages, les remarques des chercheurs, les échanges d'informations. Nous sommes même informés des richesses des collections d'antiquités, appartenant à la SHAP, provenant d'Algérie ! et, bien entendu, de nos excursions toujours attrayantes et instructives. Cette année, à nos bulletins traditionnels, s'est ajoutée l'édition de la volumineuse publication des actes de notre colloque de 2016 sur les écrivains en Aquitaine.

C'est donc, on le voit, un véritable travail d'une maison d'édition qui a été réalisé, une maison d'édition qui a publié en tout près de 900 pages tirées à 1 000 exemplaires. Et si les publications de 2017 sont particulièrement volumineuses, on sait que chaque année, nous publions au moins 500 pages avec une parfaite régularité. On sait aussi que la SHAP a publié de nombreux ouvrages hors série comme les *Cent portraits* ou encore *Léo Drouyn*.

Ajoutons à cet important travail de publication les activités de collecte et de classement de documents et d'enrichissement continuel de notre site Internet et l'ouverture de notre bibliothèque aux chercheurs.

Il s'agit donc d'une véritable entreprise culturelle régionale qui s'active rue du Plantier… et d'une des plus anciennes du Périgord !

Et il lui reste encore beaucoup à faire.

Gérard Fayolle

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXLIV – Année 2017

Transmission des biens et procédures associées dans une famille paysanne du Périgord au XVII^{e} siècle

par Bernard PLATEVOET

L'étude de contrats de mariage, de testaments et de procédures, datant du XVII^{e} siècle, nous permet d'éclairer la transmission des biens dans une famille paysanne aisée de Milhac-de-Nontron. L'aisance financière d'un lettré issu de cette famille et devenu magistrat au début du siècle ne permettra pas d'assurer la réussite des descendants restés dans le monde paysan. Les contrats, les dons à vie, les montages financiers et les procédures interminables qui s'ensuivent montrent qu'il y a un manque important de liquidités malgré les possessions foncières, l'application du droit romain lors des successions, notamment la règle de l'héritier universel dans le Sud-Ouest, ne paraissant qu'aggraver la situation financière de la famille paysanne à cette époque.

Introduction

Au XVII[e] siècle, comme de tout temps, la transmission des biens a été au centre des préoccupations des parents envers leurs enfants et, plus généralement, envers les membres de leur famille qu'ils désignent comme héritiers. Cette transmission était le plus souvent assurée à l'occasion des actes fondamentaux que sont le contrat de mariage et le testament. Par le contrat de mariage, les parents, plus ou moins fortunés, constituent des dons en argent et en nature à la future épouse ainsi dotée, mais aussi au futur époux. Le testament est parfois rédigé par anticipation quand la personne est soumise aux aléas liés à sa fonction, comme Jean III de Losse [1], commandant sous Henri III, qui fit son testament dès 1580 et mourut plus de vingt ans après. Le plus souvent, le testament est écrit au cours d'une maladie, dont l'issue est souvent fatale en ces temps où la vie reste fragile.

Grâce au riche fonds des archives de la famille La Roussie de La Pouyade (à Sceau-Saint-Angel), déposé aux Archives départementales de la Dordogne, nous avons pu lire de nombreux documents concernant la famille Vidal de Milhac-de-Nontron, famille paysanne possédante, sans doute de petite noblesse, installée dans leur ferme viticole depuis au moins le milieu du XVI[e] siècle.

I. Contrats de mariage, testaments et procédures dans la famille Vidal au XVII[e] siècle

A. Les Vidal : une famille paysanne aisée de Milhac-de-Nontron

Nous avons pu suivre les destins de cette famille sur six générations [2] depuis Léonard Vidal (vers 1530 - après 1597), « honorable homme, sieur de Pioujac », jusqu'à Isabeau Vidal « damoizelle de Piogeat » et son fils Pierre de Lambertye, comte de Menet (en Angoumois) en 1757. Cette famille paysanne est possédante, car ses membres ont occupé ou mis en métayage bien des fermes dépendant des paroisses de Milhac et Villars en Périgord, comme celles des hameaux de Piogeat, du Taravaud, de La Vergne, du Cluzeau, de La Privadie, de Fousseyraud, de Puyjaloux, de Laschenaud (fig. 1 et annexe 1) qui furent achetées ou données en dot lors de mariages ou lors de l'entrée au couvent de certaines filles [3] de la famille. Les mariages des enfants sont l'occasion de s'allier à des familles de petite noblesse de la région, ou appartenant à la

1. Laroche, 1890.
2. Platevoet, 2009.
3. Drouault, 1990.

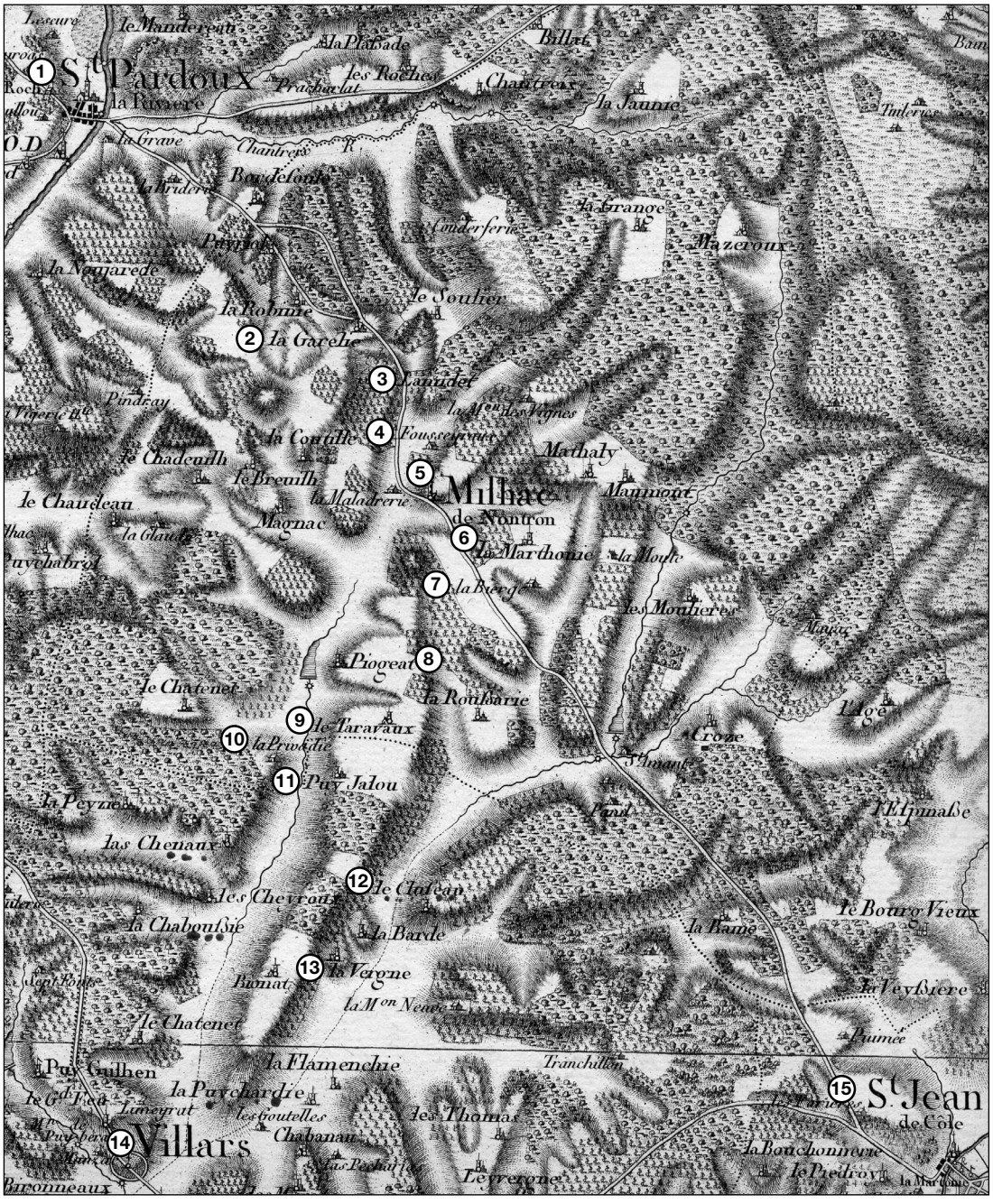

Fig. 1. L'implantation géographique de la famille Vidal à travers les lieux cités dans les actes notariés (extrait de la carte de Belleyme, fin du XVIII[e] siècle).
1 : Saint-Pardoux-la-Rivière. 2 : La Garélie. 3 : Lamidet. 4 : Fousseyraud.
5 : Milhac-de-Nontron. 6 : La Marthonie. 7 : La Bierge. 8 : Piogeat.
9 : Le Taravaud. 10 : La Privadie. 11 : Puy Jalou. 12 : Le Cluzeau.
13 : La Vergne. 14 : Villars. 15 : Saint-Jean-de-Côle.

magistrature de Périgueux, comme c'est le cas d'Albert Vidal, premier fils de Léonard Vidal. L'aisance financière de cette famille est attestée par ces alliances, les constructions qu'ils ont laissées, les dons qu'ils ont faits en diverses occasions, au moins pour ce qui concerne la descendance de Pierre Vidal de Laschenaud [4].

B. Mariage d'Albert Vidal en 1597

Albert Vidal (1555-1627), le fils aîné de Léonard Vidal, se marie en 1597 avec Jeanne de Bordes (1567 - avant 1627), fille de Dominique de Bordes, conseiller du Roy et procureur du Périgord à Périgueux. Le contrat de mariage est parvenu jusqu'à nous (fig. 2) [5]. Il précise deux donations :

D'une part, Léonard Vidal, qui est veuf, fait donation au futur marié de « la quatrième partie de tous ses biens présents et à venir », en se réservant l'usufruit. Cette donation, qui semble équitable par rapport à ses enfants, peut surprendre car le droit de cette époque, dans le Sud-Ouest, est plutôt du type romain avec avantage au fils aîné, mais peut se comprendre car il n'y a pas de don en espèces sonnantes et trébuchantes. De plus, la métairie de Laschenaud est donnée en jouissance, ce qui veut dire que les époux bénéficieront seulement de la moitié du revenu total de la métairie.

D'autre part, Jeanne de Bordes obtient en dot de ses parents, outre les habits nuptiaux, 4 000 livres ainsi réparties :

- la jouissance des productions d'une métairie jusqu'à l'équivalent d'une somme de 1 500 livres,
- 500 livres données le jour du mariage,
- le reste de la dot, soit 2 000 livres, ne sera payé que trois ans plus tard.

Enfin, il est prévu qu'en cas de décès prématuré de l'épouse ou de l'époux, chacun ne peut garder pour lui-même la totalité du don provenant des beaux-parents respectifs. L'épouse pourra garder 400 écus (soit environ 1 200-1 500 livres) et l'époux seulement 200 écus, le reste étant restitué aux parents respectifs. Il y a donc séparation de biens entre les futurs époux. Toutefois, les enfants nés de cette future union donnent à l'épouse le droit d'administrer l'ensemble des biens de l'époux défunt (c'est en quelque sorte un usufruit, les héritiers étant les enfants). Par contre, si l'épouse ne peut subvenir à l'entretien de ses enfants par ses biens propres, cas de force majeure, elle peut alors disposer des fruits du tiers des biens de l'époux défunt, mesure « sociale » en quelque sorte.

Le contrat est juré sur les évangiles, « le livre touché », et signé par les parents qui passent ce contrat, les témoins, les futurs époux. Toutefois, la

---

4. Platevoet, 2009.
5. La transcription de ce contrat est déposée à la bibliothèque de la SHAP.

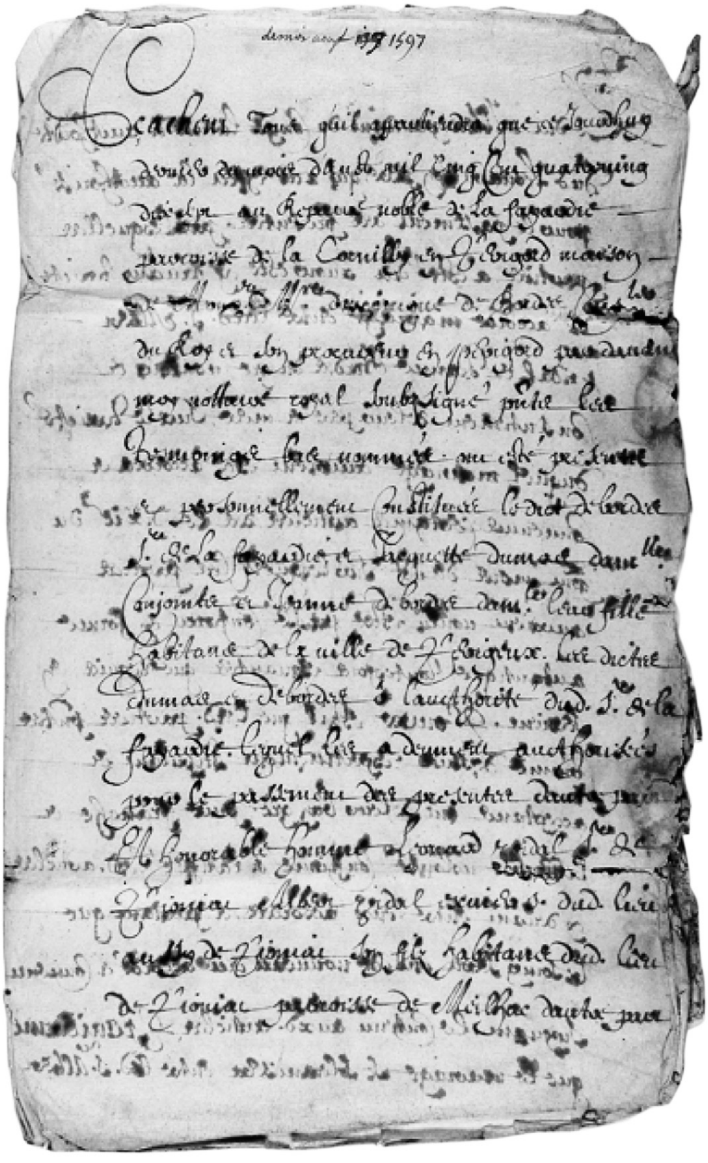

Fig. 2. Première page du contrat de mariage d'Albert Vidal et de Jeanne de Bordes en 1597 (Archives départementales de la Dordogne, 68 J 123).

responsabilité du contrat demeure aux parents. Si tout paraît bien réglé, au jour du mariage, il y a surtout des promesses sur le rapport futur des métairies et, semble-t-il, peu de numéraire disponible : rien pour l'époux et seulement 1/8e de la dot en argent pour l'épouse fourni au jour du mariage, le reste étant promis. Pour l'époque, une dot de 4 000 livres situe Dominique de Bordes dans la catégorie basse des hommes de loi appartenant à la noblesse et cette dot représente *grosso modo* le prix de deux maisons d'assez belle qualité. Pour la famille paysanne, Léonard Vidal, père de l'époux, ne donne pas d'écus, le don reste virtuel pour ce qui est de ses biens, auquel s'ajoute la moitié du rapport futur et hypothétique d'une métairie : beaucoup est promis dans le futur, mais peu est donné effectivement au présent…

C. Vie et mort d'Albert Vidal, vice-sénéchal du Périgord

Après leur mariage, les époux s'installent à Périgueux. Albert Vidal est lettré et devient, comme son beau-père, conseiller du roi et avocat à la cour de justice de Périgueux dès 1608 (peut-être à la suite de son beau-père). Après avoir occupé la place de premier consul de Périgueux en 1618, Jean Duchesne reprend sa charge en 1620 et Albert Vidal devient vice-sénéchal du Périgord [6]. C'est un beau parcours dans la magistrature locale quand on est issu d'une famille paysanne aisée. Son épouse Jeanne de Bordes meurt avant lui, elle lui a donné quatre enfants (peut-être un cinquième mort en bas âge) encore vivants en 1627. Ses affaires vont assez bien, il est propriétaire à Périgueux et possède également la métairie de Fousseyraud à Milhac-de-Nontron et d'autres propriétés comme celle du Taravaud, de Lamidé, de La Garélie, etc. (voir fig. 1). Il a au moins un frère prénommé Pierre qui, sans doute, a gardé la propriété de Piogeat de leur père. On ne sait rien de lui sauf que, vers 1620, naît Pierre II Vidal de Laschenaud probablement fils du précédent et neveu d'Albert Vidal.

En 1627, Albert Vidal rédige son testament à Périgueux (voir annexe 2 pour la transcription) et disparaît vraisemblablement la même année. Ce testament, qui nous donne beaucoup de renseignements sur sa famille, est très similaire dans sa forme à celui de Jean III de Losse [7], écrit presque 40 ans avant. Après les formules rituelles et après avoir recommandé son âme à Dieu, il demande à son fils héritier d'organiser ses funérailles en lieu et place où il décèdera, à Milhac ou à Périgueux. Albert Vidal indique les legs et dons que son héritier devra exécuter dans le délai d'un an après son décès : 100 livres pour la réparation de l'église, 30 livres pour la congrégation de Notre-Dame à Milhac, 20 écus (environ 60 livres) à son valet, 30 livres encore à Sibar un autre valet, 150 livres à sa servante, enfin son fils héritier devra subvenir

6. Archives départementales de la Dordogne (ADD), fonds La Pouyade, testament.
7. Laroche, 1890.

aux besoins d'une vieille femme nommée Demarthon (peut-être une ancienne servante de son père) jusqu'à sa mort et prendre en charge les frais d'obsèques. Ce qui fait près de 500 livres en dons et bienfaisance. Albert Vidal nomme ses quatre enfants (vivants), Léonard l'aîné, Jean, Léonarde et Jeanne, à qui il fait différents legs. Léonarde, mariée à Jean de Labrousse (originaire de Teyjat), a reçu 6 000 livres de dot entre autres avantages (les habits nuptiaux et sans doute les fruits d'une métairie). Il juge cette dot considérable par rapport à sa position sociale et conclut que cette somme suffit à son héritage particulier. Son fils Jean, encore jeune, fait des études vraisemblablement à Périgueux, il reçoit la métairie de Fousseyraud, les terres associées et les vignes de Lamidé, de La Garélie et d'autres lieux aux alentours, biens dont il jouira à partir de 20 ans. On sait que Jean deviendra prêtre un peu plus tard, il se nommera alors Jean de Fousseyraud et vivra du rapport de son domaine foncier. Jeanne, encore jeune aussi, a le choix entre le mariage et le couvent, elle sera dotée dans les deux cas mais beaucoup plus (3 500 livres) si elle désire se marier. Son père précise qu'il n'a pas pour intention de la dissuader d'être religieuse, mais qu'il sait « qu'il faut plus d'argent pour marier une fille suivant sa qualité que pour la rendre religieuse ». Elle le sera finalement et le couvent de Saint-Pardoux recevra donc en dot 1 000 livres pour son installation et 40 livres de pension annuelle jusqu'à sa mort, ce qui est peu par rapport aux 600 livres de pension annuelle (prise sur le rapport d'une métairie de La Bierge à Milhac) de Marguerite de La Marthonie [8], fille du seigneur de La Marthonie. Jeanne Vidal figure dans la liste des religieuses du couvent de Saint-Pardoux-la-Rivière en 1650. Enfin, Albert Vidal nomme son fils aîné, Léonard II Vidal, comme héritier universel, il reçoit ainsi l'ensemble de ses avoirs et possessions. Le testament, écrit de la main de son cousin du Cheyron, avocat, est signé par Albert Vidal, ses témoins, qui sont surtout des magistrats de Périgueux, avec le notaire, puis il est scellé d'un ruban rouge.

Ainsi, la règle de l'héritier universel en vigueur dans le Sud est respectée. En contrepartie, l'héritier doit supporter un certain nombre de charges, dettes, rentes que le testateur a contracté ou promis : il a à sa charge les enfants non émancipés et encore mineurs jusqu'à leurs vingt ans, il doit subvenir à la pension de sa sœur religieuse jusqu'à sa mort, il doit assurer tous les dons et services consentis par son père. Tout cela peut devenir une charge très lourde, reposant sur l'aîné des enfants.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de problèmes de succession à la mort d'Albert Vidal, sa fortune bâtie grâce à la magistrature suffisait sans doute.

---

8. Ribault de Laugardière, 1884.

D. Heurs et malheurs de Léonard II Vidal et de ses enfants : un exemple d'imbroglio juridique du XVII[e] siècle

Léonard II, fils aîné d'Albert Vidal, est écuyer. Il est désigné comme sieur de La Vergne, un hameau dépendant de Villars. Il est marié à Marguerite de Labrousse en 1630 qui est dotée de 7 000 livres par ses parents. De leur union sont nés trois enfants :

- Jacquette Vidal entre au couvent Sainte-Claire à Nontron en 1650 en apportant en dot la métairie de La Privadie (à Milhac)
- la cadette Narde Vidal épouse en 1656 Étienne Chevaucheau, sieur de La Tour, du hameau de Puyjaloux (à Villars)
- l'aîné est Jean-Albert Vidal, sieur du Cluzeau, marié en 1659 à Paule de Loménie.

Nous n'avons pas connaissance directe des contrats de mariage mais nous apprenons, par une procédure [9], qu'en 1663 la dot de 3 600 livres de Narde Vidal n'a pas été versée intégralement au sieur de La Tour son mari et que son beau-père doit toujours aux époux 2 000 livres, dont 400 livres de préjudice évalué par le sieur de La Tour qui ne peut obtenir « l'émancipation » de son père. En fait, la dot de Narde devait être en partie financée par un don (1 500 livres) de son oncle Jean de Fousseyraud, prêtre, et prise aussi sur la dot de la belle-fille de Léonard II Vidal, Paule de Loménie, se substituant ainsi à l'apport que devait avoir Narde par son père pour se marier ! Le problème semble ainsi pouvoir se régler, mais ce montage financier ressemble à ce qu'on nommerait maintenant de la cavalerie financière ! Malgré ce nouvel acte signé par les parties devant notaire, rien n'est réglé. On apprend plus tard, toujours par la procédure, que Marguerite de Labrousse étant décédée, son contrat de mariage stipulait que son mari garderait 600 livres, le reste de la dot (6 400 livres) serait divisé en trois pour ses enfants, ce partage n'a pas été respecté non plus. La procédure continue plus de vingt ans. S'y ajoutent des dettes de frais de procédure, des arrérages, des défauts de paiements de « tènement » en 1676, des biens hypothéqués toujours par manque d'argent. De sorte qu'après la mort de Léonard II, sieur de La Vergne (sans doute en 1681), son fils aîné Jean-Albert, sieur du Cluzeau, héritier universel, se voit obligé de subvenir aux dettes de son père. Malgré les remontrances, sommations et condamnations de 1682 à 1684, il s'y refuse (voir un extrait en annexe 3). On apprend enfin que feu le sieur de La Vergne a sans doute répudié sa fille Narde et que le sieur du Cluzeau, son fils aîné, a « répudié l'hérédité » du sieur de La Vergne son père, afin de ne pas supporter plus longtemps les engagements de son père [10].

---

9. ADD, fonds de La Pouyade, procédures.
10. ADD, fonds de La Pouyade, procédures.

Toutefois en 1688, un commis aux saisies demande « aux messieurs de la justice du dit-lieu de lui prêter mains fortes en cas de besoin… » quand il se rend au Taravaud pour saisir les biens de Jean-Albert Vidal, sieur du Cluzeau, sur demande de sa sœur Narde et sur ordonnance de justice. On ne sait pas comment tout cela s'est terminé… !

E. Le testament contesté de Jean de Fousseyraud, prêtre

Jean Vidal, prêtre, sieur de Fousseyraud, semble avoir passé une grande partie de sa vie dans sa propriété de Fousseyraud. Il ne fut jamais curé de Milhac-de-Nontron et pourtant vivait dans ce village. Il était très lié à son cousin Pierre Vidal, dit « Monsieur de Lachenaud », et était également en relation avec son frère Léonard II Vidal, sieur de La Vergne, et sa nièce Narde Vidal, fille de Léonard II, dont il finance une partie de la dot par un don. Jean Vidal meurt en 1680 après avoir fait un testament pour partie en faveur de son frère Léonard II Vidal et de feue son épouse Marguerite Labrousse, « damoizelle » de La Forest. Ce testament fut, dès son ouverture en 1680, contesté par sa nièce Narde Vidal, toujours dans le but de récupérer de quelque façon que ce soit ce que son père lui devait sur sa dot depuis la procédure de 1663 ; le mari de Narde, Étienne Chevaucheau, se faisant justice lui-même, n'a pas manqué de mettre la main sur certains biens et meubles appartenant à leur oncle dès sa mort. L'authenticité du testament, dès son ouverture, est contestée également par son neveu Jean-Albert Vidal, sieur du Cluzeau, qui se sent lui aussi floué en tant qu'aîné des neveux et nièces ! Peine perdue, le testament est défendu et validé par la justice sur témoignage de Pierre de Lachenaud en 1680. S'ensuit une nouvelle procédure entre Mathieu de Labrousse, agissant pour sa fille Marguerite décédée, et Narde Vidal veuve également (en 1681). Un acte est conclu en 1682 entre les deux parties après qu'un inventaire des biens de Jean de Fousseyraud a été établi. Cet acte indique aussi comment réparation doit être faite entre les deux parties. Cet inventaire [11] précise les biens que possédait Jean de Fousseyraud, la production de sa ferme en 1681 et la valeur marchande de cette production. L'inventaire des effets personnels est bref : quelques objets en étain et un calice d'argent, une garde-robe réduite (quelques chemises et habits de prêtre), quelques pièces de mobilier. Mais il est probable que certains meubles ont été emportés et vendus par le sieur Chevaucheau dès la mort de Jean. Le document donne la liste des productions viticole et céréalière de l'année 1681, ou tout au moins ce qu'il en reste. Ainsi le rapport annuel de la ferme est au minimum évalué autour de 300 livres. Le tiers de la valeur est représenté par la production de vin ainsi bien valorisée et constituant la production principale de la ferme. Preuve que, dans cette région, la viticulture

11. La transcription de cet inventaire est déposée à la bibliothèque de la SHAP.

s'était fortement développée. La production alimentaire est très diversifiée : blé, fèves, seigle, maïs (« blé d'Espagne »), orge, châtaignes et petits pois. Les prix au setier (mesure de 156 litres [12]) paraissent bien faibles, les récoltes ont sans doute été bonnes, ce qui fait baisser les prix. Mais l'estimation par le priseur est peut-être minimum également. On produit également des fibres végétales de diverses qualités et de la laine pour la fabrication de tissus. Une somme d'argent a été trouvée et confiée au seigneur de La Marthonie. C'est peut-être avec cet argent que, suivant le vœu conjoint de Jean de Fousseyraud et son cousin Pierre de Laschenaud, la chapelle de l'église fut construite, en 1690 soit dix ans après la mort de Jean de Fousseyraud [13].

F. Le testament de Paule de Loménie épouse de Jean-Albert Vidal sieur du Cluzeau

L'imbroglio juridique provoqué par l'endettement et la succession de Léonard II Vidal, sieur de La Vergne, va se clore à la fin du siècle avec le décès en 1699 de Paule de Loménie, parente des La Roussie de La Pouyade et épouse de Jean-Albert Vidal, sieur du Cluzeau, habitant au lieu du Taravaud que son grand-père possédait déjà en 1627. En « damoizelle avisée », elle n'a pas oublié les différends qui ont opposé père, fils, fille, oncle et cousin de sa belle-famille, se déchirant durant deux décennies. Son testament, bien représentatif de l'esprit du XVII[e] siècle, décrit point par point les dernières volontés spirituelles et matérielles d'une pieuse dame de qualité [14]. Après les formules pieuses rituelles, elle rappelle qu'elle s'est mariée avec le sieur Du Cluzeau il y a juste quarante ans (mariage en 1659), mais qu'ils n'ont pas eu d'enfants et qu'elle lui lègue, sa vie durant, tous les avoirs liés à ses biens, en particulier ceux de la maison du Taravaud [15]. Elle rappelle la dette de 120 livres de Pierre de Loménie défunt que doit régler son cousin Pierre de Villautrey en tant qu'héritier. Elle indique ensuite point par point à quoi serviront ces 120 livres : 60 livres pour lui faire dire des messes, à raison de 7 sous par messe chaque jour de la semaine. Les 60 livres restantes seront destinées à son enterrement : un sou à chaque pauvre qui y assistera, 3 livres pour un service de trois prêtres. Il sera chanté une grand-messe et un liberat [16] et dit deux messes basses « a mesme jour qu'arrivera son décès » ; 3 livres seront annuellement versées au curé par son mari puis ses héritiers, pour qu'au jour anniversaire de son décès soit célébré à perpétuité un obit. Elle sera enterrée dans le tombeau

12. Sabot, 2012.
13. Chassaing, 1962 et registre paroissial de Milhac-de-Nontron de l'année 1702.
14. La transcription de ce testament est déposée à la bibliothèque de la SHAP.
15. Le Taravaud appartenait à Albert Vidal. On comprend mal que cette maison du Taravaud soit passée dans les biens propres de Paule de Loménie : peut-être en échange d'une somme d'argent donnée à son mari le sieur du Cluzeau ?
16. Comme son nom semble l'indiquer, le chant du liberat (*Libera me*) a trait au fait que l'âme du défunt est enfin libérée et que le défunt est entré dans « la vraie vie ».

de la famille Vidal, c'est-à-dire dans la chapelle sud de l'église de Milhac construite grâce aux dons de cette famille. Elle désigne ensuite comme héritier universel dans l'ordre : le prêtre Étienne de La Roussie, son neveu Pierre de La Roussie, enfin Messire Guillaume Exenaux de la contrée de Châlus, si son neveu n'a pas eu d'enfant.

L'ensemble des biens sera géré par son mari conservant ainsi l'usufruit jusqu'à sa mort. La famille de sa belle-sœur Narde n'est pas mentionnée dans la succession, ce qui ne surprend pas. Nous avons là, par le détail, les dispositions qu'elle prend, avec leur coût, pour l'office funèbre et la célébration de son souvenir par l'obit à perpétuité. En effet, les archives de La Pouyade contiennent quelques reçus annuels signés du curé de Milhac pour les services annuels du souvenir de Paule de Loménie et ce jusqu'en 1719. L'obit à perpétuité fut respecté durant vingt années mais ne semble pas s'être poursuivi, la somme des 60 livres était sans doute épuisée…

II. Apports de l'étude des contrats et procédures de la famille Vidal au XVII^{e} siècle

A. Aspects formels des textes

La forme et les formules-type, notamment dans les contrats et testaments, ne subissent pratiquement aucune évolution en un siècle. Le testament de Jean III de Losse de 1580 est tout à fait comparable dans sa forme à celui de Paule de Loménie écrit 120 ans plus tard. Il en est de même des actes juridiques, avec toutefois une rédaction personnelle en fonction de l'homme de loi. L'orthographe et la syntaxe restent extrêmement libres et très liées au niveau culturel de celui qui écrit. La transcription paraît même souvent phonétique, en fonction de la prononciation locale des mots, ce que l'on constate presque toujours avant le XIX^{e} siècle.

B. La transmission de l'argent et des biens

Le droit est de type romain comme dans tout le Sud-Ouest à cette époque. Aussi, l'héritier universel est le fils aîné. Les autres enfants sont des héritiers particuliers qui n'ont qu'une fraction des biens sous forme de don ou de dot à l'occasion de leur majorité, de leur mariage ou de leur entrée en religion [17].

Le droit reste très permissif concernant les montages financiers pour contracter telle ou telle alliance et pour résoudre les différends. Ces montages

17. Bély, 2009.

compliqués et cet étalement des paiements montrent clairement le manque d'espèces sonnantes à cette époque : on fractionne le paiement des dots, on reste souvent dans la promesse des gains futurs dépendants d'une production agricole aléatoire et l'on s'appauvrit en accordant les revenus de métayage à la place de numéraire dans le but de contracter des alliances valorisantes pour ces bourgeois paysans. L'endettement à vie est supporté pour l'entrée en religion d'une fille ou pour les promesses de dons faites au seuil de la mort. La disparité de revenu est très grande dans ce monde provincial entre magistrats, paysans aisés et petits seigneurs. Ainsi, selon qu'il s'agit d'une fille de magistrat issu du monde paysan ou d'une fille de petit seigneur, la pension annuelle promise au couvent passe de 40 livres à 600 livres soit un rapport de 1 à 15. La position des deux religieuses ne pourra guère être la même. Bien des filles en religion n'ont parfois même plus de quoi se vêtir et se chausser [18], faute de versement de la pension. À l'évidence, l'ordre social et la richesse ne sont donc pas à l'avantage du monde paysan, même aisé, de l'époque, ce que montrait Pierre Goubert, dès les années 1960, dans le Beauvaisis [19]. C'est aussi la différence fondamentale entre Albert Vidal et ses descendants, le premier s'extrayant du monde paysan par la position confortable qu'il occupe dans la magistrature et qui l'enrichit, les seconds étant restés dans ce monde paysan. Ce fossé s'accentuera encore au siècle suivant.

C. Informations sur la vie paysanne de l'époque en Périgord

Cette étude d'une famille paysanne aisée du Périgord du XVII[e] siècle demeure somme toute très partielle et il serait erroné de vouloir en tirer des généralités à partir de ce seul exemple. Le manque de liquidités dans ces familles paysannes semble patent. Leur économie et leur richesse sont essentiellement basées sur des productions alimentaires qu'ils peuvent utiliser pour eux-mêmes, pour échanger contre d'autres biens, pour payer l'impôt et les services du curé, pour contracter des alliances. Cette économie reste fragile car soumise en premier lieu aux aléas climatiques, aux prix des denrées très variables selon les années et finalement fondée sur des promesses de gains futurs qui demeurent incertains.

Les donations de métairie conclues à l'occasion des mariages ou l'entrée en religion des filles ne font qu'affaiblir les possibilités de subsistance de la famille. La transmission par le système de l'héritier universel est paradoxalement génératrice également d'appauvrissement dans ce cas précis. L'héritier universel reste seul à subvenir aux charges à vie que lui laissent ses parents, avec un patrimoine diminué des dons et des dots consentis aux autres

18. Saint-Saud, 1924.
19. Goubert, 2010.

enfants, comme c'est le cas avec la succession d'Albert Vidal, vice-sénéchal du Périgord, en faveur de son fils aîné Léonard. Si le don d'une métairie peut suffire à l'existence modeste d'une personne, comme le montre l'inventaire des biens du prêtre Jean de Fousseyraud, avec une rente de l'ordre de 300 livres par an, ou pour l'entretien d'une fille en religion, ce rapport paraît bien insuffisant pour une famille et en particulier pour celle de l'héritier universel. Les difficultés de vie ont pour conséquence la multiplication des procédures pour trouver des solutions à des problèmes financiers inextricables, à des promesses intenables et des montages financiers hasardeux mais autorisés.

De plus, les procédures se nourrissent d'elles-mêmes : les rapports, les sommations, les mémoires et les condamnations se suivent sans effet. Cela profite à tout un petit peuple de magistrats, de clercs, de commis, de notaires. Il faut y ajouter les redevances à la seigneurie, au clergé, au trésor du royaume, comme le coût du papier timbré.

D. Remarque finale

Le XVII^e^ siècle n'apparaît donc pas vraiment en Périgord comme « un beau XVII^e^ siècle » pour la paysannerie même aisée, loin s'en faut [20]. Avec la forte progression des productions agricoles de la seconde moitié du siècle [21], les prix de vente baissent, les liquidités manquent de façon structurelle également. C'est le siècle au cours duquel les aléas climatiques ont été forts. C'est toujours le petit âge glaciaire [22], l'âge des « grands hyvers », des famines et épidémies récurrentes et qui se poursuivra encore au début du XVIII^e^ siècle. C'est un siècle rude au cours duquel des familles de paysans périgordins aisés semblent s'appauvrir, s'épuiser financièrement dans des procédures sans fin, ce qui explique sans doute qu'au siècle suivant, les grands domaines fonciers des seigneurs se renforceront au détriment de ces familles paysannes possédantes dont certains tableaux des frères le Nain nous laissent le souvenir. C'est un siècle où la religion reste au centre des institutions et de la vie de ces femmes et ces hommes pieux qui, au soir de leur vie et, à l'image de la Madeleine de Georges de La Tour (fig. 3), méditent sur la fragilité de l'existence, se repentent de leurs fautes et prient dans l'espérance du salut et de la vraie vie.

B. P. [23]

---

20. Goubert, 2010.
21. Le Roy Ladurie, 2015.
22. Le Roy Ladurie, 1983.
23. bernard.platevoet@orange.fr

Fig. 3. Georges de La Tour, *La Madeleine pénitente* (vers 1640), détail.
Musée du Louvre, Paris (photo B. Platevoet).

Remerciements : je remercie les Archives départementales de la Dordogne pour leur accueil, Sylvie Croizer pour ses conseils avisés lors de la relecture du texte, Xavier et Cécile Drago avec qui les discussions sur l'histoire des villages de Milhac-de-Nontron sont toujours intéressantes et m'ont beaucoup appris. Merci également aux membres du comité de lecture et à Sophie Bridoux-Pradeau qui ont contribué à l'amélioration de cet article par leurs suggestions et remarques judicieuses.

Sources et bibliographie

Archives du fonds de La Roussie de La Pouyade, fonds déposé aux Archives départementales de la Dordogne.

Registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron, années 1613-1791, mairie de Milhac-de-Nontron et Archives départementales de la Dordogne.

Bely L., 2009. *La France au XVII^e siècle*, Paris, éd. PUF, 846 p.

Chassaing abbé M., 1962. *Milhac-de-Nontron*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest, 237 p.

Drouault R., 1990. *Saint-Pardoux-la-Rivière*, éd. Le livre d'histoire-Lorisse (fac similé de l'édition originale de 1900), 198 p.

Goubert P., 2010. *Louis XIV et vingt millions de Français*, Paris, éd Fayard, coll. Pluriel, d'après l'édition originale de 1966, 415 p.

Laroche Ph., 1890. « Testament de Jean de Losse, seigneur de Bannes », *BSHAP*, t. XVII, p. 130-134.

Le Roy Ladurie E., 1983. *Histoire du climat depuis l'an mil*, tome 1, Paris, éd. Flammarion, coll. Champs histoire, 287 p.

Le Roy Ladurie E., 2015. *Les paysans français d'Ancien Régime du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle*, Paris, éd. Seuil, coll. L'univers historique, 280 p.

Platevoet B., 2009. « Histoire et organisation sociale d'un village en Nontronnais du Grand Siècle au Premier Empire : le village de Piogeat (Milhac-de-Nontron) », *BSHAP*, t. CXXXVI, p. 537-558.

Ribault de Laugardière P.-H., 1884. « Essais topographiques, historiques et bibliographiques sur l'arrondissement de Nontron (suite) », *BSHAP*, t. XI, p. 45-63 et 189-237.

Ribault de Laugardière P.-H., 1886. « Essai sur l'arrondissement de Nontron (suite) », *BSHAP*, t. XIII, p. 301.

Sabot T., 2012. *La valeur des biens, niveau de vie et de fortune de nos ancêtres*, éd. Thisa, coll. Théma, n° 2, 48 p.

Saint-Saud comte de, 1924. « Études de mœurs nontronnaises : les La Roussie de La Pouyade », *BSHAP*, t. LI, p. 345-374.

Annexe 1. Liens familiaux entre les Vidal, de Milhac-de-Nontron, au début du XVII^e^ siècle, cités dans le texte

Vidal Léonard (vers 1530 - après 1597), « sieur de Pioujac » (Piogeat), marié à **Na. Pourtenc** (décédée avant 1597). Deux fils :

* **Vidal Albert sieur de Fousseyraud** (1555-1627) marié à **Jeanne de Bordes** (1565-<1627) en 1597. Deux fils et trois filles :

° **Vidal Léonard II** (vers 1600-1681), écuyer, **sieur de lavergnye** (La Vergne), marié à **Marguerite de Labrousse** en 1630. Un fils et deux filles :

+ **Vidal Jean-Albert sieur du Cluzeau** marié à **Paule de Loménie** (?-1699) en 1659
+ **Vidal Jacquette** religieuse au couvent Sainte-Claire à Nontron en 1650
+ **Vidal Narde** (vers 1635- ?) mariée à **Étienne Chevaucheau** (?-1681) **sieur de La Tour** en 1656.

° **Vidal Jean** (1607-1680) **de Fousseyraud**, prêtre, hérite de Fousseyraud et des terres attachées à la mort de son père.
° **Vidal Jeanne** religieuse à Saint-Pardoux vers 1630.
° **Vidal Léonarde** marié à **Labrousse Jean.**
° **Vidal Marguerite** ? Sans doute morte en bas-âge.

* **Vidal Pierre** (cité dans le testament de 1627 comme frère d'Albert Vidal) épouse inconnue. Deux fils :

° **Vidal Léonard III** (1614- ?) inscrit sur les registres des naissances en 1614, pas d'autre information.
° **Vidal Pierre** (vers 1622-1702) **sieur de Las Chanaux** marié à **Isabeau de Gareboeuf de Montardy** (vers 1620-1701) cousin de Jean de Fousseyraud.

Annexe 2. Testament d'Albert Vidal du 7 février 1627 (ADD, fonds de La Pouyade) (pointillé : mots effacés, illisibles, manques ; en italique : mot vraisemblable)

Au nom de Dieu le père le fils et le saint esprit, Je Albert Vidal, conseilher du roy vissénéchal provincial en Périgord, étant indisposé de mon corps sain d'esprit et entendement et considerant que l'heure de la mort estoit incertaine, ay fait mon testamant solempnément et dernière volonté en la forme qui suit : premièrement, j'ay recommandé mon âme à dieu et icelluy prie de pardonner mes fautes et péchés et ay prié la glorieuse vierge tous les saints et saintes du paradis d'intercéder pour moy au salut de ma dicte ame.

Item sy décède en la ville de Périgueux, je veux mon corps être enterré aux tombeaux de la maison de la Fayardie ou j'ay le corps de feu Janne de Bordes damoizelle quand vivant ma femme priant a *les siens* les sieurs de la Fayardie … de … agréable que mesme dans la paroisse de Milhac Je veus estre enterré en l'esglise parroizelle du dit lieu est tombeaux de mes père et mère et soyt au dit Milhac ou à Périgueux, mes obsèques et funérailles être faites à la discreption de mon héritier bas nommé.

Item je donne et lègue à la réparation de l'esglise du dit Milhac la somme de cens livres payable dans un an après mon décès pour estre employé à cette réparation que mon héritier ad…sera par la … de mes frères et de Monsieur le curé de Milhac. Item je donne et lègue à l'entretenement de la congrégation de Nostre Dame de la présente ville la somme de trente livres une fois payés dans un an après mon décès.

Item je veus que Helie Desmarton, pauvre femme vielhe qui est en ma maison du Taravaux, soy nourrie et entretenue sa vie durand dans mes biens aux dépends de mon héritier après son décès mize en *terre* … dudit y mesme despand. Item je donne *à* … mon valet la somme de vingt escus payables une fois à la charge que autre chose il n'aye a demander ce soit pour les services ou autres. Item je donne à *Sibar* mon valet la somme de trente livres que tout compte je luy peux régler de ses services et louages. Item je donne et lègue à Henriette Deleray pour la peyne qu elle a prinse à avoir soin de ma maison la somme de cent cinquante livres une fois payé et dans l'an après mon décès.

Item ie dits avoir esté marié y avecque la feue Jeanne de Bordes ung et loyal mariage et duilluy estre provenu Léonard, Jehan, Narde et Jane Vidal mes fils et filhes et de la dicte defuncte laquelle Narde j'avions mariée et la defuncte aussy avec Jehan de Labrousse sieur de Brougniac a leur avois constitué conjointement la somme de six mille livres et aux choses portées au contrat de mariage de la dite Narde *fait* par Laugeat notaire royal auquel doct et dis … que je luy lègue la fait mon héritière particulière et avec ce ne veult pas qu'elle puisse demander aucune chose à mon héritier bas nommé soyt sur mes biens soyt sur *lusele* que je *gagniée* par le prédécès de la d. feu de Bordes demoizelle ma femme soyt sur les doct ou autres biens de la dicte feu Jane ce que je … la defuncte par la constitution du don que nous avons fait conjointement à la dicte Narde autand … y contribué tous deux ou autrement un seul … … constitué sy grand doct. Quand à la d. Jehane Vidal, mon autre filhe, m'a fait entendre vouloir estre religieuse et je le désire aussy auquel cas je luy lègue la somme de huit cent livres pour contribuer au couvent et deux cent livres pour son ameublement, qui font mille livres, et outre ces quarante livres de pantion annuelle tant qu'elle vivra que sy elle change de volonté je luy donne et lègue audit cas outre les habits nuptiaux … la somme de trois miles cinqt cents livres … mille le

jour des nopces et tous les ans après la somme de cinqt cents livres jusques alentier payement de la d. somme de trois mille cinq cent livres et moyennant laquelle somme ie veult et entend qu'elle ne puisse demander aucune chose sur mes biens ny aucune part ou portion sur les biens et droits maternels ny sur lusele que ay … que ie gagné par le prédécès de ma femme, avec ce que dessus l'ay faite mon héritière particulière voulant *notamment* quelle soyt nourrie et entretenu par mon héritier bas nommé jusques à ce quelle sera religieuse ou marié et ay fait plus grand légact à la d. Janne se mariant que se faisant religieuse non pour la *den*…[dissuader] de religion mais pour scavoir qu'il faut plus d'argent pour marier une filhe suivant sa qualité que pour la rendre religieuse.

A *autre* Jehan Vidal ie lègue ma mesterie de Fousseyraud Icelle que de présant je possède et estre comprins au dit legat toutes les vignes que j ay au mad… de la bou… la Siprerade la Barnardieras Barelhye [La Robinie et Garélie actuellement] et Lamidé, et davantage luy lègue la somme de quinze cents livres payable quand il aura atein l'age de vint ans et veult que mon héritier jouysse des biens légués au d. Jehan en le nourissant et entretenant comme est requis soyt lequel Jehan veulhe … [étudier] les lettres ou autre profession suivant ce qu'il jugera son mieux à estre plus propre et les d. vingt ans venus veult que le dit Jehan entre en possession et soufrance de ses biens et moyennant ce n'entant qu'il puisse … de mon héritier … que je *gasnié* par le déces de ma femme luy pouvoir … ou austre choses quelconque en biens maternels que je veult et entand être acqui à mon héritier et avec que le legat faits lesd. Jehan mon heritier particulier.

… mes biens je faits et institue heritier universel Léonard Vidal, mon fils aysné et bien aymé, par lequel je veuts de… estre payée ... legat acomplie Et celuy est mon dernier … Que ie veult valoir par forme de testament cedicelle donnation à cause de mort ou autre en la meslheur forme que ne… pourra cassant et révoquant tout autre testament donnation ou autre disposition que je pourrais avoir faicte et controlé mon présent testament je fais Pierre Vidal mon frère, Monsieur *Sioustene* mon nepveu et Monsieur de Brougniac mon gendre et ay fait écrire aujourdhuy mon testament et mon cousin du Cheyron laisné de la main propre dicelluy fait de ledit… Leonard Vidal mon fils aysné et bien aimé et en foy et pour la validicté de mon testament ay icelluy signé à Périgeux le septiesme jour du mois de febvrier mil six cens vingt et sept … signé Vidal testament susdit

Transcrit la teneur de l'acte aposé au fronp… du d. testament

Ce jourdhui septième du mois de febvrier mil six cens vingt et sept après midy en la ville de Périgeux domicille de Monsieur ... Albert Vidal consellye du roy et son vicsénéchal provincial au présent pays de Périgord pardevant nous notere royal soubs signé à esté présent led. Sieur Vidal habitant en la présente ville lequel estant … dans une … indisposé de son corps mais saint grace a dieu de ses sans mémoire et entendement et a di et avoir fait son testament solempné en la forme et magnière quil avoir commandé descrire dans deux feulhes du présent papier Me Jehan du Cheyron advocat en la cour son cousin soit insttitué d'heritier que celluy Sieur testateur a dict avoir escript de sa propre main et l'avoir signé de son … lequel legact il veut quil soyt a son plein et entier effet soyt par droit de testament cedicelle donnation à cause de mort que par autre forme que faire pourra et d... de droit cassant et revoquant toute autre précédente indisposition sy aucune s'en trouvent de celle … seulement que … son plain entier effet que dict ... … … nous a requi

l'entrelassé de ruban rouge et cacheter en six endrois de cire rouge et luy … le présent acte qui luy a esté consédé soubz le sel royal et alicelluy acte requis et appellé *les* tesmoingts messieurs Jehan Duchaine [Du Chesne] conselher du roy lieutenant particulier en la présente sénéchaussée Arnaud de Montonzon aussy et son advocat en lad. Sénéchaussée Me… de Montonzon conselher … du présent pays *Heli* Alexandre et led. du Cheyron advocat en lad. Cour Me Bernard de la Plene procureur et Jehan Baudry mestre appotiquaire tous habitant de lad. ville et qui ont signé aussy le testateur en l'original ainsy signé Vidal testateur lesd. Du Chaisne présent Montonzon présent de Montonzon present Alexandre présant du Cheyron presant de la Plene presant Baudry présant et moy … notere royal

Annexe 3. Extrait des minutes du greffe royal daté de 1684 (ADD, fonds La Pouyade) (pointillé : mots effacés, illisibles, manques ; en italique : mot vraisemblable)

Certiffye je Jehan de Silhiat sergent général immatriculé aux greffe royal des apeaux de Ségur habitant du bourg de St Jehan de Colle que cejourdhui ving neuvième du mois de may mil six cent quatre ving quatre a la requisition de Me Jehan de Bordes notaire royal du bourg de St Jean de Colle…… à sa requisition je men suis allé *pardevan* et aux dommicille de Albert Vidal sieur du Cluzeau comme pocédant les biens du d. feu Léonard Vidal sieur de la Vergnie son père le d. sieur habitant au d. lieu du Taraveau paroisse de Milhat distant de mon dommicille de… lieu ou estant j'ay sommé le d. sieur du Cluzeau de faire solubtion et payement du d. de Bordes de la somme de ving et neuf livres avec les intérests deubs autremen et à faute de ce je luy ay declaré que le d. de Bordes le poursuivra ainssi et comme il vera estre … parlant a sa personne en son dommicille et afin que le d. Sr du Cluzeau nan ignore je luy ay baillié coppie tans de la susdite obligation signée du d. refeyrey qui porte sommation faict par moy signé de Silhiat sergent général.

Les testaments de Jeanne Barret, première femme à faire le tour de la terre, et de son époux périgordin Jean Dubernat

par Sophie MIQUEL

Jeanne Barret (1740-1807), compagne de Philibert de Commerson, fut la première voyageuse à faire le tour du monde, clandestine, dans l'expédition de Bougainville. Elle joua un rôle essentiel dans la confection et la sauvegarde des collections naturalistes de Commerson qui seront étudiées par Lamarck, Jussieu, Buffon… Puis, elle épousa un Périgordin, Jean Dubernat (1737-1817), et résida de longues années à Saint-Aulaye de Breuilh (aujourd'hui Saint-Antoine-de-Breuilh). Des nouvelles données de succession, provenant des registres et actes notariés, et des testaments conservés aux Archives départementales de la Dordogne viennent compléter les informations sur sa vie. Le but des présentes pages est de fournir des pistes de recherches aux historiens, romanciers ou scénaristes, ce personnage historique étant un sujet d'étude actuel.

Jeanne Barret est la première femme à avoir accompli un tour du monde, embarquée clandestinement, travestie en matelot, dans l'expédition de Bougainville en 1766 avec son compagnon Philibert de Commerson, né

à Chatillon-sur-Chalaronne le 18 novembre 1727, médecin naturaliste du roi. Son identité féminine étant démasquée à Tahiti, ne pouvant rester à bord car les femmes étaient interdites sur un navire, le couple est débarqué à l'Isle de France, actuelle île Maurice, en 1768. À son retour, Louis XVI va la gracier et même lui accorder une pension.

Une partie de cet épisode est narrée dans le récit de son voyage par Bougainville et par des contemporains. Les études historiques ou les publications romancées sont aujourd'hui très nombreuses sur ce sujet [1]. Jeanne Barret est célèbre dans le monde entier pour cet exploit [2].

I. Le voyage de Jeanne Barret

Jeanne Barret est née dans le Morvan, à La Comelle, hameau de Laume, le 27 juillet 1740. En 1762, Philibert de Commerson, le médecin de Toulon-sur-Arroux, veuf, l'engage comme gouvernante, sa femme venant de décéder en donnant naissance à leur fils. En 1764, ils vont à Paris où Commerson rencontre les naturalistes du jardin du roi ; il est alors choisi pour accompagner Bougainville dans son voyage exploratoire du tour du monde. Jeanne Barret embarque comme matelot sous le nom de « Jean Baré ».

Tout au cours de ce voyage, Jeanne a aidé son compagnon dans l'observation et la collecte des échantillons naturalistes nouveaux pour la science ; plus de 3 000 espèces végétales nouvelles sont nommées, décrites, dont le Bougainvillier et l'Hortensia ; ils travaillent aussi sur la zoologie des poissons ou des oiseaux. Elle a participé aux travaux de collecte, de séchage de plantes et de mise en herbier, toujours difficiles en milieu humide. Bougainville a noté qu'elle ramassait des coquillages à chaque escale et sa participation aux travaux scientifiques est attestée dans les écrits des contemporains. Les récoltes de Commerson, qui se trouvent aujourd'hui dans de multiples herbiers, conformément à ses vœux, dont Paris, Montpellier, Lyon, Genève, Kew, Copenhague, ont été étudiées par de nombreux botanistes. La participation de Jeanne Barret n'est pas actuellement identifiée, son écriture n'est connue que par sa signature, ce qui empêche toute identification certaine d'étiquettes rédigées de sa main. Commerson, excellent dessinateur, n'a pas laissé de portrait de sa compagne. Il lui dédie une plante, *Baretia quivisia* [3] (fig. 1), et la perruche Baret de l'île de Bouro [4].

Embarqués à Rochefort le 1er février 1767, sur le navire *L'Étoile*, ils font escale à Rio où ils retrouvent Bougainville parti sur la *Boudeuse* quelques mois

1. Maguet, Miquel, Raluy, 2015.
2. Biraben 2010 ; Delluc 2010 et 2016.
3 Monnier *et al*., 1993.
4. Lignereux, 2004.

plus tôt, à Montevideo, passent le détroit de Magellan, arrivent le 1er avril à Tahiti, puis en Papouasie, aux Moluques, à Java, et le 8 novembre 1768 à l'Isle de France.

Sur cette île, de 1768 jusqu'à son décès le 13 mars 1773, Commerson va écrire, collecter et décrire plantes et animaux. Il est accueilli par l'intendant Pierre Poivre qui le loge et le fait rémunérer. Sans sa compagne, il va herboriser sur l'île de la Réunion, où il achète un esclave de l'âge de son fils, et à Madagascar. Travaille avec lui le dessinateur Jossigny qui se plaindra du caractère difficile du naturaliste. L'intendant suivant, Maillard, l'accablera de divers tracas [5].

Fig. 1. *Baretia quivisia, Isotype, Ababella bonafidia*, herbier de Montpellier. Plante récoltée à la Réunion et dédiée à Jeanne Barret par Commerson, envoyée à M. Banck en 1781, herbier Planchon.

En 1774, à l'Isle de France, se retrouvant seule, Jeanne Barret se charge de rassembler les collections et manuscrits de Philibert de Commerson, son défunt compagnon. Maillard inventorie 34 caisses qui arriveront à Lorient où elles attendront quatre ans, le Museum et les héritiers de Commerson bataillant pour leur propriété. Buffon en mettra dans son grenier, on les découvrira plus tard, Lamarck, Lacépède et Jussieu vont en utiliser une partie dans leurs études ou en échanger contre d'autres spécimens. L'herbier Commerson de Paris est aujourd'hui intégré à l'herbier général du MNHN de Paris. Des caisses ont été perdues, d'autres sont stockées dans les locaux de la compagnie des Indes, les livres de l'appartement de Paris, rue des Boulangers, où ils résidaient, sont vendus. Commerson est décédé avant de publier ses découvertes et ses notes sont dispersées. Il avait vendu ses biens avant son départ et emprunté de l'argent. Dans son testament, il reconnaît le rôle de Jeanne Barret en lui léguant une partie du contenu de l'appartement de Paris [6].

Les étiquettes d'herbier sont parfois étonnantes et à interpréter avec prudence. Dans l'herbier Ventenat [7], conservé à Genève [8], sur une planche

5. Morel, 2016.
6. Laissus, 1978 ; Monnier *et al*., 1993.
7. Chanoine naturaliste de l'expédition à la recherche de Lapérouse, décédé en 1794 à Port Louis.
8. La collection de Genève trouve son origine dans les achats par Benjamin Délessert de multiples herbiers dont ceux des frères Ventenat et de Commerson.

d'herbier de *Boea*, collectée par Commerson, figure cette notice : « Boea, du nom de Melle Beau, nièce d'un chanoine du chapitre St Honoré, qui suivit Commerson dans ses voyages, et fut reconnu pour femme par les otaïtiens malgré son déguisement. Isle Praslin ». Beau était le patronyme de la défunte épouse de Commerson et de son frère, François Beau, le tuteur de son fils. Pour l'instant, il n'est connu aucune parenté entre Jeanne Barret et la famille Beau et l'information de cette note est étrange.

Après le décès de Commerson en 1773, Jeanne Barret épouse à Port Louis (île Maurice), le 17 mai 1774, Jean Dubernat, un sous-officier du régiment Royal Comtois, originaire du Périgord. Ils rentrent en métropole. Jean Dubernat est à Sainte-Foy-la-Grande en 1775, il signe au mariage de son frère François.

Peu d'informations nous sont ensuite parvenues sur leur vie au retour de ce voyage. Les hypothèses et les romans abondent sur son lieu de résidence, Morvan ou Périgord, mais pas de courriers ni de récits directs. Les documents d'état civil retrouvés ici nous éclairent sur la vie de cette intrépide voyageuse revenue en France, et qui semble mener une vie « ordinaire et aisée » au milieu de ses proches. C'est François Bordes, alors directeur des Archives de Dordogne, qui identifie en 1993 l'acte de décès de Jeanne Barret, le 6 août 1807, à Saint-Aulaye, aujourd'hui hameau de la commune de Saint-Antoine-de-Breuilh [9].

Nous venons de localiser de nouveaux documents aux Archives départementales de la Dordogne (ADD) : les testaments de Jeanne Barret et Jean Dubernat, des actes notariés et d'enregistrement, qui nous renseignent sur le parcours de ces voyageurs du XVIII[e] siècle et leur vie familiale [10].

II. Les héritiers de Jeanne Barret (27 juillet 1740 - 6 août 1807)

Les tables de succession de Vélines en 1807 indiquent que Jeanne lègue son bien en usufruit à son époux Jean Dubernat, puis à des parents. Elle est dénommée « Dubarret Jeanne » dans le registre (fig. 2). Les documents

9. Miquel, 2002 et 2008.

10. Tables de succession de Vélines (ADD, 367 Q 1, Jeanne Barret, p. 29) ; trois testaments de Jeanne Barret (ADD, 3 E 7056, 7 pluviôse an 13, n° 67 ; 1[er] floréal an 13, n° 129, 8 messidor an 13, n° 188 ; notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh) ; testament de Jean Dubernat (ADD, 3 E 7055, 1[er] floréal an 13, n° 130 ; notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh) ; tables de succession de Saint-Méard (ADD, 314 Q 1, Jean Dubernat, p. 46) ; actes civils de Saint-Méard-de-Gurçon (ADD, 311 Q5) ; testament de Jean Dubernat (ADD, 3 E 3951, 28 novembre 1814, enregistré le 20 janvier 1818 ; notaire Noujarède, Vélines) ; minutier du notaire Jean Bernard (ADD, 3 E 7055). Un acte de partage passé devant notaire Dangereau à Fougueyrolles le 9 mars 1814, enregistré 18 mars 1814, n'a pas été retrouvé aux ADD.

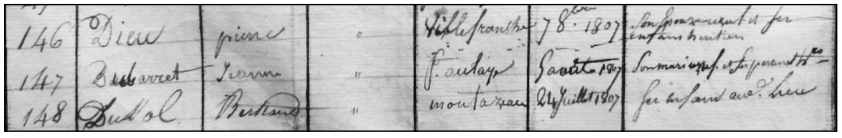

Fig. 2. Table de succession, Vélines, 1807 (ADD, 367 Q 1).

d'enregistrement n'ont pas encore été trouvés. L'héritage se monte à 10 300 F, somme importante dont on peut se demander l'origine [11].

Au décès de Jeanne Barret, son époux est absent, mais les témoins cités sur son acte de décès sont des proches de la famille : Pierre Bordes et Joseph Rolland, neveux de son époux (fils et gendre de Marie Dubernat, la sœur et marraine de Jean Dubernat, son mari).

Jeanne Barret a donc rédigé un nouveau testament à son installation en Périgord. Son héritier n'est pas Archambeau Commerson, le fils de son premier compagnon, comme il est écrit régulièrement dans la bibliographie. Il était de coutume de rédiger un testament avant de partir pour un voyage long et périlleux ; à son départ en 1767, Jeanne, seule, son enfant étant décédé, avait désigné le fils de son compagnon comme héritier [12]. Depuis, elle est mariée, installée en Périgord avec la famille Dubernat.

Jeanne a, dans le Morvan, un frère Pierre (né en 1734), une sœur Jeanne (née en 1737) et des demi-frères et sœurs suite aux trois autres mariages de son père [13]. La sœur de Jeanne Barret-Dubernat, autre Jeanne Barret (1737-1777), s'est mariée le 12 février 1754 à Dettey avec Antoine Gigon. Veuve, elle se remarie, le 5 juin 1759, à Thil-sur-Arroux, avec Jean Lanoisellée. Elle a au moins deux enfants, Romain Gigon et Françoise Lanoisellée. Cette sœur décède en 1777 et Jeanne la voyageuse accueille ses neveux auprès d'elle. Ils vont s'installer définitivement en Aquitaine. Romain, résidant à Sainte-Foy-la-Grande depuis 5 ans, épouse à Gensac Élisabeth Bechade le 8 juin 1785. Françoise Lanoisellée épouse Pierre Gaussen à Fougueyrolles le 22 novembre 1785. Une de ses filles est servante chez Jeanne Barret-Dubernat et aura une part spéciale lors de l'héritage. La voyageuse Jeanne Barret aura donc rassemblé en Périgord une partie de sa famille du Morvan.

---

11. Pour information, les gages de Jeanne étaient de 100 livres par an, la pension accordée à Commerson lors de sa résidence à Port Louis est de 2 000 livres annuelles, la pension annuelle accordée à Jeanne en 1784 est de 200 livres. La succession de son beau-frère, François Dubernat, décédé le 23 juillet 1810, enregistrée le 13 janvier 1811, se monte à 2 600 F (ADD, 367 Q 1).
12. En 1807, Archambeau Commerson a fondé une famille, a des enfants et possède une belle situation à Toulon-sur-Arroux dont il deviendra maire ; il a probablement oublié celle qui fut sa gouvernante après le décès précoce de sa mère à sa naissance en 1762. Il a ensuite été élevé par le curé François Beau, le frère de sa mère, donc son oncle maternel. On peut se demander quelles furent les relations qu'il a pu avoir avec sa famille paternelle et ses nombreux oncles et tantes avec qui son père avait probablement peu d'échanges, vu son originalité de caractère et sa situation de concubinage.
13. Archives départementales de Saône-et-Loire.

Jeanne Barret, en l'an 13, fait rédiger trois testaments par Jean Bernard, notaire à Saint-Aulaye-de-Breuilh, qui désignent très précisément ses héritiers [14].

Dans un premier testament, du 7 pluviôse an 13, Jeanne Barret désigne ses héritiers universels : son neveu Pierre Barret, maçon à Luzy (Nièvre), son neveu Romain Gigon, bonnetier à Gensac (Gironde), et sa nièce Françoise Lanoisellée, mariée à Gaussen à Fougueyrolles. Elle donne 100 francs à une filleule, Jeanne Pennaud, et 100 francs « aux pauvres mendiants de la commune de Saint-Aulaye ». Toutefois, ces legs ne seront effectifs qu'après le décès de son époux Jean Dubernat à qui elle laisse en usufruit la totalité de ses biens, comme rédigé dans leur contrat de mariage. Elle précise rédiger ce testament pour que ses héritiers ne puissent inquiéter son époux. Au décès de Jean Dubernat, les neveux et la nièce de Jeanne Barret hériteront en trois parts de ses biens meubles et immeubles. Néanmoins, elle donne à Romain Gigon et Françoise Lanoisellée sa « garde-robe et linge de corps » dont ils pourront disposer dès son décès. Elle révoque tout testament antérieur et, donc, élimine Archambeau Commerson, et signe d'une belle écriture « Janne Barret » (fig. 3).

Dans un deuxième testament, daté du 1er floréal an 13, elle donne à sa petite-nièce Gaussinte, sa servante, fille de Jean Gaussen et Françoise Lanoisellé, sa garde-robe. Elle lui lègue également 600 francs et ses meubles. Gaussinte ne pourra récupérer ces deux derniers legs qu'après le décès de Jean Dubernat, à qui Jeanne Barret a donné l'usufruit de tous ses biens. Elle a également prévu de laisser aux pauvres de la commune la somme de 100 francs, payables après la mort de son époux. Ses héritiers sont, comme

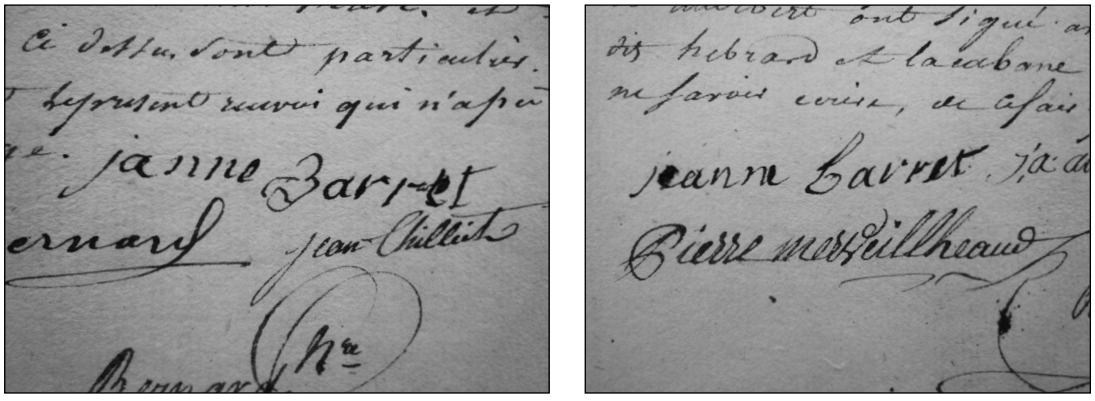

Fig. 3. Signatures de Jeanne (Janne) Barret (testaments, ADD, 3 E 7056).

14. ADD, 3 E 7056, n° 67, 129, 188.

dans le testament précédent, ses trois nièces et neveux. Elle signe « Jeanne Barret ».

Enfin, le 8 messidor an 13, un troisième testament, enregistré le 13 octobre 1807 à Montpon, est rédigé chez le même notaire, plus simple :

> « Je donne et lègue au dit Jean Dubernat [mon] mari la jouissance pleine libre et entière de tous les biens meubles et immeubles que j'aurais à mon décès pour par lui en jouir sa vie durant sans aucun trouble le dispensant entièrement de donner caution ni le reliquat à personne. Je donne et lègue aux pauvres mendiants de la commune de Saint Aulaye la somme de deux cents francs pour leur être payée dans l'année du décès de mon dit mari et si j'étais survit dans l'an de mon décès par mes héritiers bas nommés. J'institue pour mes héritiers généraux et universels Romain Gigon, bonnetier, demeurant à Gensac, aussi mon neveu, et Françoise Lanoisellée, ma nièce, mariée avec le nommé Gaussen, charpentier, demeurant commune de Fouguerolles, pour recueillir après la mort de mon mari tout ce qui composera ma succession et de la partager entre eux par portions égales. Dit la testatrice, je casse révoque et annule tout autre testament et dispositions faites avant cellui-ci. »

Trois testaments sont ainsi rédigés successivement, se simplifiant à chaque fois. Des légataires disparaissent pour des raisons qui nous sont inconnues : sa filleule Jeanne Penaud, sa petite-nièce et servante Gaussinte, Pierre Barret son petit-neveu. Jeanne insiste beaucoup sur le fait que son époux doit avoir jouissance de la totalité de ses biens. La part versée aux pauvres double dans le dernier testament, indiquant la générosité de notre voyageuse, citée comme « dame pieuse » au baptême de son filleul, Pierre Gaussen, le 8 mai 1791 à Fougueyrolles. Sa nièce Françoise va disparaître le 4 janvier 1807, quelques mois avant sa tante, laissant plusieurs enfants. Les descendants de Romain Gigon, marchand, demanderont des passeports à Bordeaux pour Buenos Aires, La Nouvelle Orléans et Valparaiso. Les parcours de Romain et Françoise auront été transformés par l'accueil de leur tante en Périgord, par la communication de sa connaissance géographique et sociale du monde et l'éducation qu'elle a pu leur transmettre, puis par les biens que posséderont les descendants, devenant propriétaires au lieu d'être de simples métayers. On peut imaginer Jeanne Barret, après son tour du monde, installée en famille, éduquant sa nièce, âgée d'une dizaine d'année à son arrivée.

Le même jour, Jean Dubernat rédige aussi un testament dans lequel son épouse est désignée usufruitière de tous ses biens [15]. Après le décès de son épouse, ses meubles seront légués à Jeanne Dubernat, sa servante (et sa nièce), 100 francs iront aux pauvres, et le reste sera partagé entre François Dubernat

15. ADD, 3 E 7056, n° 130.

(1725-1810) son frère, Marie Dubernat sa sœur et ses 3 enfants, Léonard Dubernat (1740- ?), autre frère. Sa femme étant décédée avant lui, il rédigera un autre testament, en 1814.

Pour les époux Dubernat, la première priorité est de laisser au conjoint survivant l'usufruit des biens. Ils privilégient aussi les nièces qui vivent avec eux et n'oublient pas les pauvres, se souvenant qu'ils ont été démunis. Jeanne Barret, bien qu'installée en Périgord, a gardé contact avec sa famille qu'elle n'oublie pas.

III. Les héritiers de Jean Dubernat (19 septembre 1737 - 18 décembre 1817)

Le testament, les registres paroissiaux, les généalogies, l'état civil permettent de préciser les liens de parenté entre Jean Dubernat et ses neveux et nièces. En cette vallée de Dordogne, les religions s'entremêlent et les tracés de paroisses sont mouvants. Les actes d'état civil et des registres paroissiaux ont été trouvés en ligne sur le site des Archives départementales de la Dordogne dans la rubrique Saint-Antoine-de-Breuilh qui regroupe plusieurs paroisses et communes : Saint-Pierre de Breuilh, Sainte-Eulalie, Saint-Aulaye, Breuilh en Montravel, Saint-Antoine de Breuilh, qui ne sont pas détaillés ici.

Jean Dubernat, né à Saint-Aulaye le 19 septembre 1737, est fils de Pierre Dubernat, métayer du sieur Lapouyade, et d'Anne Penaud, mariés le 25 juin 1732. Il a une sœur aînée, Marie, qui est sa marraine, et deux frères, François (1729-23 juillet 1810) et Léonard (28 février 1740- ?). Il décède à Saint-Aulaye le 18 décembre 1817 aux Graves (le cadastre indique les propriétés appartenant à Jean Dubernat dont la maison aux Graves, parcelle 496-73).

Son dernier testament, qui révoque tout testament antérieur, est daté du 28 novembre 1814 [16]. Il se présente comme capitaine du bataillon du département de la Dordogne, propriétaire agriculteur aux Graves, commune de Saint-Aulaye, marié avec Jeanne Barret, sans enfant.

Il donne et lègue les biens meubles et objets mobiliers quelconques à Jeanne Dubernat cadette, sa nièce demeurant avec lui dans la maison qu'il habite aux Graves, et ceux de la maison de métayer, cour, grange, « chay », sol, jardin et autres petits édifices. Il donne et lègue à Marie Dubernat, sa sœur, veuve de Jean Rolland, une pension annuelle viagère jusqu'à son décès, 6 hectolitres de blé et 2 barriques de vin rouge. Enfin, il partage les terres, qu'il possède en indivis avec les héritiers de son épouse, entre divers membres de sa famille. Suit une énumération des pièces de terre avec une grande précision pour les localiser. Le 21 mai 1818, diverses personnes représentant les héritiers

16. ADD, 3 E 3951.

sont présents pour la succession. Rivière, Bordes, Pierre Massias, Pierre Courlaud, Lescalle signent le procès verbal.

IV. Une vie campagnarde

Ces documents sont révélateurs des relations de nos voyageurs avec leur famille. Jeanne désigne son mari usufruitier puis ses neveux et nièces. Jean n'oublie pas les héritiers de sa femme, et sa sœur, ses nièces et neveux. On peut supposer que les liens des mariés de l'Isle de France furent très solides. L'attention particulière de Jean Dubernat pour Marie Dubernat et ses enfants indique la place privilégiée que sa sœur a pu occuper, il n'oublie pas ses descendants. En revanche, nulle mention de Pétronille, fille de son frère François, dont le mariage eut lieu le jour du décès de Jeanne Barret.

La somme relativement importante de ces successions indique une vie aisée sur les rives de la Dordogne pour ces enfants de paysans métayers ou de manœuvre, aux faibles ressources. Une carrière militaire pour l'un, une grande curiosité pour l'autre leur ont fait mener une vie hors du commun qui se termine tranquillement, entourés des familles Dubernat et Barret. La pension accordée par le roi, versée par la République, a permis à Jeanne Barret de sortir du dénuement où elle se trouvait lorsqu'elle a sollicité une aide à son retour.

Ces documents d'archives nous apprennent beaucoup sur la personnalité de Jeanne Barret. Certes, ils écornent le mythe du roman d'amour et d'aventure entre le naturaliste et sa jeune gouvernante intrépide, transgressive, déguisée en matelot, prête à le suivre au bout du monde dans les îles des romantiques de Paul et Virginie. Jeanne Barret a été fidèle à Commerson jusqu'à son dernier jour, elle a sauvé ses manuscrits et ses collections. Ensuite, Jeanne Barret a tourné la page, a rencontré son époux périgordin ; ils ont probablement été un couple fidèle et uni, car dans leurs dernières volontés ils se désignent mutuellement usufruitiers. Dans son étude, C. Christinat [17] rétablit le parcours de Jeanne Barret, évoque diverses erreurs écrites à son sujet et conclut que c'est à Périgueux que la suite se trouve. Effectivement, ces documents des archives de la Dordogne, complétés par l'état civil, sont riches de renseignements sur cette voyageuse.

C'est aussi une Jeanne sensible aux liens familiaux qui se révèle. Viennent vivre auprès d'elle les deux enfants de sa sœur décédée jeune et elle héberge une petite nièce qu'elle « dote » largement.

L'intrépide voyageuse se montre aussi une femme organisée, faisant fructifier son pécule et laissant derrière elle une somme d'argent dont

17. Christinat, 1996.

Fig. 4. *Solanum baretiae* (University of Louisville ©). Plante récoltée et dédiée par Eric Tepe à Jeanne Barret en 2012.

l'origine est à élucider. Aurait-elle gardé des contacts avec le monde naturaliste, vendu des souvenirs de son voyage, conservé des papiers de Commerson ?

D'autres recherches, que ces nouvelles données biographiques pourraient relancer, permettraient de découvrir des documents d'archives complémentaires, l'origine de la somme léguée, la carrière de Jean. L'extraordinaire parcours de Jeanne Barret dans sa jeunesse, son voyage, ses collectes de plantes, la sauvegarde des collections de Commerson donnent une dimension historique à ces actes. Il reste toutefois difficile d'identifier les travaux botaniques de Jeanne : les étiquettes d'herbier des collectes Commerson sont multiples, mais anonymes. Jeanne Barret a participé à un travail scientifique de qualité et elle est à honorer autant pour ses compétences botaniques que pour son courage, sa témérité et sa curiosité. Un botaniste américain vient de lui dédier, en 2012, *Solanum baretiae,* un écho à *Solanum commersonii* récolté en 1767 à Montevideo (fig. 4).

S. M.

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidée dans les services d'archives de Dordogne et de Saône-et-Loire, à l'Académie de Mâcon, aux herbiers de Montpellier, Genève, Lyon Université et Jardin Botanique, à Jeannine Monnier, Marie Louise Aujas, Nicolle Maguet, Brigitte et Gilles Delluc.

Bibliographie

Biraben Jean-Noël, 2010. « Jeanne Barret la première femme qui a fait le tour du monde. Conférence du 4 août 2010 au siège de la SHAP », tapuscrit déposé à la SHAP.

Christinat C., 1996. « Une femme globe-trotter avec Bougainville : Jeanne Barret (1740-1807) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 83, n° 310, p. 83-95 (http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1996_num_83_310_3399).

Delluc Brigitte, 2010. « Compte rendu de séance du 4 août 2010, Jeanne Barret, J.-N. Biraben, résumé d'après les notes de l'intervenant », *BSHAP*, t. CXXXVII, p. 431-432.

Delluc Brigitte, 2016. « Courrier des chercheurs et petites nouvelles », *BSHAP*, t. CXLIII. p. 143 : P. Verbauwen signale la parution d'un article de *Taihiti info* « La vahiné blanche » (http://www.tahiti-infos.com/Jeanne-Baret-un-garcon-fut-la-1re-vahine-popa-a-a-Tahiti_a143451.html).

Laissus Y., 1978. « Catalogue des manuscrits de Philibert Commerson (1727-1773) conservés à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle (Paris) », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 31, n° 2, p. 131-162 (http://www.persee.fr/doc/rhs_0151-4105_1978_num_31_2_1557).

Lignereux Yves, 2004. « Philibert Commerson, médecin-naturaliste du roi (1727-1773), ou la traversée inachevée », *Bulletin du centre d'étude d'histoire de la médecine*, 47, p. 7-51 (https://www.researchgate.net/publication/274315074)

Maguet Nicole, Miquel Sophie, Raluy Françoise, 2015. « Jeanne Barret, bibliographie », *Bulletin spécial n° 6 de la Société botanique du Périgord* (http://jeannebarret.24.free.fr).

Miquel Sophie, 2002. « Une botaniste à Saint-Aulaye sur Dordogne en 1800 », *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 47, p. 4-5.

Miquel Sophie, Raluy Françoise, 2008. « Jeanne Barret sur les rives de la Dordogne », *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 64, p. 8-9.

Monnier J., Jolinon J.-C., Lavondes A., Elouard P., 1993. *Philibert Commerson, le découvreur du Bougainvillier*, Chatillon-sur-Chalaronne, éd. Association de Saint-Guignefort (publié à l'occasion de l'exposition au Museum d'Autun organisée par G. Pacaud), 191 p.

Morel J.-P., site Internet consacré à Pierre Poivre : http://www.pierre-poivre.fr (consulté en octobre 2016).

Ventenat, Herbier de Genève. *Boea*. échantillon G00300724 - n° SIB 224879/1 (http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/chg/adetail.php?id=225097&base=img&lang=fr) (consulté en octobre 2016).

Sources

Archives nationales d'Outre-Mer, FR ANOM COL E 89, dossier de Philibert Commerson (*Commerson, Philibert, de Toulon-sur-Arroux, médecin botaniste et naturaliste du Roi, ayant accompagné M. de Bougainville dans son voyage autour du monde, puis chargé d'une mission dans les îles de France, de Bourbon, de Madagascar, mort en 1773 à l'île de France (1766/1781)*) (http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424zwtvtm.num=20.q=commerson).

Archives départementales de la Dordogne (http://archives-num.cg24.fr) :

- 367 Q 1 T : tables de succession de Vélines, Jeanne Barret, p. 29.
- 3 E 7055 : notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh, testaments de Jeanne Barret, 1 floréal an 13, n° 129 ; 7 pluviôse an 13, n° 67 ; 8 messidor an 13, n° 188.
- 3 E 7055 : notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh, testament de Jean Dubernat, 1 floréal an 13, n° 130.
- 314 Q 1 : tables de succession de Saint-Méard, Jean Dubernat, p. 46.
- 311 Q 5 : actes civils de Saint-Méard-de-Gurçon.

- 3 E 3951 : notaire Noujarède, Vélines, testament de Jean Dubernat, 28 novembre 1814, enregistré le 20 janvier 1818.

Archives départementales de Saône-et-Loire (http://www.archives71.fr).

Archives départementales de la Gironde (http://archives.gironde.fr).

Conséquences galantes et laborieuses de la Grande Guerre vues par Alexandre Boisserie, écrivain et instituteur périgordin

par Alain CHIRON

Peu de romans dépeignent, par des témoins, la vie des campagnes durant la Grande Guerre. Ils méritent d'être lus par un historien. L'un d'eux, *Terre paysanne* d'Alexandre Boisserie (1876-1952), se déroule en Dordogne [1]. Ce dernier, peu lu à sa sortie, a paru en feuilleton dans *Le Populaire*, journal du parti socialiste SFIO (dirigé par Paul Faure) en 1938, et a été repris, en 1939, dans *Les Cahiers des Amis de Jacquou le croquant*, éphémère périodique lancé par des Périgordins [2].

---

1. On peut signaler deux autres romans, également écrits par des instituteurs. L'un, sous la plume d'Ernest Pérochon, est resté toujours assez lu ; il s'agit des *Gardiennes*, dont l'action se déroule dans le Marais poitevin (du côté des Deux-Sèvres) (voir fig. 6). On désignait ainsi les femmes qui continuaient l'exploitation de la ferme en l'absence de leur mari parti au front. L'autre ouvrage, *L'homme en peau*, moins lu, a été publié en 1933 par Octave Fillonneau ; son intrigue se situe autour de la forêt de Mervent en Vendée.
2. Boisserie, 1939.

Alexandre Boisserie, un instituteur engagé

Alexandre Jean Boisserie, fils de paysan, est né le 6 mars 1876 à Lacassagne (en Dordogne). Il est instituteur dès 1896. En 1905, alors que lui et son épouse Anne [3], également institutrice, sont à Lacassagne, il ne signe pas le Manifeste des instituteurs syndicalistes paru dans le n° 9 de *la Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur* du 26 novembre 1905. Vu les sanctions à redouter, le syndicalisme des fonctionnaires étant interdit par la loi, à quelques rares exceptions près, ce sont des élus au Conseil départemental qui l'ont publiquement soutenu. Alexandre Boisserie est président de l'Amicale des instituteurs de Dordogne dans les années qui précèdent la première guerre mondiale [4]. Il milite pour faire reconnaître aux instituteurs le droit

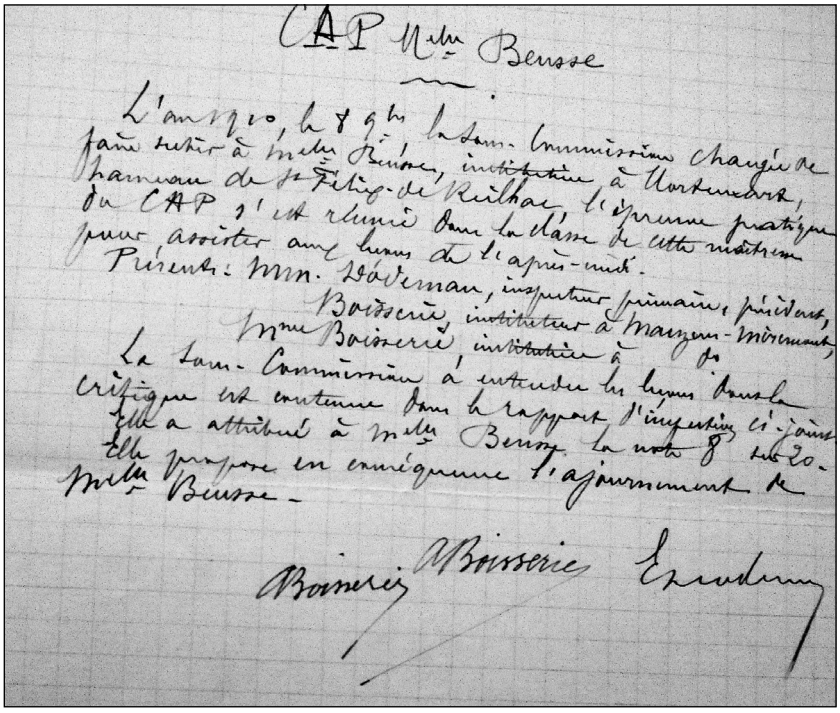

Fig. 1. Épreuve pratique du certificat d'aptitude pédagogique d'Adrienne Beusse, 8 novembre 1910 (Archives départementales de la Dordogne, 3 T 13).

3. Elle est née à Vergt le 20 mars 1879 sous le nom de Feuillade.
4. Archives nationales, dossier d'Anne Boisserie. Courrier du 11 juin 1915 de l'Inspecteur d'académie du Lot-et-Garonne au recteur de l'académie de Bordeaux.

de se syndiquer. C'est un des principaux collaborateurs de *L'action corporative*, journal syndical commun à la Dordogne et la Charente (en fait si les syndicats d'enseignants du primaire ne sont pas reconnus, ils sont relativement tolérés).

Le 8 novembre 1910, les deux époux sont présents pour l'épreuve pratique du certificat d'aptitude pédagogique d'Adrienne Beusse qui sera un des fers de lance du pacifisme chez les institutrices pendant la première guerre mondiale (fig. 1). Le couple enseigne alors à Mauzens-Miremont. Ils y sont depuis le 1er janvier 1908 et y restent jusqu'à l'été 1914 pour lui et aux vacances d'été 1915 pour elle. Avec l'accord de la mairie, ils ont rendu mixtes leurs classes (fait suffisamment exceptionnel à l'époque pour être signalé) [5].

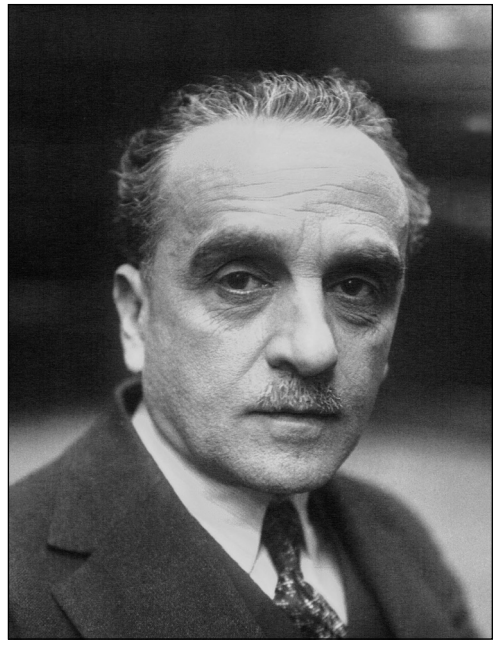

Fig. 2. Paul Faure, en 1927
(BNF, Agence de presse Meurice).

Alexandre Boisserie est, avec Paul Faure (1878-1960) (fig. 2), à l'origine de l'implantation en Dordogne du parti socialiste de France dirigé par Jules Guesde (rival du parti socialiste français de Jaurès et d'Aristide Briand) puis du parti socialiste SFIO. Entre 1906 et 1914, il écrit d'abord dans *Le Travailleur du Périgord*, puis il signe de très nombreux billets dans le *Travailleur du centre* [6], sous le nom de Père Toine, aux côtés de Paul Faure et de Suzanne Lacore (première femme d'un gouvernement français, en 1936, avec Irène Joliot-Curie et Cécile Brunschvicg).

Dans sa riche correspondance avec l'écrivain Émile Guillaumin [7], Alexandre Boisserie raconte qu'il a rendu visite plusieurs fois à Eugène Le Roy, l'auteur du célèbre *Jacquou le croquant* (mort en 1907). C'est Henry Cellerier [8], journaliste et écrivain militant de l'Action française, d'une famille originaire de Saint-Germain-du-Salembre en Dordogne, qui a mis en contact

5. Archives nationales, dossier d'Anne Boisserie. Courrier du 11 juin 1915 de l'Inspecteur d'académie du Lot-et-Garonne au recteur de l'académie de Bordeaux.
6. Ce journal est diffusé à 3 000 exemplaires en Dordogne et dans certains départements voisins.
7. Cette correspondance est déposée aux Archives départementales de l'Allier. Elle couvre plus de quarante ans. Se trouve également là vingt ans de correspondance entre Ernest Pérochon et Émile Guillaumin.
8. Né en 1882, il décède au combat fin septembre 1914. Maurras, dont il était le secrétaire, lui rend hommage dans l'*Action française* le 3 juillet 1916. Alexandre Boisserie rapporte à Guillaumin que de nombreuses fois Henry Cellerier a essayé de le convaincre de convergences possibles entre l'Action française et la SFIO.

Émile Guillaumin et Alexandre Boisserie. Ce dernier met au point le premier programme agricole de la SFIO. Il prend la parole au congrès de Saint-Étienne, en 1909, qui est consacré à son élaboration.

Il est mobilisé à Béziers, comme sergent, au 96e RI[9]. Du fait d'un éclat d'obus, il perd un bras le 26 août 1916 au bois de la Croisette, entre Noyon et Compiègne (dans l'Oise), alors qu'il est sous-lieutenant au 152e RI surnommé « le régiment des Diables Rouges ». « Mais, dès le 26 août, le régiment, qui est en réserve de division dans une zone particulièrement marmitée, subit des pertes sensibles[10] ». Aussi est-il réformé et il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 23 octobre 1916.

Il rejoint alors Saint-Étienne où son épouse, militante socialiste, est inspectrice des écoles maternelles depuis le début du conflit. Sans l'Union sacrée de l'année 1914, un veto aurait été opposé vraisemblablement à son recrutement sur ce poste, d'après une note en ce sens figurant dans son dossier professionnel d'inspectrice. En effet, en 1912, son mari, autant syndicaliste et socialiste qu'elle, s'était vu refuser le droit de s'inscrire au concours d'inspecteur primaire[11].

Il redevient instituteur dans un établissement pour blessés militaires. De la rentrée 1922 au milieu des années trente, il est inspecteur primaire dans la Loire pour la moitié des écoles de l'arrondissement de Montbrison. Comme il ne peut conduire une automobile en raison de son handicap, il est autorisé à continuer à résider 9, rue Denis-Papin à Saint-Étienne. En effet, depuis la ville-préfecture, par les cars, il peut rejoindre toutes les écoles de sa circonscription, à savoir les petites communes rurales du centre et du sud de l'arrondissement en question. Il explique que cela lui serait impossible depuis la sous-préfecture.

Les rapports d'inspection soulignent ses efforts pour lutter contre l'exode des campagnes vers les villes. On retrouve chez lui, comme chez d'autres auteurs de l'époque, le souci de moderniser de l'agriculture afin de rendre moins pénible le métier de paysan.

Sa fille unique résidant en région parisienne (elle a épousé un médecin), lui et son épouse prennent leur retraite au 3, rue de l'Étape à Chennevières-sur-Marne (alors en Seine-et-Oise). Il y décédera en 1952. Toutefois, il a gardé l'habitude de séjourner en Dordogne une partie de l'année (sa belle-sœur y poursuit d'ailleurs une carrière d'institutrice). Aussi, bien qu'il soit retraité depuis quelques d'années, il se porte volontaire pour remplacer, pendant l'année scolaire 1939-1940, l'inspecteur primaire de Sarlat, André Dubet, qui est mobilisé. Lors de l'Occupation, qu'il passe en Dordogne, le courrier qu'il échange avec Émile Guillaumin témoigne de son antifascisme et de son regard critique sur les actions de l'entourage de Paul Faure. Il évoque l'état de siège

9. Archives de la Défense, YF 11230, Alexandre Boisserie.
10. Anonyme, 1925, p. 19.
11. Archives nationales, F17/2344, dossier Alexandre Boisserie.

dans lequel se trouve le département, du fait de l'importance des maquis. On sait que cette situation débouche sur l'opération Brehmer en Dordogne (et dans deux départements voisins) à la fin mars-début avril 1944.

D'après les lettres qu'il échangea régulièrement avec Émile Guillaumin, il resta militant socialiste SFIO jusqu'à son décès. Dans *Le Populaire*, après les élections législatives de 1936, il publie une série d'articles autour du résultat de celles-ci. En 1938, il donne des textes sur le syndicalisme agricole porté par des valeurs de gauche.

A. Boisserie s'exprime en tant que militant socialiste, une fois de plus, lorsque dans *Le Populaire* du 2 avril 1938, il présente le premier numéro des *Cahiers de Jacquou le croquant* sorti en janvier 1937. A. Boisserie écrit que « les problèmes paysans délicats et complexes se sont toujours imposés comme des problèmes vitaux aux époques de rénovation sociale ». On remarque dans ce nouveau périodique un article de Suzanne Lacore : « La Femme dans l'agriculture ». Cette revue est placée sous le patronage de l'écrivain Charles Vildrac, du député SFIO de l'Aisne Georges Monnet (ministre de l'Agriculture dans le premier gouvernement Blum), du député socialiste de la Loire Albert Sérol et du secrétaire de la Confédération nationale paysanne Henri Calvayrac, agriculteur en Haute-Garonne. L'objectif annoncé est de faire de ces *Cahiers* un lien entre le prolétariat urbain et le monde paysan pour permettre des conférences, des semaines d'études de paysans en ville et d'ouvriers à la campagne. L'aide à l'impulsion de « musées de terroir » est proposée. Après quelques numéros, la revue disparaît du fait de la déclaration de guerre.

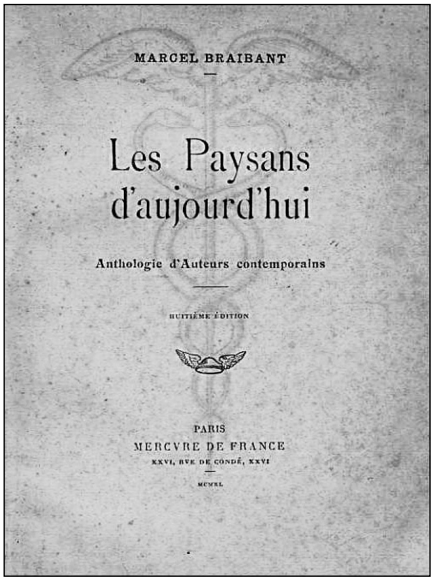
MARCEL BRAIBANT

Les Paysans d'aujourd'hui

Anthologie d'Auteurs contemporains

HUITIÈME ÉDITION

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXXIX

Fig. 3. Dans cet ouvrage, publié en 1939, se trouvent sélectionnés en particulier un article de René Dumont, deux textes de Guillaumin, deux de Giono et deux d'Alexandre Boisserie : *Le petit meunier* et *La possession du sol : une dignité*.

Deux des textes d'Alexandre Boisserie sont également publiés en 1939 par Marcel Braibant dans *Les paysans aujourd'hui. Anthologie d'auteurs contemporains* (fig. 3).

Son roman *Terre paysanne* : regard sur le Périgord pendant la première guerre mondiale

Rappelons que le roman *Terre paysanne* est publié en cinquante-et-un épisodes, en avril et mai 1938, dans *Le Populaire*, journal dont Paul Faure est le rédacteur en chef. Il est devenu *La guerre et les paysans : mémoire du père*

Toine paysan périgourdin dans un numéro de la revue *Les Cahiers des Amis de Jacquou le croquant*. Son action se déroule de fin 1917 à début 1918.

Les jeunes hommes du village sont presque tous morts à la guerre et Sandrette Berger, dont le mari est prisonnier en Allemagne, voit avec regret que ses deux fils travaillent en ville même s'ils reviennent ponctuellement pour des travaux agricoles. La fille du boulanger a un jeune prétendant qui lui propose d'aller vivre en ville lorsqu'ils seront mariés.

Toinil a soixante-douze ans et a fondé un syndicat agricole. C'est le père de Louis Barlutiaux. Il parle ainsi des femmes du village :

> « Toutes celles de son jeune temps étaient là. Il se rappelait la fraîcheur des visages, la souplesse des corps, la gaieté des yeux, la vielle du vieux Pestouri entraînant les couples. Vingt ans avaient suffi pour éteindre l'éclat de tant de jeunesse. Voilà ce que coûtait la petite propriété paysanne célébré dans l'Histoire comme une conquête de la liberté. Il se demanda par quel miracle ces femmes tenaient depuis quatre ans de deuils, de soucis, de fatigues. C'est qu'elles portaient en elles, il le savait bien, inscrits dans les fibres de leur chair, siècle après siècle, les durs commandements de la terre. Une longue filiation paysanne avait créé leurs impulsions, leurs réactions instinctives, toute leur âme terrienne, leur imposant les gestes éternels. C'était cela le miracle, cette persistance, cette fidélité, cette hérédité invincible ».
>
> « Il songeait à ces derniers mois de labeur où il avait vu tant de femmes surmenées, vieillies avant l'âge, angoissées par les menaces du front, portant sur leurs épaules, depuis quatre ans, tous les soucis des domaines, prisonnières de leur tâche, soumises aux commandements de la terre, presque sans sommeil, dans de pauvres maisons sans aisance et sans confort ».

Marie Barlutiaux est accusée de tromper son mari Louis avec Segondat. La rumeur est colportée par Florine qui aurait voulu épouser Louis. La famille Barlutiaux souhaite que Segondat quitte la ferme de La Reynie pour que la rumeur cesse mais Toinil décide de maintenir Segondat pour l'avenir de l'exploitation agricole : « La terre commande ».

Ce sont deux néo-citadins, élevés dans le village, qui viennent troubler l'harmonie villageoise, car eux ne tiennent pas leur langue. Comme dans *Nêne*, roman d'E. Pérochon, lui aussi instituteur et couronné du prix Goncourt pour cette œuvre, la scène de beuverie est un élément clé du roman.

> « - Laisse donc ! intervient Jacques Barlutiaux, ne vois-tu pas qu'il est saoul ?
>
> - Saoul toi-même, frère de cocu ?
>
> - Comment ? Frère de cocu ?
>
> - Oui, écris donc à ton frère que Segondat couche avec sa femme.
>
> Pendant quelques secondes, l'étonnement se peignit sur tous les visages, Jacques Barlutiaux se dressa enfin.
>
> - Répète ! Fit-il.
>
> - Frère de cocu ! oui, frère de cocu !

> Et têtu, les poings serrés, prêts aux coups, il rejeta du pied sa chaise qui le gênait. Les jeunes filles, la tête en avant, appuyées des deux mains sur la table, le traitèrent de voyou. Jean Berger vit tout le monde contre lui. Il eut un instant d'hésitation.
>
> - Viens ! dit-il brusquement à son frère.
>
> Et, après un haussement d'épaules dédaigneux, bousculant des chaises, il se dirigea vers la porte.
>
> - Paysans ! cria-t-il avant de disparaître, suivi de près par son frère.
>
> Florine, surprise, par la rapidité de la scène, se ressaisit vite. Un peu émue, elle s'indigna contre les deux garnements et prêcha le calme. Mais au fond d'elle-même, elle ressentait une joie secrète ».

Marie sent que maintenant les villageoises vont pouvoir s'autoriser des choses :

> « Croyez-vous qu'on me laissera tranquille tant que Segondat vivra avec nous ? Où sera la preuve de mon honnêteté ? Puis Louis saura ! dit-elle. Les femmes, Florine en tête, sont capables de tout. Elles lui écriront, soyez-en sûres. Louis a beau m'aimer, avoir toute confiance en moi, il sera bouleversé, inquiet, méfiant malgré lui ».

Toinil meurt. Louis vient pour son enterrement et Segondat est remercié. Après la mort de Toinil, Marie retrouve la confiance des villageois, ces derniers comprenant que les rumeurs étaient sans fondement : il n'y avait pas que Florine qui avait autant besoin de la force de travail de Segondat que de son affection. Une autre femme était également dans ce cas.

Segondat, lassé des intrigues dont il a été l'objet, décide de partir en Corrèze. Florine se suicide et Marie Barlutiaux est accusée alors par certains d'être responsable de sa mort. On notera que Florine Cantagrel, fille de meunier, a hérité du moulin. On sait que les meuniers ont traditionnellement mauvaise réputation, accusés d'être malhonnêtes. On trouve trace de cela dans la littérature orale et écrite. De plus, le moulin peut être hanté par le diable comme dans le roman du XIII^{e} siècle *Claris et Laris* et parfois le diable prend l'apparence du meunier, comme dans le conte « Moulin de glace, moulin de fer » par Henry Carnoy, publié en 1885.

Alexandre Boisserie met des mots pertinents derrière les souffrances de ces femmes et montre combien, en cette période, les rumeurs villageoises sont liées à l'absence des époux.

Conclusion

Rappelons-nous le scandale qui suivit, en 1923, la parution du roman *Le Diable au corps* de Raymond Radiguet, basée sur une histoire vraie qui s'est passée à Saint-Maur-des-Fossés. Raymond Radiguet, jeune garçon désœuvré

qui va fêter ses quatorze ans, rencontre une institutrice, épouse de poilu. Cette dernière devient sa maîtresse.

Sur le manque de fidélité des épouses de poilus, on ne trouve pas trace de dessins humoristiques dans la presse périgordine. La presse de province n'en propose quasiment jamais. En revanche, on en relève une allusion dans un des tous premiers dessins du *Canard enchaîné* signé par Lucien Laforge le 30 août 1916. On y voit une femme évaluer la résistance du lit conjugal avant d'y accueillir un gros bourgeois, le lit est surmonté du portrait du mari absent en uniforme et la femme reprend la formule : « Pourvu qu'il tienne ».

Quelques articles de la presse périgordine évoquent des poilus qui tentent de tuer leur épouse parce qu'elle les a trompés. Ceci seulement à partir de 1917, car Clemenceau (ancien patron de journal), en arrivant à la présidence du conseil, allège un peu la censure. On voit aussi le cas où le mari tond son épouse. À l'origine de ces drames conjugaux, souvent une lettre, anonyme ou non, envoyée du village vers le front. Ainsi, un poilu du 117e RI blesse, avec un couteau, sa femme ouvrière à la poudrerie de Bergerac en novembre 1917

—0—

COUPS DE COUTEAU. — Dans la matinée de mardi, au cantonnement de l'Alba, le nommé Gaston Aubert, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à Paris, soldat au 117e d'infanterie, a donné un coup de couteau à sa femme, qui travaille à la poudrerie, l'atteignant à l'œil. Il s'est ensuite porté un coup de son arme; ces deux blessures sont sans gravité.

Aubert aurait agi dans un accès de jalousie. Il a été arrêté et mis à la disposition de l'autorité militaire.

—0—

Fig. 4. Extrait du *Journal de Bergerac*, samedi 10 novembre 1917.

(fig. 4) ; un mobilisé de Saint-Barthélemy-de-Bellegarde déserte pour abattre sa femme d'un coup de fusil en juin 1918 [12] (fig. 5)...

Outre la question de la fidélité des femmes de combattants, plusieurs thèmes, non traités ici, sont aussi présents dans ce roman, notamment

12. Les circonstances sont plus détaillées dans le *Journal de la Dordogne* que dans *La Croix du Périgord*.

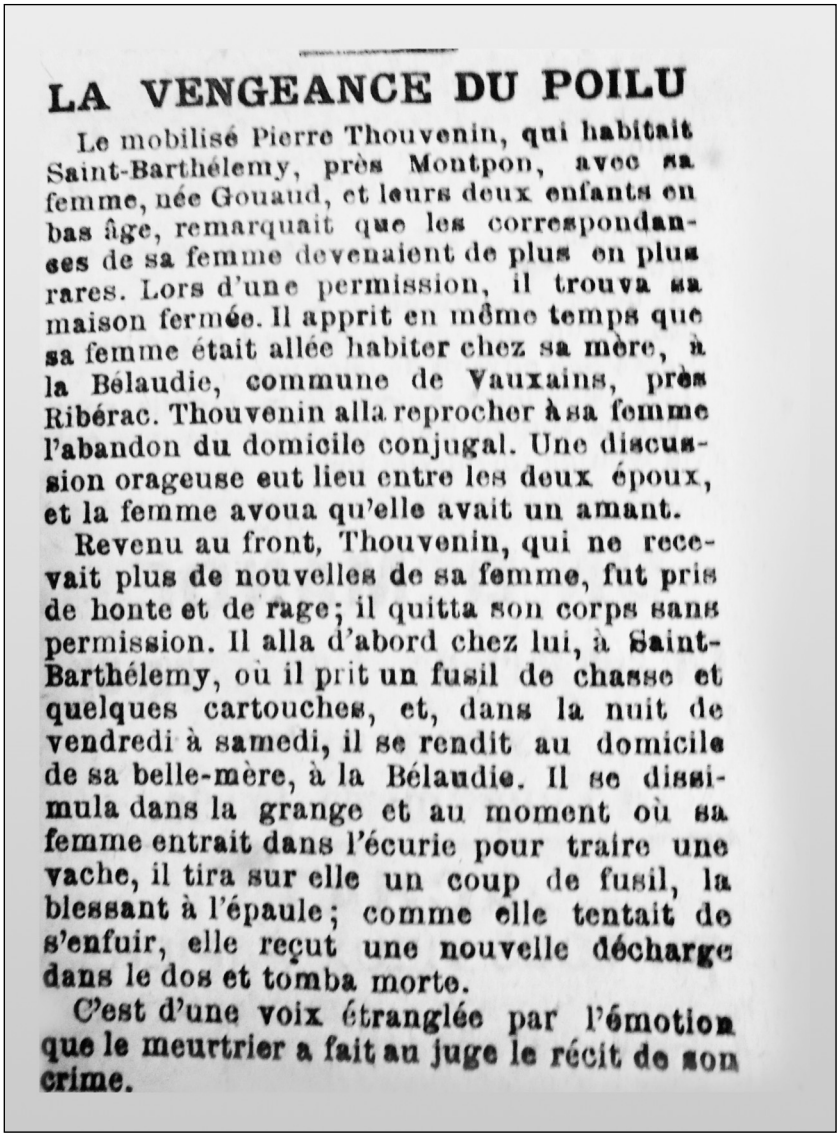

LA VENGEANCE DU POILU

Le mobilisé Pierre Thouvenin, qui habitait Saint-Barthélemy, près Montpon, avec sa femme, née Gouaud, et leurs deux enfants en bas âge, remarquait que les correspondances de sa femme devenaient de plus en plus rares. Lors d'une permission, il trouva sa maison fermée. Il apprit en même temps que sa femme était allée habiter chez sa mère, à la Bélaudie, commune de Vauxains, près Ribérac. Thouvenin alla reprocher à sa femme l'abandon du domicile conjugal. Une discussion orageuse eut lieu entre les deux époux, et la femme avoua qu'elle avait un amant.

Revenu au front, Thouvenin, qui ne recevait plus de nouvelles de sa femme, fut pris de honte et de rage; il quitta son corps sans permission. Il alla d'abord chez lui, à Saint-Barthélemy, où il prit un fusil de chasse et quelques cartouches, et, dans la nuit de vendredi à samedi, il se rendit au domicile de sa belle-mère, à la Bélaudie. Il se dissimula dans la grange et au moment où sa femme entrait dans l'écurie pour traire une vache, il tira sur elle un coup de fusil, la blessant à l'épaule; comme elle tentait de s'enfuir, elle reçut une nouvelle décharge dans le dos et tomba morte.

C'est d'une voix étranglée par l'émotion que le meurtrier a fait au juge le récit de son crime.

Fig. 5. Extrait du *Journal de la Dordogne*, mercredi 9 juin 1918.

l'enrichissement des campagnes par la montée des prix agricoles et les bouleversements qui obligent femmes et enfants à entrer dans une mobilisation économique et culturelle. Ces deux groupes sont à la fois acteurs et spectateurs de leurs nouvelles responsabilités car celles-ci sont mises en scène par la

propagande. Dans l'immédiate après-guerre, le nombre de divorces s'envole pour un faisceau de raisons quasiment toutes dues à ce que chacun a vécu de son côté entre 1914 et 1918.

A. C.

Bibliographie

ANONYME, [1925]. *Le Quinze-deux pendant la Grande Guerre. De l'Alsace aux Flandres* (historique du 152e RI pendant la guerre 1914-1918), imprimerie Berger-Levrault, 95 p.

BOISSERIE Alexandre, 1939. « La guerre et les paysans : mémoire du père Toine paysan périgourdin », *Cahiers de Jacquou le croquant*, n° 2, 43 p.

Fig. 6. L'adaptation cinématographique des *Gardiennes* est sortie le 6 décembre 2017, avec comme acteurs principaux Nathalie Baye, Laura Smet, Cyril Descours et Olivier Rabourdin. Il a pour réalisateur Xavier Beauvois et productrice Sylvie Pialat. Il pose avec finesse la question récurrente de la fidélité des femmes qui taraude les poilus et est un sujet de conversation permanent chez les villageois.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

Quelques graffitis non paléolithiques des cavernes et souterrains du Périgord

par Brigitte et Gilles DELLUC

Depuis la fin de la dernière guerre, les spéléologues de Dordogne, notamment ceux du Spéléo-Club de Périgueux, se sont attachés à décrypter avec succès les vestiges paléolithiques des parois des cavernes déjà connues ou pénétrées après désobstruction. Ces investigations minutieuses révèlent aussi, assez souvent, des graffitis divers, bien plus récents. Les signatures des visiteurs de la fin du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ sont nombreuses, notamment à Rouffignac ou à Font de Gaume. Mais on relève parfois des inscriptions, gravées ou peintes, plus anciennes et/ou plus singulières : des signatures inattendues et des graffitis de nature religieuse, politique, anarchiste, commémorative, professionnelle ou historique.

Nous nous limiterons ici à quelques exemples.

I. Signatures anciennes

Deux sont particulièrement remarquables, l'une du XVII^e^ siècle, l'autre du XVIII^e^.

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

A. Le sieur P. Defoix à la grotte La Martine (Domme)

À Domme, la grotte La Martine s'ouvre dans un jardin de la rue Jacques-de-Maleville, non loin de la falaise dominant la Dordogne. Elle n'est pas ouverte à la visite publique. Elle comporte deux galeries ornées de dessins noirs datant de quelque 25 000 ans, de l'époque gravettienne : la galerie du Bison D et la galerie de la Mort C. La première est ornée du bison 1 dessiné en noir dans une véritable chapelle entre les concrétions : il ressemble comme un frère aux bisons de la Frise noire de Pech-Merle dans le Lot [1]. En 1963, son accès, muré par des concrétions, a été désobstrué par Raymond Berny, aidé par quatre jeunes spéléologues. Plus loin, au pied d'un aven, se trouve l'ossuaire E (avec des restes de mammouth). Le décor paléolithique de la galerie de la Mort (dessins du mammouth 3 et du bouquetin 4) a été reconnu un peu plus tard.

Les autres galeries du réseau de La Martine étaient connues depuis longtemps (fig. 1). Les jeunes gens venaient y danser ; le sorcier Pipette y descendait. Au cours des années 1960, Jean Lachastre a conduit des fouilles dans le cône d'éboulis de l'entrée et y a recueilli de nombreux vestiges néolithiques.

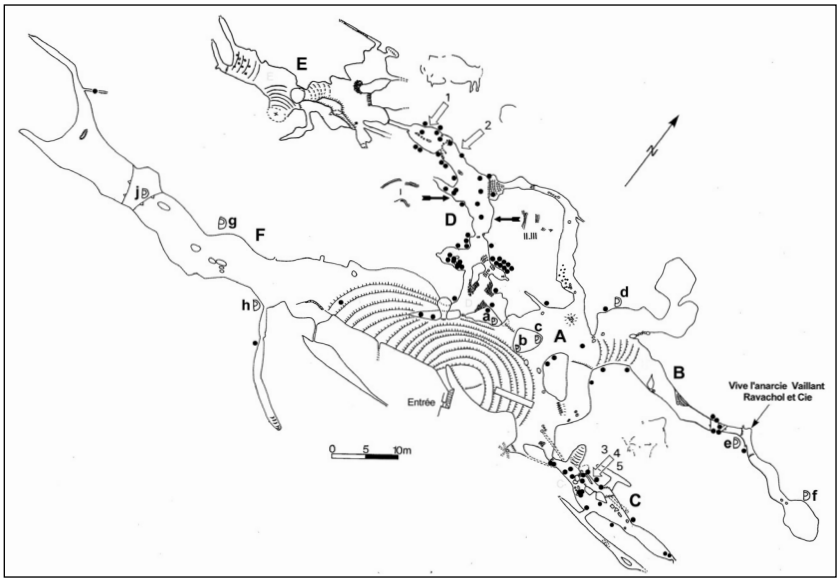

Fig. 1. *Grotte La Martine, Domme*. Plan de la grotte (topographie Delluc et SCP), avec indication des traces de torches, des signatures de P. Defoix (a et b au pied de l'éboulis d'entrée ; c à f dans la Galerie de la Faille B ; g à j dans la Grande galerie F), des dessins paléolithiques (1 et 2 dans la Galerie du Bison D ; 3 à 5 dans la Galerie de la Mort C) et des tracés digitaux (I à III dans la Galerie D).

1. À la fin du siècle dernier, un tel dessin de bison quercynois trôna longtemps sur la marque postale de La Poste en Dordogne.

Mais les parois de la grotte conservent aussi les témoignages d'intéressantes visites des siècles passés [2].

Les signatures de P. Defoix, au pied de l'éboulis d'entrée et dans la salle A

Sur la paroi nord de la salle d'entrée, face à l'éboulis, se lit la première signature de P. Defoix limitée aux lettres P et D enchevêtrées (fig. 2). Ce monogramme a d'abord été interprété comme paléolithique et représentant « un cheval debout devant un poteau » par A. Glory et J. Lachastre en août 1965. C'est la découverte d'autres signatures complètes de ce visiteur, accompagnées de la date 1669, qui nous a permis d'éliminer ce diagnostic. En effet, P. Defoix, au XVII[e] siècle, n'a pas hésité à parcourir, d'un bout à l'autre, deux des galeries de ce grand réseau. Dans la grande galerie F, il a inscrit sa signature trois fois : en g, le patronyme est complet ; en h, les lettres de la fin du mot se chevauchent ; en j, il manque les lettres « i » et « x » à la fin du mot, mais la signature est surmontée de la date « 1669 » [3] (fig. 3). Nous n'avons pas réussi identifier ce visiteur, mais il était courageux : on redoutait alors les cavernes et les dates anciennes de visites sont peu fréquentes [4].

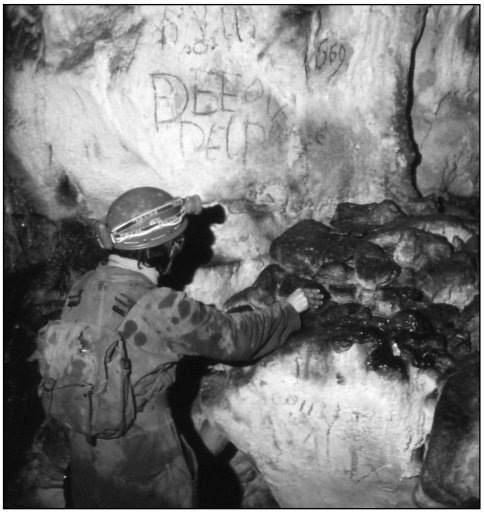

Fig. 2. *Grotte La Martine, Domme*. À l'entrée de la Galerie de la Faille B, le panneau c porte la signature de P. Defoix accompagné par la date 1669 à 2 reprises (photo Delluc).

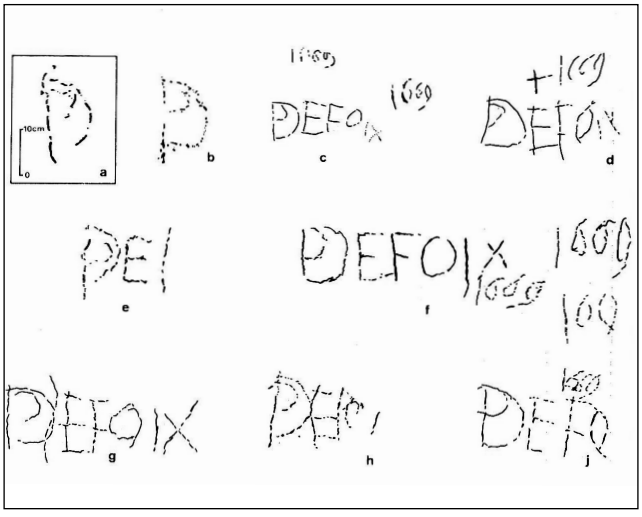

Fig. 3. *Grotte La Martine, Domme*. Relevé des signatures de P. Defoix avec la date de 1669. Le monogramme a fut d'abord considéré à tort comme préhistorique (relevés Delluc).

2. Delluc, 1983 et 1991.
3. Louis XIV vient de prendre le pouvoir après la mort de Mazarin en 1661.
4. Guichard, 1988. On note cependant à La Martine un autre graffiti assez ancien : « Jules Dumas 1835 ».

Les signatures de P. Defoix, dans la galerie de la Faille B

Le sieur P. Defoix a poursuivi son exploration jusqu'au fond de la galerie de la Faille B, en partant d'une salle circulaire A, au nord-est de l'éboulis d'entrée. Les parois de cette salle et les larges galeries suivantes sont couvertes de nombreux graffitis à la fumée et au crayon, témoignant de visites fréquentes entre 1880 et 1910. Au-delà d'un virage, la galerie est plus étroite et sinueuse. Les deux parois sont couvertes de nombreuses traces et points noirs d'origines variées (charbon, crayon noir, sanguine, fumée…), difficiles à situer dans le temps. Aucune n'évoque un tracé paléolithique. Cette galerie est traversée par une faille importante au niveau du virage, témoignant de l'instabilité de la roche au voisinage de la falaise [5]. Considérée comme dangereuse, cette galerie a été peu fréquentée par les spéléologues modernes, au demeurant préoccupés par l'exploration des autres parties de ce grand réseau souterrain. En 1669, le sieur P. Defoix a laissé plusieurs fois sa signature dans la galerie de la Faille : en d, au début de la galerie, une signature complète avec la date « 1669 » et une croix ; en e, une signature incomplète ; en f, tout au fond de la galerie, une signature complète, écrite grâce à un fusain dont on voit les fragments [6], avec trois fois la même date.

Une autre date ancienne « 1687 », accompagnée de graphismes géométriques, est signalée par le spéléologue C. Carcauzon dans la grotte du Cluzeau (Coutures) [7].

B. Le juge Pélissier de Barry (ou son fils) à la grotte de Miremont (aujourd'hui Rouffignac)

Son patronyme, « BARRY », tracé au charbon d'une lampe ou d'une torche, barrait le corps de deux mammouths de la Frise des 10 mammouths peints de la Galerie Henri Breuil (fig. 4) [8]. Il a été effacé lors de l'aménagement de la cavité et ne se devine plus guère. Jean-Baptiste Pélissier de Barry (~1727-1795) était ingénieur-géographe, avocat au parlement de Paris, feudiste, écuyer, conseiller du roi. Il vint en Périgord comme bailli royal de Lalinde. Il fut bientôt lieutenant civil, criminel et de police de la baronnie de Limeuil et juge de cette baronnie en 1766 ou 1767. En 1765, il avait dressé le terrier de la seigneurie de Miremont et se fixa au Bugue comme bailli royal de la juridiction. Il s'attacha à améliorer la voirie de la ville et des alentours [9]. Par trois voûtes maçonnées, il fit fermer le gouffre de Proumeyssac, où les malandrins jetaient, disait-on, leurs victimes. Son fils, avocat comme lui selon François-de-Paule

5. Delluc, 1983 et 1991. Quatre témoins de verre, scellés anciennement pour en suivre l'évolution, étaient tous brisés en 1981 au moment de notre étude.
6. Au microscope grossissement 30.
7. Carcauzon, 1984.
8. Nougier et Robert, 1959, pl. 10c.
9. Dessalles, 1857, p. 127-130.

Fig. 4. *Grotte de Rouffignac*. Le nom de Barry était celui d'un bailli royal du XVIII[e] siècle et de son fils (extrait de Nougier et Robert, 1959).

Latapie, fréquentait aussi les cavernes [10]. Le peintre Gabriel Bouquier, qui leva un plan de Rouffignac vers 1770 [11], signale une « allée où le sieur de Barry resta pendant une heure égaré ». Ce fuligineux « Barry », recouvrant 2 mammouths tracés au manganèse, permit au Pr P.-P. Grassé de se prononcer sans ambiguïté sur l'authenticité des figures sous-jacentes.

Dans un passionnant mémoire, F. Guichard observe qu'au XVIII[e] siècle, avec le développement de l'instruction, les signatures ne sont pas exceptionnelles : grottes de Journiac (avec les noms Simon, Gaston et Dutard et la date de 1704), Roffi (Sainte-Nathalène), pigeonnier de Cussac (le Buisson-de-Cadouin), la Brauge (Plazac), Péchialet (Grolejac) et les cavités de la falaise du Comte (Castelnaud-Fayrac) [12]. Les patronymes et les dates abonderont au XX[e] siècle, parfois au fond de cavités aériennes ou très étroites, d'accès difficile, telles les grottes de la falaise de Beynac et de Fronsac à Vieux-Mareuil.

II. Graffiti religieux

La petite grotte du Serpent (à Saint-Avit-Sénieur) passe pour la cavité où se serait retiré l'ermite saint Avit. Nous y avons relevé des gravures : 4 croix latines sur socle, 3 arcs d'ogive et les inscriptions « ST Avit 1854 » et « Hyy 1846 » [13], semblant témoigner d'un pieux pèlerinage (fig. 5) [14]. Une pierre plate, trouvée au sol par Paul Fitte, porte le dessin gravé jadis d'un bateau [15].

On cite quelque six Avit qui furent canonisés. Parmi eux, Avitus, le futur saint Avit du Périgord, serait né à Lanquais, de famille noble, et aurait été soldat du roi wisigoth Alaric II. Il aurait été fait prisonnier durant la bataille de Vouillé

10. Bouchereau, 1967 ; Penaud, 1999.
11. Delluc et Rossy, 1989.
12. Guichard, 1988.
13. « Hyy » est mal lisible.
14. Delluc, 1975.
15. Delluc, 1997.

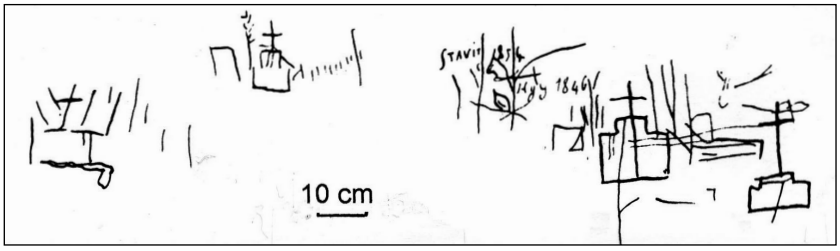

Fig. 5. *Grotte du Serpent, Saint-Avit-Sénieur*. Les dates 1846 et 1854, les croix et les ogives témoignent sans doute de pieux pèlerinages (relevé Delluc).

(507) et conduit à Paris par les soldats de Clovis [16]. À sa libération, dix ans plus tard, il aurait pris l'habit monastique dans le Poitou puis mené une vie d'ermite, guérisseur et thaumaturge, dans la grotte du Serpent, au milieu d'un désert infesté de serpents [17] et vis-à-vis d'un temple où l'on vénérait près de 3 000 idoles ou faux dieux. Il aurait provoqué un séisme (ou récité une simple prière) qui aurait détruit le temple [18]. Il serait mort vers 570 et ses restes auraient été inhumés dans l'église ou chapelle Sainte-Marie du Val, aujourd'hui disparue [19].

Il demeure un petit mystère. En 1909, l'abbé Joseph-Henri Chastaing, futur camérier du pape Pie XI, souhaita « dégager la crypte à sculptures, comblée depuis une vingtaine d'années », que l'abbé Audierne situait en 1851 entre la grotte du Serpent et le bourg [20]. La SHAP lui octroya une modeste subvention de 20 F [21]. En octobre, le prêtre signala avoir découvert « une cella funéraire mérovingienne » ornée, sur la voûte, de croix gravées. On n'en sut pas plus. Peut-être s'agissait-il de la grotte du Serpent dans laquelle le géologue Paul Fitte exécutera plus tard quelques recherches…

III. Graffiti politique

La salle basse du donjon de Bourdeilles n'est accessible que par une trappe et a dû servir d'oubliettes. Sur son mur nord, chichement éclairé par un rai de lumière, nous avons découvert en 1968, sculptés sans doute par un prisonnier, peut-être templier [22], des bas-reliefs : orant, Christ en croix, Vierge à l'Enfant, cavaliers… [23]

16. La tradition rapporte aussi qu'après la bataille de Tolbiac (496), Clovis était devenu chrétien sous l'influence de deux évêques : saint Avit de Vienne et saint Rémy de Reims…
17. Peut-être y a-t-il une certaine confusion avec son voisin saint Front ou d'autres saints « herpétocides » (Voragine, 2014).
18. Schunck, 2008, t. 1, p. 33-34.
19. Testut, 1923, 2, p. 318 ; Carles, 1883.
20. Audierne, 1851.
21. Ces 20 francs-or équivalent seulement à quelque 80 euros actuels. Pas de quoi faire de gros travaux de terrassement...
22. Le château appartenait en effet au roi Philippe le Bel au tout début du XIVe siècle.
23. Delluc et Lantonnat, 1968 ; Delluc, 1989.

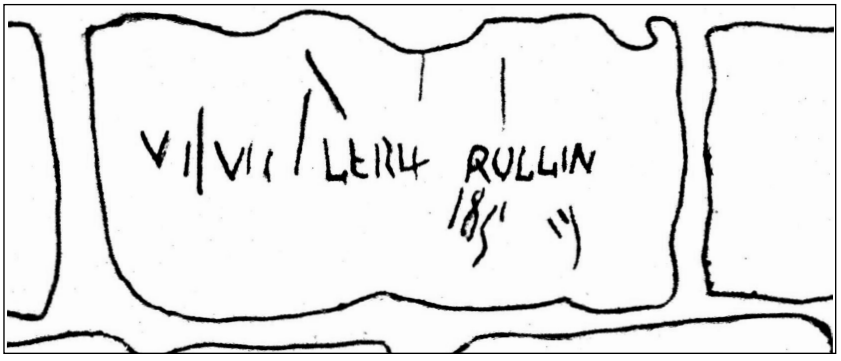

Fig. 6. *Oubliettes du château de Bourdeilles*. Un partisan de Ledru-Rollin s'est exprimé ici, sans doute peu après l'élection présidentielle de décembre 1848. Louis Napoléon Bonaparte avait été élu… (relevé d'après photo Delluc).

Mais, du côté opposé, se lit, non sans difficulté, une inscription et une date gravées en fines majuscules : « VIVE LERU-ROLLIN 185(?) » (fig. 6). Voilà bien l'œuvre d'un des (rares) partisans d'Alexandre Auguste Ledru (1807-1874), dit Ledru-Rollin, qui fut riche avocat et député radical, puis, en 1848, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de la Deuxième République [24]. Opposant à la monarchie de Juillet, souhaitant une république démocratique et sociale, cet homme politique se présenta à la première élection du président de la République au suffrage universel de décembre 1848. Il obtint 5% des voix [25]. Et c'est Louis-Napoléon Bonaparte qui fut élu au premier tour, avec près de 75% des voix... [26]

IV. Graffiti anarchiste

Dans la grotte La Martine de Domme, à l'extrémité de la galerie de la Faille, sur la paroi nord, au niveau du virage, à 1,75 m de haut, se lit un graffiti singulier, écrit en lettres cursives noires, bien régulières, mais entachée d'une faute d'orthographe : « Vive l'anarcie Vaillant Ravachol et Cie » (fig. 7a). Cette inscription a été tracée en face de l'un des monogrammes de P. Defoix (en e), plus de deux siècles après l'audacieuse visite de ce dernier.

Comme l'on sait, François Koënigstein, *alias* Ravachol (1859-1892), le Rocambole de l'anarchisme, fut jugé pour divers attentats à la bombe. Il accueillit le verdict au cri de « Vive l'Anarchie », fut décapité en 1892 et

24. Il avait été à l'origine de l'instauration du suffrage universel masculin.
25. Cavaignac, 20%. Lamartine, Raspail et Changarnier : moins de 1% chacun. La deuxième élection du président de la République au suffrage universel (masculin et féminin) n'aura lieu qu'en 1965…
26. Lagrange, 1992.

Fig.7a. *Grotte La Martine, Domme* : a - cette déclaration est sans doute l'œuvre de Paul Reclus ou d'un de ses amis (photo Delluc) ; b - *Paul Reclus à l'époque des attentats anarchistes*. Ce propagandiste anarchiste se retira à Domme (photo DR).

devint un mythe [27]. Pour le venger, au lendemain du scandale de Panama, en décembre 1893, Auguste Vaillant (1861-1894), plus ou moins manipulé par la police, lança une bombe en pleine séance de la Chambre des députés. Elle fit un cinquantaine de blessés (légers), mais l'anarchiste fut également guillotiné.

Devant le graffiti anarchiste de la grotte ornée de Domme, on ne peut manquer d'évoquer le souvenir du communiste libertaire Paul Reclus (1898-1941), dit Georges Guyou (fig. 7b). Ingénieur issu de l'École centrale et militant anarchiste, il faisait partie de la famille Reclus de Sainte-Foy-la-Grande, rendue célèbre par son oncle, le géographe Élisée Reclus, lui aussi anarchiste [28]. Propagandiste « par le fait » [29], Paul connut l'exil à Londres et Bruxelles, mais il rentra en France en 1914 et se fixa en 1919 à Domme où sa femme mourut en 1927 et où il installa un intéressant musée régional qui porte son nom [30].

V. Graffiti professionnel

Une vaste et profonde carrière souterraine, proche de la grotte ornée magdalénienne de Font-Bargeix (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier),

27. On chanta *La Ravachole* sur l'air de *La Carmagnole*. Sa demi-tête, sagittalement découpée, fut longtemps conservée à la Salpêtrière, Paris. Elle fait partie des souvenirs d'internat des hôpitaux de Paris de J.-C. Ruffin (Ruffin, 2009) et de l'un d'entre nous (GD).
28. « L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre, déclare-t-il à l'Université nouvelle de Bruxelles en 1895 ». Auteur, entre autres, de la brochure *l'Anarchie*, 1896.
29. C'est-à-dire par le terrorisme, la « reprise individuelle » et autres actions violentes.
30. Maitron, 1964-1997. Ne pas le confondre avec l'autre Paul Reclus, jeune frère d'Élisée Reclus, chirurgien des hôpitaux de Paris.

conserve, sur ses murs tout lisses, des inscriptions cursives, tracées au charbon de bois au début du XX[e] siècle [31]. L'une mentionne les recommandations, assez malhabiles, de l'exploitant de la carrière : « Tous ceux quis ce feron prandre a toucher nimporte quelle outil les dimanche serons rigoureusement poursuivits » (fig. 8). On peut se poser une question : le signataire, G. Moreau, patron carrier à Puybéreau (Saint-Martial-de-Valette), voulait-il que fût respecté le repos dominical ou redoutait-il que des visiteurs mal intentionnés profitassent de ce jour saint pour voler des outils sur son chantier ?

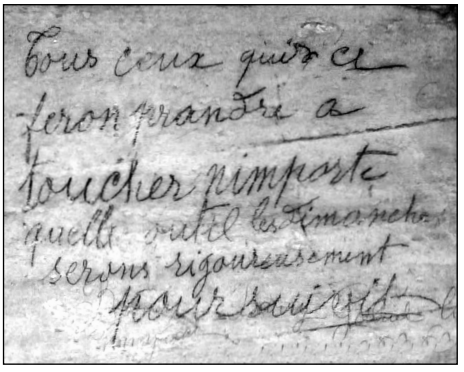

Fig. 8. *Carrière souterraine, Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier*. Au début du XX[e] siècle, le patron carrier Moreau surveillait plus son matériel que son orthographe… (photo Delluc).

VI. Graffiti commémoratif

Une surprise ! Dans cette même carrière souterraine, le même carrier, qu'on imaginerait plutôt terre à terre, a rédigé quelques lignes commémorant le passage de la fameuse comète de Halley en 1910 : « La Comette. Le 18 mai 1910 cette vaguabonde Devez tout a néantire heureux pour Nous que Dieu nous donna la température de pluie ce qui luit noya la queu quit devet nous tous empoisonés. G. Moreau [32] » (fig. 9a).Voila donc quelqu'un qui avait « tiré

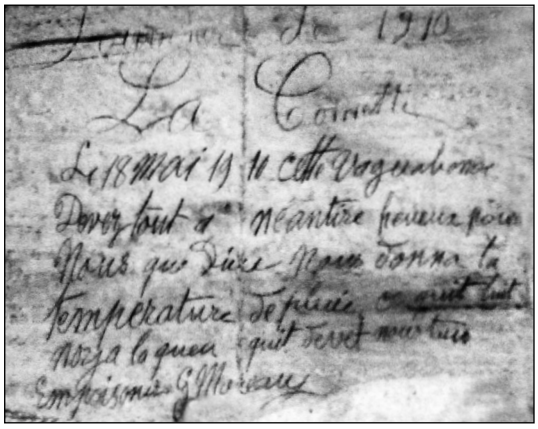

Fig. 9. *Carrière souterraine, Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier*. La comète de mai 1910 était redoutée dans le monde entier : a - en Dordogne (photo Delluc) ; b - dans d'amusants dessins de l'époque.

31. Delluc, 2013.
32. Delluc, 2013.

des plans sur la comète », comme on disait… [33] On sait, grâce à l'astronome anglais Edmond Halley (1656-1742), que la comète de Halley nous revient tous les 76 ans environ. Le malheur, c'est qu'en 1909, Camille Flammarion avait annoncé que la Terre se trouverait balayée par la queue de la comète et que les spécialistes d'analyse spectrale avaient déclaré que cette queue contenait des gaz toxiques comme le cyanogène. Tout le monde trembla et, durant la nuit du 18 au 19 mai 1910, une foule de fidèles vint prier place Saint-Pierre à Rome et à Notre-Dame de la Garde à Marseille. Des dessins humoristiques témoignèrent de cette panique mondiale (fig. 9b). Heureusement, le lendemain, comme le Trissotin des *Femmes savantes*, chacun put s'exclamer, rassuré : « Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle… »

VII. Graffitis historiques (Rouffignac et la Mouthe)

A. La grotte de Rouffignac : des Grecs ou des FTP ?

Dans *Les Abîmes*, le père de la spéléologie Édouard-Alfred Martel (1859-1938), venu explorer les 12 et 13 août 1893 la grotte de Rouffignac et en lever le plan, signale : « Un érudit facétieux s'est amusé à graver la date de 1582 (en chiffres du temps) à l'un des bouts de la branche Nord, et une longue inscription grecque dans la galerie du Ruisseau [34] ».

C'est dans cette même caverne que les membres du Spéléo-Club de Périgueux (à l'époque S.C. périgourdin) repérèrent en 1948, pour la première fois, la Frise des trois rhinocéros, proche de la Frise des mammouths [35]. Ils la photographièrent en arrière-plan de leur campement souterrain (fig. 10) [36] et, comme il se devait, avertirent immédiatement le directeur de la Circonscription préhistorique, Séverin Blanc. Mais ils ne trouvèrent pas chez lui « le soutien et l'avis éclairé qu'ils étaient en droit d'en attendre » [37]. Ce préhistorien attribua ces dessins à des maquisards et les inventeurs s'inclinèrent [38] : « Ils avaient laissé échapper cette découverte qu'ils estimaient à juste titre, mais trop tard, leur revenir de plein droit » [39]. Des maquisards dans cette grotte ? La Galerie

33. Depuis la très brillante comète de 1882, visible à l'œil nu, et probablement fragment d'une comète plus grande encore.
34. Martel, 1894, p. 371, note 1. La date de 1582 est célèbre : c'est celle du passage du calendrier julien au calendrier grégorien. En France, le lendemain du 9 décembre fut le 20 décembre. En Russie, ce changement n'aura lieu que le 31 janvier 1918.
35. Bouchereau, 1967, p. 116.
36. Ils publièrent même cette photo peu après (Pierret, 1953).
37. Plassard, 1999.
38. Breuil, 1960 ; Leroi-Gourhan et Delluc, 1995.
39. Plassard, 1999. En 1955, « un dessin de bovidé gravé […] indéniablement de facture préhistorique » fut signalé « non loin de l'embranchement de la diaclase Martel » par J. Dubois du groupe Corrèze de la Société spéléologique de France (CR paru en juin 1956). En juillet 1956, le Pr L.-R. Nougier et le préhistorien R. Robert révéleront la grotte ornée, à Poitiers, au Congrès préhistorique de France (Nougier et Robert, 1959) et la presse suivra dès le 22 juillet. Les spéléologues du SCP découvriront, deux années plus tard, les salles ornées de la grotte de Villars.

Fig. 10. *Grotte de Rouffignac*. La Frise des trois rhinocéros (en haut, à droite) fut découverte par les membres du Spéléo-Club de Périgueux en 1948 (campant ici à ses pieds, peu avant Noël). Ce n'était pas un graffiti des maquisards, mais l'œuvre d'artistes magdaléniens (photo B. Pierret, 1948).

d'entrée portait, dira-t-on, un graffiti « FTP ». Mais le maquis des Francs-Tireurs et Partisans français n'avait pas – que l'on sache – utilisé ce refuge souterrain.

Les spéléologues furent-ils les premiers inventeurs des œuvres pariétales de Rouffignac ? À vrai dire, recopiant l'information du gentilhomme gascon François de Belleforest (*Cosmographie universelle*, 1675), qui lui-même la tenait du chanoine François Arnault de La Borie, chancelier de l'université de Bordeaux, une quinzaine d'auteurs, dont le chanoine Tarde (1610), rapportent, dans le style du temps, que la grotte recelait « quelques autels et des paintures [*sic*] en plusieurs endroits, et la trace ou marque de plusieurs sortes de bestes grandes et petites ». On pourrait croire Belleforest, mais il décrivait aussi, entre autres « grandes merveilles » des chambres pavées « de pierre menue et diversifiée en couleurs à la Mosaïque », des fontaines et, même, des ruisseaux dont un de 100 à 120 pieds de large [soit 30 à 40 m !], infranchissable car « d'une grande roideur et vitesse, estant du reste fort creux et profond ».

Le célèbre spéléologue Édouard-Alfred Martel ne se laissa pas prendre à cette description hyperbolique et se contentera de conclure en 1930 : « Tout l'intérêt de la grotte est exclusivement géologique »[40].

B. La grotte de la Mouthe : la première grotte ornée reconnue

En revanche, la grotte de la Mouthe conserve, dans son boyau terminal la signature d'un des quatre premiers explorateurs de cette grotte ornée :

40. Martel, 1930, p. 31.

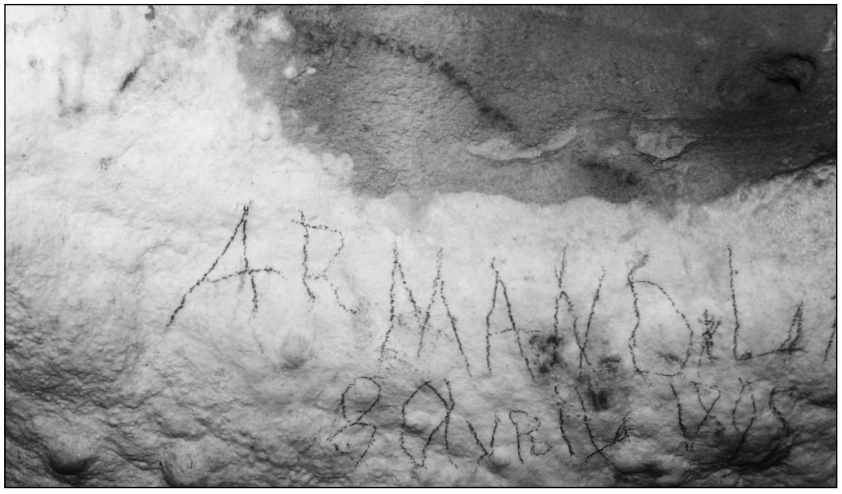

Fig. 11. *Grotte de la Mouthe, Les Eyzies*. Le 8 avril 1895, Armand Laborie se glisse tout au fond de cette galerie exiguë. Il écrit son nom et la date. Date mémorable : avec ses 3 compagnons, non sans mal, il vient de désobstruer l'entrée de la caverne (photo Delluc).

ils venaient d'en désobstruer l'entrée pour le compte du Dr Émile Rivière, préhistorien [41]. Pour exécuter ses tout premiers relevés, Henri Breuil visita la Mouthe avec ce préhistorien en septembre 1900. Il y revint deux décennies plus tard et c'est sans doute les 4 et 5 avril 1927, que, tout au fond, il s'insinua dans la très étroite galerie terminale, protégée par une chatière très exiguë. « À grand peine », dira-t-il. Il y découvrit un dessin de bison, puis déclara : « Je laisserai aux spéléologues de l'avenir le soin de vérifier la suite ; je n'avais qu'une bougie et des allumettes en grand péril d'être mouillées » [42]. Bien plus tard [43], l'abbé André Glory, accompagné de 8 spéléologues du SCP, y décrivit des « gravures » qui se sont avérées être le fruit de son imagination. À partir du 8 novembre 1971, nous y avons relevé 3 silhouettes incomplètes de bison dessinés en noir, 2 ponctuations rouges et la signature datée suivante : « ARMAND LABORIE 8 avril 1895 ». Elle est tracée sur l'un des bisons (fig. 11) [44].

C'était bien là la trace d'un des premiers explorateurs qui, ce jour-là, avait poussé sa visite jusque dans cet étroit conduit où bien peu de personnes le suivront, avant Henri Breuil et nous (fig. 11). Ces quatre hommes avaient

41. Ces explorateurs étaient Gaston Berthoumeyrou, Édouard Barthélémy, Louis Ferrier et Armand Laborie. Gaston Berthoumeyrou, avec son demi-frère L. Delmarès, avait découvert l'abri Cro-Magnon en 1868 (Delluc, 2016).
42. Delluc et Vialou, 1995. Il y aurait laissé son béret dans la chatière.
43. Le 23 mars 1958 (Glory, 1965).
44. Delluc, 1973, p. 205 et note 3 ; Delluc, 1991. Nous étions accompagnés par le propriétaire Édouard Lapeyre.

été les premiers au monde à découvrir et à reconnaître une caverne ornée. Leur trouvaille sera tout de suite confirmée comme paléolithique par le Dr Rivière, puis par une délégation de la Société historique et archéologique du Périgord dès le 10 août 1896 [45] et enfin par les savants préhistoriens de l'Association française pour l'avancement de sciences, réunis sur place le 14 août 1902 [46]. Une grande voie venait de s'ouvrir à la recherche archéologique…

B. et G. D. [47]

Bibliographie [48]

Audierne abbé, 1851. *Le Périgord illustré*, Périgueux, impr. Dupont.

Belleforest F. de, 1675. *Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Sonnius, p. 198.

Breuil H., 1952. *Quatre cents siècles d'art pariétal. Les cavernes ornées de l'âge du renne*, Montignac, Centre d'études et de documentation préhistoriques. Dordogne (F. Windels).

Breuil H., 1960. « Ma vie en Périgord », *BSHAP (Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord)*, t. XXXVIII, p. 114-131.

Bouchereau J., 1967. « La grotte de Miremont en Périgord », *Spelunca Mémoires*, n° 5, p. 116-126.

Carcauzon C. 1984. « Grotte du Cluzeau, 24, Coutures », *Spéléo-Dordogne*, n° 90, p. 40-43.

Carles R. P., 1883. *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, Périgueux, impr. Cassard.

Delluc B. et G., Lantonnat M., 1968. « Découverte de bas-reliefs au château de Bourdeilles », *BSHAP*, t. XCV, p. 210-212, ill.

Delluc B. et G., 1973. « Quelques figurations paléolithiques inédites des environs des Eyzies (Dordogne) : grottes Archambeau, du Roc et de La Mouthe », *Gallia-Préhistoire*, 16, 1, p. 201-209, 9 fig.

Delluc B. et G., 1975. « Graphismes rupestres non paléolithiques du Périgord », dans Avrilleau S. et Delluc B. et G., *Cluzeaux et souterrains du Périgord*, Périgueux, éd. Archéologie 24, p. 157-186, 35 fig.

Delluc B. et G., 1983. « Les grottes ornées de Domme (Dordogne) : La Martine, Le Mammouth et Le Pigeonnier », *Gallia-Préhistoire*, 26, p. 7-80, 52 fig. (avec la collaboration de E. Bazille-Robert, B. Galinat, F. Guichard et M. Ozanne).

Delluc B. et G., 1988. « Émile Rivière accueille les membres de notre Compagnie à La Mouthe le 10 août 1896 », *BSHAP*, t. CXV, p. 374-375, 1 fig.

Delluc B. et G., 1989. « Deux ensembles sculptés de la vallée de la Dronne : Brantôme et Bourdeilles en Dordogne », dans *La Sculpture rupestre en France (de la Préhistoire à nos jours)*, actes du colloque de Brantôme 1988, n° spécial du *BSHAP*, p. 171-176, 3 pl.

45. Convaincus par l'ancienneté des œuvres pariétales, ces archéologues accordèrent une forte subvention de 300 francs-or (soit environ 1 200 euros actuels) (Féaux, 1886 ; Delluc, 1988). Jusqu'alors, les découvertes de graphismes pariétaux (grotte Chabot, Altamira, Pair-non-Pair) n'avaient guère convaincu.

46. Breuil, 1952, p. 292, fig. 335 ; Delluc et Vialou, 1995.

47. UNR 7194 du CNRS, département de Préhistoire du MNHN, Paris, et Spéléo-Club de Périgueux.

48. Cette liste se limite aux références appelées dans le texte.

Delluc B. et G., 1991. *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIIIe suppl. à Gallia-Préhistoire, Paris, éd. CNRS. Préface d'André Leroi-Gourhan.

Delluc B., Delluc G. et Vialou D., 1995. « La grotte de La Mouthe (Les Eyzies). Une étude de l'abbé Breuil. La découverte et l'archéologie », *BSHAP*, t. CXXII, p. 523-536, 4 pl. ; « La décoration pariétale », *ibidem*, p. 645-668, 4 fig.

Delluc B. et G., 1997. « Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint-Avit-Sénieur », *BSHAP*, t. CXXIV, p. 591-599, 2 pl., avec une annexe sur Mgr Chastaing.

Delluc B. et G., 2013. « La comète de 1910 dans le Haut Périgord », *BSHAP*, t. CLX, p. 405-406, ill.

Delluc G. avec la coll. de Delluc B., 2016. *Cro-Magnon.* Homo sapiens*. Le premier d'entre nous*, Rennes, éd. Ouest France.

Delluc S. et Rossy T., 1989 : « Deux dessins du château de Fleurac par le conventionnel Gabriel Bouquier », dans *Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord*, suppl. du *BSHAP*, p. 355-370, 11 fig.

Dessalles L., 1980. *Histoire du Bugue*, Le Bugue, éd. PLB, 1980 (1re éd. 1857).

Dubois J., 1956. « Société spéléologique de France. Section Corrèze ; Bilan provisoire l'année 1955, Périgord », *Second congrès régional de Spéléologie, Bordeaux, 14-15 mai 1955*, p. 8 (ronéotypé, paru en juin 1956).

Féaux M., 1886. « Excursion à la grotte de la Mouthe, près Les Eyzies », *BSHAP*, t. XXXIII, p. 335-346.

Glory A., 1965. « Une nouvelle galerie ornée de la caverne de la Mouthe », *Congrès préhistorique de France, Monaco 1959*, p. 608-612, ill.

Guichard F., 1988. « Explorations souterraines antérieures à Martel », *Spéléo-Dordogne*, n° 90, p. 1-23 (publié à nouveau en 1993 dans *Spelunca Mémoires*, n° 17, p. 37-48).

Lagrange J., 1992. *La vie en Périgord sous Louis Napoléon III : du coup d'État à Sedan*, Périgueux, éd. Pilote 24.

Leroi-Gourhan A., Delluc B. et G., 1995. *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, éd. Citadelles et Mazenod (nouvelle édition revue et augmentée), 620 p., 165 pl. couleurs, 750 ill. Préface de Y. Coppens.

Maitron J., 1964-1997. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, en ligne.

Martel É.-A., 1894. *Les Abîmes, les eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spélaelogie*, Paris, éd. Delagrave (Rouffignac, p. 369-377 avec plan en dépliant).

Martel É.-A., 1930. *La France ignorée*, *des Ardennes aux Pyrénées*, t. 1, Paris, éd. Delagrave.

Nougier L.-R. et Robert R., 1959. *Rouffignac, I, Galerie Henri Breuil et Grand Plafond*, Firenze, Sansoni (Barry, pl. 10, c).

Penaud G., 1999. *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac.

Pierret B., 1953. *Le Périgord souterrain*, Imprimerie de la Vézère, E. Leymarie. Préface de Norbert Casteret.

Plassard J., 1999. *Rouffignac. Le sanctuaire des mammouths*, Paris, éd. Seuil.

Ruffin J.-C, 2009. *Un léopard sur le garrot : Chroniques d'un médecin nomade*, Paris, éd. Folio.

Schunck C., 2008. *Saint Avit-Sénieur. Entre Sarladais et Bergeracois*, Périgueux, éd. imprimerie Moderne.

Testut L., 1923. *La petite ville de Beaumont en Périgord pendant la période révolutionnaire*, 2 t., Bordeaux, éd. Féret et fils.

Voragine J. de, 2014. *La Légende dorée*, Paris, éd. Points.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE DU PÉRIGORD – 9

La collection d'antiquités africaines de la Société historique et archéologique du Périgord

par François MICHEL

Avant la création de l'École de Police en 1995, la ville de Périgueux a « hébergé » plusieurs unités militaires. La dernière en date fut le 5e régiment de chasseurs, issu de la fusion, le 1er juin 1964, de deux autres unités, le 5e régiment de dragons et le 18e régiment de dragons. Le quartier Daumesnil, où ils ont été cantonnés, a longtemps conservé le souvenir de leur passage. Certains des vestiges matériels du passé de ces régiments, à la suite de la dissolution du dernier d'entre eux, ont rejoint les collections de notre Société. Ces « antiquités », témoins du passé de l'une de ces formations, mais aussi, plus largement, de celui de l'Algérie antique, méritaient d'être étudiés et il était juste de leur consacrer une notice dans notre Bulletin*, afin de mieux les faire connaître et, qui sait, de rappeler à Périgueux le souvenir des unités militaires qui y furent cantonnées.*

Le 5e régiment de chasseurs, constitué le 1er juin 1964, est donc l'héritier de deux autres unités [1]. C'est au passé de l'une de ces dernières, le 18e régiment de dragons, que les vestiges antiques sont liés, dans des circonstances que nous devons rappeler. En effet, ce régiment dissous en 1945, à la fin de la deuxième guerre mondiale, a été recréé en 1954 et envoyé d'abord en Tunisie, puis en Algérie. De Tunis, il est en effet en 1957 transféré à Aïn-Beida, dans le Constantinois, puis en 1959 à Biskra, localité située beaucoup plus au sud, aux confins occidentaux de l'Aurès. Enfin, en 1962, il est installé à Boghar, ville située dans le sud-Algérois (fig. 1). En 1964, lorsque la guerre prend fin, il est rapatrié en métropole, non sans ramener quelques « souvenirs » de son séjour algérien.

Les recherches que nous avons menées au sujet de ces derniers se sont entre autres appuyées sur les documents issus de la grande opération de cartographie générale de l'Algérie lancée au XIXe siècle par les responsables du Service géographique de l'Armée. Les militaires chargés de cette tâche avaient

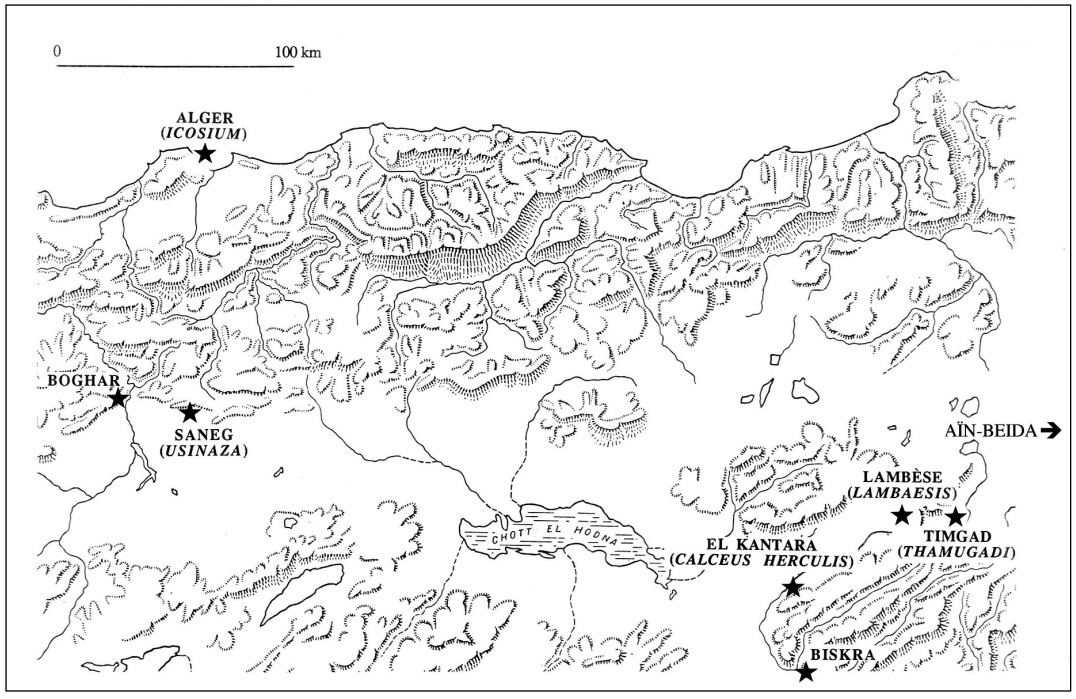

Fig. 1. Localités antiques et modernes de l'Algérie mentionnées dans le texte.

1. Le 5e régiment de dragons, installé à Périgueux en 1955, venait d'Autriche. Le 18e régiment de dragons, installé en 1964 et aussitôt dissous, venait d'Algérie (cf. http://cavaliers.blindes.free.fr/rgtdissous/18dragons.html).

pour mission d'établir un répertoire le plus complet possible des accidents de terrain, points d'eau, routes, ponts, agglomérations existantes, mais devaient en plus relever et mentionner les ruines ou les vestiges antiques visibles : ce point-là nous concerne tout particulièrement, car c'est sûrement selon cette dernière directive que les officiers chargés des levés ont visité, interprété et inventorié suivant leur sensibilité à l'archéologie un certain nombre de sites antiques. C'est du reste dans les années qui ont suivi cette opération systématique que S. Gsell a publié, à partir des relevés effectués par les militaires, l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, travail qui reste encore aujourd'hui la base de toute étude de terrain dans ce pays [2]. Mais cette opération a parfois eu des conséquences imprévues : ainsi, dans la région de Boghar, les brigades topographiques qui relevaient des unités installées localement ont certainement remarqué certains vestiges d'aspect monumental et ont eu l'idée d'en faire les ornements du quartier militaire : ces éléments, parfois imposants, y ont alors été transférés et ont fait partie du décor du camp, comme en témoignent dès 1881 les notices du *CIL* [3]. Plus tard, d'autres pièces archéologiques ont probablement été collectées lors du passage du 18e régiment de dragons à Biskra et, amenées à Boghar, se sont ajoutées à cette collection.

C'est en 1964, lorsque le 18e régiment de dragons s'est vu contraint de quitter son cantonnement et de regagner la métropole, que son commandant, qui était à l'époque le colonel de Quatrebarbes, prit une décision qui nous semble aujourd'hui plutôt surprenante : comme il ne désirait sans doute pas laisser sur place ce qui constituait une partie du passé du 18e régiment de dragons, il décida d'emporter ces antiquités. À son retour d'Algérie, le régiment rapporta donc avec lui les vestiges antiques que l'armée conservait depuis le XIXe siècle ainsi que les pièces récemment adjointes à la collection et les installa dans son nouveau lieu d'affectation, à Périgueux, au quartier Daumesnil. Lors de la dissolution du régiment, ces restes furent laissés aux soins du 5e régiment de chasseurs nouvellement créé [4]. À la disparition de ce dernier, ils furent confiés aux soins de notre Société qui les déposa au Musée du Périgord où ils sont exposés depuis lors [5].

---

2. S. Gsell, 1911, *AAA*, et plus particulièrement, pour les zones que nous considérons ici, les feuilles 24 (Boghar), 27 (Batna), 37 (El-Kantara) et 48 (Biskra).
3. Cf. *CIL* VIII, 2505 et *CIL* VIII, 18005 ainsi que *CIL* VIII, 9228 ; les membres de l'Académie de Berlin chargés de l'établissement de ces notices ont parfois rencontré des difficultés dans l'accomplissement de leur tâche : l'entrée des camps militaires leur était souvent refusée au motif qu'ils étaient allemands. Ils étaient alors obligés d'étudier certains textes à la longue-vue...
4. R. Larivière, 1967, compte rendu de la séance du 6 avril 1967, *BSHAP*, t. XCIV, p. 75 ; F. Michel, 1992, compte rendu de la séance du 4 novembre 1992, *BSHAP*, t. XCIV, p. 434-435.
5. F. Michel, 1993, *Les antiquités africaines conservées au quartier Daumesnil à Périgueux*, Périgueux ; nos remerciements s'adressent en premier lieu au général Garrigou Grandchamp pour son aide précieuse et déterminante. Nos remerciements vont également à l'ancien conservateur en chef du Musée du Périgord, M. Michel Soubeyran, ainsi qu'au chanoine Pierre Pommarède (†), ancien aumônier du 5e régiment de chasseurs. Sauf mention contraire, les clichés sont de l'auteur.

Les « souvenirs » qu'a rapportés le 18e régiment de dragons se trouvaient dispersés dans l'enceinte du quartier militaire de Périgueux ; ils étaient pour la plupart présentés dans un souci essentiellement décoratif, devant le bâtiment de commandement ou au cercle des officiers. Actuellement conservés sous le cloître du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, ils sont classifiables en plusieurs types : se trouvent parmi eux des éléments d'architecture arrachés aux ruines d'importants bâtiments, des témoignages de l'activité productrice de l'Antiquité, mais aussi de la vie, des croyances et de la mort des hommes, civils ou militaires, qui ont vécu à l'époque romaine dans cette région de l'Afrique.

Les éléments d'architecture

Les éléments étudiés ici sont très nettement dépareillés, mais présentent une facture élaborée, ce qui a motivé leur utilisation à fin de décoration. Il s'agit pour la plupart de chapiteaux et de bases de colonnes. Ils sont réalisés dans des matières à distinguer selon leur couleur et leur densité : il s'agit d'une part d'un grès ou d'un calcaire dense à grain fin ou d'autre part d'un calcaire blanc plutôt fragile. Ces différences peuvent permettre de déceler l'origine de ces éléments et faciliter leur attribution soit au site de *Calceus Herculis* (El-Kantara), soit au site d'*Usinaza* (Saneg). De *Calceus Herculis* proviendraient alors les éléments de calcaire blanc, d'*Usinaza* les éléments de grès ou de calcaire jaune [6].

Deux chapiteaux (Inv. MAAP D.94-1 n° 3 et n° 4) se trouvaient devant le siège du commandement (fig. 2 et 3). Ils semblent de grès ou de calcaire jaune à grain très fin (ou très poli), et mesurent respectivement 29 cm (n° 3) et 27 cm (n° 4) de hauteur pour des diamètres identiques de 27,7 cm. Ils sont revêtus d'écailles qui s'en décollent légèrement. Leur datation demeure sujette à discussion car des chapiteaux similaires sont datables aussi bien de la période néronienne que du règne des Sévères. Néanmoins, la plus grande partie des chapiteaux africains qui appartiennent à ce type est datable du début du IIIe siècle et c'est en tenant compte du fait que ces pièces viennent certainement d'*Usinaza*, une fondation d'époque sévérienne, que nous admettons cette datation.

Dans l'escalier se trouvait un demi-chapiteau à écailles (fig. 4) (Inv. MAAP D.94-1 n° 6) d'une hauteur de 42 cm, d'une largeur de 43 cm et d'une épaisseur de 26 cm, du même calcaire blanc que les bases de colonnes citées *infra* (Inv. MAAP D.94-1 n° 9 et 10).

---

6. Il est à noter que deux colonnettes de calcaire blanc assez frustre, d'une hauteur de 120 cm pour un diamètre de 30 cm (Inv. MAAP D.94-1 n° 1 et 2), font également partie de cette collection d'antiquités. Toutefois, la raison pour laquelle ces vestiges ne font pas partie de notre étude vient du fait qu'une enquête ultérieure a démontré qu'ils provenaient de Périgueux. Nous avons le plaisir de remercier ici M. Francis Couturas, directeur-adjoint du MAAP et conservateur en chef, pour la disponibilité dont il a fait preuve à notre égard.

Fig. 2. Chapiteau (Inv. MAAP D.94-1 n° 3).

Fig. 3. Chapiteau (Inv. MAAP D.94-1 n° 4).

Fig. 4. Demi-chapiteau (Inv. MAAP D.94-1 n° 6).

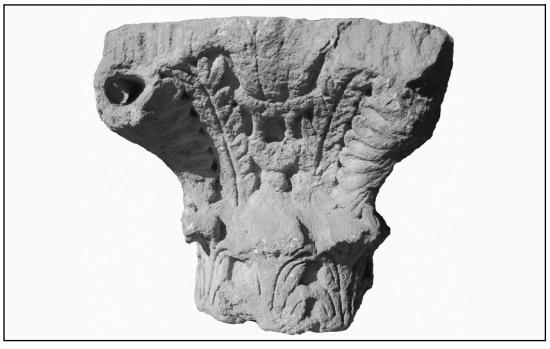

Fig. 5. Chapiteau (Inv. MAAP D.94-1 n° 5).

Au premier étage du siège du commandement, dans le salon d'attente, se trouvait un chapiteau composite (Inv. MAAP D.94-1 n° 5) en calcaire jaune (fig. 5). Il est vraisemblablement tronqué à la base car les feuilles d'acanthe de la partie inférieure sont coupées au tiers de leur taille ; sa hauteur est de 44 cm et son diamètre de 36 cm. Il est décoré d'un panier de feuilles d'acanthe et présente un motif central en forme de lyre. À l'extrémité du chapiteau se trouvent des volutes qui prennent l'aspect d'extrémités de feuilles d'acanthe. Le style de ce décor le fait ranger dans la série des « chapiteaux à feuille d'acanthe à la mode des ateliers de la Tétrarchie, style III[7] ». Ce type de chapiteau possède en effet le même style de feuilles, mais sensiblement plus décollées.

Deux bases de colonnes (Inv. MAAP D.94-1 n° 7 et 8) se trouvaient également devant le siège du commandement (fig. 6 et 7). Faites de calcaire dense de couleur jaune, elles ont toutes deux 16 cm de hauteur, mais respectivement 40 cm et 45 cm de largeur pour une épaisseur de 40 cm et

7. N. Harrazi, 1982, *Chapiteaux de la grande Mosquée de Kairouan*, Tunis, p. 88, n° 101.

Fig. 6. Base (Inv. MAAP D.94-1 n° 7).

Fig. 7. Base (Inv. MAAP D.94-1 n° 8).

Fig. 8. Base (Inv. MAAP D.94-1 n° 9).

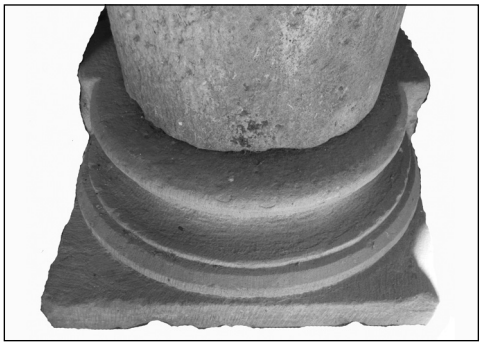

Fig. 9. Base (Inv. MAAP D.94-1 n° 10).

45 cm. Elles sont composées de deux tores et d'une scotie sur base carrée, mais l'une d'entre elles (fig. 6) a été retaillée plus récemment, probablement après son transfert dans les quartiers militaires.

De chaque côté de l'entrée du salon d'attente se trouvaient deux autres bases de colonne taillées dans un calcaire blanc dense ; l'une d'entre elles est semi-engagée. Elles sont composées de deux tores et d'une scotie sur base carrée. La première base (Inv. MAAP D.94-1 n° 9) présente une hauteur de 23 cm, une largeur de 50 cm et une épaisseur de 50 cm (fig. 8). La seconde, semi-engagée (Inv. MAAP D.94-1 n° 10), mesure 19 cm de hauteur sur 48 cm de largeur et 50 de profondeur (fig. 9).

Ces éléments d'architecture sont, tout au moins en ce qui concerne la majorité des chapiteaux et les bases de colonnes, d'un style homogène. Échappe à cette définition le chapiteau à décor de feuilles d'acanthe (fig. 5), d'un style plus ancien et moins achevé. Les autres éléments sont extraits d'un grès ou d'un calcaire dur et compact qui a permis une sculpture fine et même hardie. Ils sont tous d'un beau poli et témoignent par là-même du souci qu'avait celui qui les a fabriqués de répondre à la demande d'un amateur exigeant.

Le couronnement d'autel

Ce couronnement d'autel en calcaire (Inv. MAAP D.94-1 n° 11) appartenait dans l'Antiquité à un monument d'un aspect bien différent (fig. 10). C'est vraisemblablement dans l'Antiquité tardive qu'il a été séparé de son dé

Fig. 10. Exemple d'autel funéraire à couronnement (Museo nazionale, Rome).

Fig. 12. Retaille du couronnement d'autel (Inv. MAAP D.94-1 n° 11).

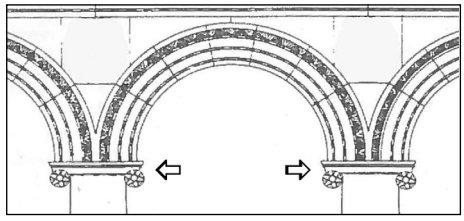

Fig. 13. Proposition d'utilisation du couronnement d'autel retaillé.

Fig. 11. Corniches et *pulvinus* du couronnement d'autel (Inv. MAAP D.94-1 n° 11).

et de sa base. On distingue les restes d'une cupule à la partie supérieure, des moulures par endroits abîmées et le dessin des *pulvini*, ceux-là restés intacts et composés de deux rameaux inversés maintenus au centre par une torsade et terminés par des a-plats (fig. 11 et 12). Il mesure actuellement 55 cm de longueur, 49 cm de largeur et 19 cm de hauteur maximale, alors que l'épaisseur de sa partie centrale est de 14,5 cm. La forme que présente le monument après sa retaille grossière ainsi que la présence d'un trou de fixation rectangulaire sur son sommet sont autant d'éléments qui nous portent à croire qu'il a d'abord été coupé, en séparant le couronnement du dé, puis retaillé et transformé soit, au sommet d'une colonne, en pseudo-chapiteau imitant grâce à ses *pulvini* les volutes liées au style ionique, soit plus simplement en tailloir de chapiteau ; dans les deux cas, il a pu jouer le rôle de support d'arc ou d'entablement dans un monument (fig. 13). Cet ensemble d'éléments nous porte à penser que c'est dans l'Antiquité tardive que le réemploi a été effectué.

La meule à grain

C'est dans l'entrée du commandement qu'avait trouvé place une meule à bras romaine (Inv. MAAP D.94-1 n° 12), composée de deux éléments, une *meta* et un *catillus* en calcaire (fig. 14). La partie supérieure (le *catillus*) pivotait sous l'action d'esclaves ou d'animaux sur la partie inférieure (la *meta*) qui demeurait fixe (fig. 15). Le grain était introduit par le haut et la farine recueillie à la base de l'engin. Les fouilles de Pompei et Herculanum nous ont conservé par dizaines ces meules, toutes faisant partie de fabriques quasi industrielles de pain et de pâtisseries (fig. 16). Habituellement taillées dans du grès ou du basalte pour la *meta*, dans du basalte pour le *catillus*, ces meules étaient pourvues d'emmanchures de bois auxquelles étaient attelés soit des animaux de trait, soit des esclaves fugitifs, en tous cas insoumis puisque ce travail avait une connotation dégradante. Apulée, un Africain de Madaure, nous a du reste décrit le spectacle de ces esclaves attelés à vie à la meule, marqués au front, couverts de farine et gémissant sous le fouet [8].

La hauteur totale de ces deux éléments est de 85 cm. Le *catillus* à lui seul mesure 51 cm de hauteur, la *meta* mesure 50 cm de diamètre. La présence de ce moulin à bras de petite taille suggère qu'il y avait, là où elle a été prise, un atelier de boulangerie lié à une exploitation agricole. En effet, une meule de si petite taille n'était pas utilisée à l'époque par les artisans de cette profession, et la possession d'un engin aussi important était sans objet dans un ménage où l'on se servait plutôt de meules à main comme l'on en a trouvé de multiples exemples dans les villes antiques.

8. Apulée de Madaure, *Les métamorphoses*, livre VIII, 11-12, éd. P. Valette, 1956, *CUF*, Paris, t. 3, p. 72-73.

Fig. 14. Meule à grain (Inv. MAAP D.94-1 n° 12) (photo MAAP).

Fig. 15. Bas-relief historié (Musées du Vatican).

Fig. 16. Meules à grain d'une boulangerie de Pompei.

La stèle funéraire

Un bas-relief en calcaire blanc (Inv. MAAP D.94-1 n° 13) ornait autrefois l'entrée du cercle des officiers (fig. 17). Il s'agit d'une petite stèle-maison, au décor en lui-même assez peu élaboré, et sur laquelle on a cependant pris soin de sculpter un toit à double pente et des imitations d'acrotères ; deux trous ménagent un vide sous ces dernières, sans doute pour suggérer les pattes de griffons assis sur la toiture. Il n'y a pas trace d'autres sculptures. Le fronton et la bande de la façade (cette dernière mesure 3,8 cm de largeur) ont été taillés sur le même plan ; on pourrait y avoir gravé les lettres *D M*, abréviation de l'invocation aux dieux Mânes, mais l'usure du monument ne permet pas à présent de le déterminer avec certitude. Les dimensions de cette stèle sont en hauteur de 80 cm, en largeur de 50 cm, en épaisseur de 22 cm.

Cette stèle porte, inscrit dans un cadre matérialisé par des bordures qui lui donnent une dimension de 43 cm de large sur 59 cm de hauteur, un bas-relief représentant deux personnages debout qui semblent se dresser face au passant. Il s'agit sans doute de la représentation d'un couple, car les personnages sont, symboliquement, de tailles très différentes. Celui qui est représenté à droite, le plus grand de taille, est vraisemblablement l'époux. Sa femme est figurée d'une taille inférieure. Les traits des personnages, martelés ou plus simplement usés par les intempéries, ne sont plus reconnaissables. Cependant, certains détails subsistent : ainsi pouvons-nous distinguer que les cheveux du mari sont courts et frisés, passent au-dessus des oreilles, et qu'il porte sans doute la barbe. Les cheveux de son épouse sont coupés au carré. Si nous regardons attentivement les vêtements dont le couple est revêtu, nous constatons que la femme porte une tunique longue dont les plis retombent très bas et qui présente une bande de limitation de chaque côté du cou. La tunique de l'homme ressemble à une toge classique à découpage plus complexe que celle de la femme. Elle est aussi plus courte.

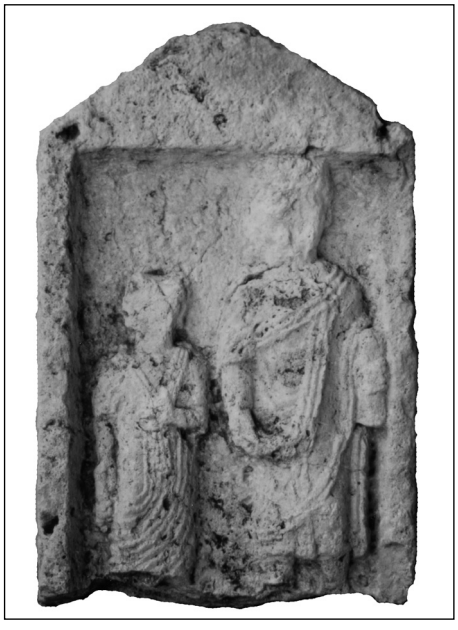

Fig. 17. Stèle funéraire (Inv. MAAP D.94-1 n° 13).

Les attitudes sont très caractéristiques des représentations funéraires : la femme pose sa main gauche sur son plexus, pouce en l'air ; peut-être tenait-elle ainsi un miroir que l'érosion de la pierre ne nous permet plus de distinguer. Sa main droite pend le long du corps et tient une grappe de raisin. Son genou droit, dont la projection en avant déforme l'étoffe de sa tunique, donne une impression de mouvement (fig. 18).

Fig. 18. Détail de la stèle funéraire : la femme.

Fig. 19. Détail de la stèle funéraire : l'homme.

L'homme porte sa main droite au niveau de la ceinture, peut-être pour maintenir, comme sur d'autres stèles de même type, une patère ou un vase sacrificiel ici disparu. Il tient verticalement de sa main gauche un *volumen*, rouleau de parchemin dont la présence ici suggère qu'il tenait à se faire considérer comme un lettré (fig. 19).

Cette petite stèle, par ses représentations qui nous semblent naïves, mais qui n'étaient à l'époque que la reproduction de modèles bien connus, nous offre un parfait panorama des croyances funéraires et de l'impression que voulaient laisser ceux qui l'ont fait réaliser. Ils ont tenu à se perpétuer tels qu'ils étaient, en créant des images proches de la réalité, en se faisant représenter avec leurs instruments de travail ou, plus sûrement, tels qu'ils auraient voulu qu'on les perçoive, *vanitas vanitatum...*, jusqu'à essayer de s'attribuer une coloration intellectuelle, démentie par le fait qu'aucune inscription n'accompagne cette représentation certainement idéalisée d'un couple de vieux Romains.

Les inscriptions antiques

Enfin, deux inscriptions, qui avaient au quartier Daumesnil l'honneur du cercle des officiers, sont actuellement présentées sous le cloître du Musée. Elles proviennent de deux endroits très éloignés, El-Kantara et Saneg, et sont de types différents, puisque l'une est une épitaphe alors que l'autre est la formalisation d'une décision impériale de fortifier la frontière sud de la Maurétanie césarienne.

Épitaphe d'un vétéran, officier du corps des archers palmyréniens

Cette inscription funéraire (Inv. MAAP D.94-1 n° 14), gravée sur un bloc de calcaire blanc (fig. 20), provient du site de *Calceus Herculis*, identifié au village actuel d'El-Kantara ; cette petite agglomération se situait à l'époque romaine en Numidie militaire, non loin de Lambèse, camp de la III[e] légion Auguste, et servait de cantonnement à un escadron d'archers palmyréniens (fig. 1). Si ce bloc se trouvait primitivement, selon la notice du *CIL*, à El-Kantara, il a ensuite été transporté à Biskra, et enfin à Boghar. La partie droite, découverte au même endroit, semble de même avoir été transportée à Biskra. Nous ignorons cependant ce qu'elle est ensuite devenue [9].

Fig. 20. Épitaphe de Maximus, bloc de gauche (Inv. MAAP D.94-1 n° 14).

9. *CIL* VIII, 2505 (*provincia Numidia*) et *CIL* VIII, 18005 (*Suppl. provinciae Numidiae*).

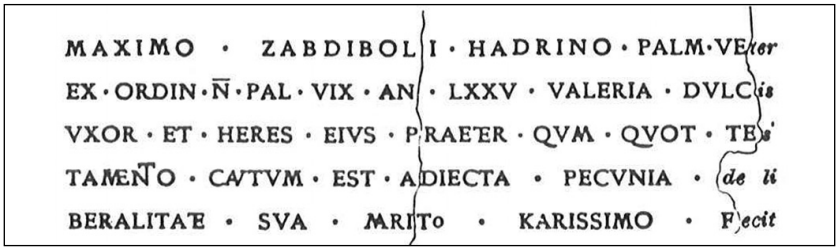

Fig. 21. *Fac-simile* du texte complet (*CIL* VIII, 2505).

L'inscription était donc rédigée sur deux blocs juxtaposés et nous ne conservons à Périgueux que le bloc de gauche, sur lequel se voit la trace de l'ancrage d'un tenon métallique qui servait à l'accrochage des deux parties de l'inscription. Le texte était probablement inclus dans un monument funéraire de plus ample dimension. Notre bloc mesure 75 cm de longueur, 26 cm de largeur et 51 cm de hauteur. Il est orné d'une double moulure qui fait le tour du champ épigraphique et mesure 6 cm de large en haut et de 4,5 cm en bas.

Le champ épigraphique occupe une position médiane. Il est entouré d'une double moulure et mesure 69 cm de longueur sur 40,5 cm de hauteur. Son état de conservation est assez bon. La mise en page du texte semble avoir été faite avec sérieux, puisque l'on constate un décrochage à gauche censé équilibrer les lignes par rapport à un axe central. Les lettres sont assez resserrées et leur gravure est peu profonde. La lecture n'est pas difficile, mais cependant animée par la présence d'un Z à la forme d'un *zeta* grec et de lettres assemblées par des ligatures, probablement dans le but de gagner de la place. Les autres lettres présentent de petits appendices habituellement plutôt liés à l'écriture actuaire. La hauteur maximum des lettres est de 6,5 cm, leur hauteur minimum de 5,5 cm ; la hauteur moyenne de l'interligne est de 1,5 cm. Les lettres mesurent à la ligne 1 5,5 cm, à la ligne 2 6 cm, aux lignes 3/4 5,8 cm, et à la ligne 5 6,5 cm.

Le texte complet se lit ainsi (fig. 21) :

Maximo Zabdiboli (filio) Hadri(a)no Palm(yreno), ve[ter(ano)], / ex ordin(ario) n(umeri) Pal(myrenorum), vix(it) an(nis) LXXV. Valeria Dulc[is], / uxor et heres eius, praeter qum quot te[s]/tamento cautum est adiecta pecunia [de li]/beralitate sua marito karissimo f[ecit].

et se traduit ainsi :

(Monument consacré) à Maximus, (fils de) Zabdibôl, (originaire de) Palmyre *Hadriana*, vétéran, ancien officier de l'escadron des Palmyréniens. Il a vécu soixante-quinze ans. Valeria Dulcis, son épouse et son héritière, a fait don (de ce monument) à son très cher mari en ajoutant généreusement une somme d'argent en plus de celle qui était stipulée par testament.

Fig. 22. Paysage de Palmyre (2010).

L'inscription, gravée sur ce qui était vraisemblablement le linteau d'un mausolée, évoque un oriental nommé Maximus, fils de Zabdibôl, originaire de Palmyre, en Syrie (fig. 22), ici désignée du nom d'*Hadriana Palmyra* [10]. Ce soldat ne se désigne que par son surnom latin de Maximus, alors que sa qualité de vétéran suggère qu'il a pourtant reçu la citoyenneté romaine à l'issue de son service. Le nom de son père, Zabdibôl, apparaît assez fréquemment dans l'onomastique palmyrénienne [11] et notamment chez les soldats [12]. Il s'agit d'un nom théophore d'origine sémitique qui a pour signification « Don de Bôl » ; il s'agit d'un nom de bon augure, car Bôl, cet ancien dieu palmyrénien qui n'est plus, au début de notre ère, révélé que par les noms des personnes, semble anciennement avoir été le dieu le plus important de la cité [13].

En Afrique, Maximus était officier subalterne dans un *numerus* placé sous les ordres d'un *praepositus*. La présence de cette unité est bien attestée

10. Le surnom d'*Hadriana* a probablement été concédé à la ville en même temps que d'autres bienfaits en 129, lors de la visite de l'empereur Hadrien, cf. E. Will, 1992, *Les Palmyréniens. La Venise des sables*, Paris p. 44. Les Palmyréniens sont du reste nombreux à avoir adopté le prénom et le gentilice d'Hadrien, qui se nommait *Publius Aelius Hadrianus*.

11. Cf. J. K. Starck, 1971, *Personal names in Palmyrene inscriptions*, Oxford, p. 16-17 (60 attestations). Nous avons opté ici pour l'expression d'une filiation, mais ce nom est aussi celui de l'une des tribus de Palmyre, les Benê Zabdibôl, cf. J.-B. Yon, 2002, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth, et plus particulièrement « Les Benê Zabdibôl, un exemple de localisation préférentielle », p. 77-91.

12. Il s'agit de Publius Aelius Zabdibôl (*CIL* III, 12587 = *AE* 1982, 830) et d'Aelius Zabdibôl (*AE* 1971, 405 = *AE* 1977, 694). Un autre soldat du nom d'Aelius Borafas donne le nom de son père sous la même forme que celle que présente notre texte, et l'a transmis à son fils (*CIL* III, 14216). Ces trois soldats étaient cantonnés en Dacie (actuelle Roumanie).

13. J.-G. Février, 1931, *La religion des Palmyréniens*, Paris, p. 69 et R. du Mesnil du Buisson, 1960, « Le vrai nom de Bôl, prédécesseur de Bêl, à Palmyre », *Revue de l'histoire des religions*, t. 158-2, p. 145-160.

par d'autres inscriptions et s'explique par le fait que *Calceus Herculis* se trouve dans une zone stratégique à proximité de Lambèse, le camp de l'armée d'Afrique. C'est là que se trouve cantonnée depuis le règne de Trajan la troisième légion Auguste, à laquelle cette unité est attachée [14]. Ce *numerus*, terme que nous traduisons ici sous le vocable d'escadron, était une unité de cavalerie composée de Palmyréniens aux qualités d'archers réputées. Composé selon la spécialité de ses soldats, il forme l'un des corps « ethniques » que l'Empire utilise sur des théâtres d'opérations adaptés, mais souvent éloignés de l'endroit où son recrutement a été effectué [15].

Démobilisé à l'issue de son service, comme le prouve l'emploi du terme *veteranus*, Maximus s'est installé sur place ; autour des camps militaires existaient en effet des agglomérations nommées *kanabae*, où résidaient d'abord les épouses et les enfants des soldats (illégitimes jusqu'à la démobilisation de ces derniers), ainsi que les civils attachés à la bonne marche du camp ou au maintien du moral de la troupe. C'est dans cette petite bourgade d'Afrique, dans une zone au climat peut-être préférable à celui du désert syrien, qu'il est mort à l'âge de soixante-quinze ans. Cet homme avait par testament laissé une certaine somme pour pourvoir à ses funérailles ; mais c'est à son épouse, Valeria Dulcis (« la douce »), que nous devons l'érection de ce monument, puisque le texte stipule que c'est elle qui a arrondi la somme laissée par son mari afin de faire construire le sépulcre. Une mention aussi directe de son intervention dénote sans grand risque d'erreur son intention de se servir du mausolée à son propre usage.

Constitution par le procurateur Publius Aelius Peregrinus de l'établissement militaire d'*Usinaza* sur décision de l'empereur Septime Sévère et de ses fils

L'autre inscription (Inv. MAAP D.94-1 n° 15) se trouvait vraisemblablement à l'origine au-dessus du linteau de l'une des portes de la forteresse d'*Usinaza*, située en Maurétanie Césarienne [16]. La ville porte aujourd'hui le nom de Saneg et se trouve à proximité de Boghar (fig. 1) où, selon le *CIL*, le bloc fut amené au quartier militaire dès le siècle dernier [17].

---

14. E. Equini Schneider, 1987, « Palmireni in Africa: *Calceus Herculis* », dans *L'Africa Romana* V, p. 383-395, et plus particulièrement p. 390.
15. L'Empire utilise des unités spécialisées dont les particularités sont liées aux traditions guerrières du peuple dans lesquels elles sont recrutées : les corps de frondeurs sont constitués de soldats originaires des îles Baléares où l'usage de cette arme, selon Diodore de Sicile, est un sport national (*Bibliothèque historique*, V, 14). Les unités s'adaptent aussi au terrain à contrôler : en Arabie et en Syrie existent par exemple des détachements montés sur des dromadaires comparables aux compagnies méharistes sahariennes (*CIL* III, 93 et 123).
16. S. Gsell, 1911, *AAA*, feuille 24 (Boghar), p. 2-3, site n° 51.
17. *CIL* VIII, 9228 (*Mauretania Caesariensis*) : « transportée à Bogar (*sic*) où elle est encastrée dans une muraille de l'hôtel du commandant supérieur ».

Fig. 23. Bloc inscrit de Périgueux (Inv. MAAP D.94-1 n° 15) (*CIL* VIII, 9228).

Le long bloc de calcaire jaune qui portait l'inscription a anciennement été brisé en deux et se présente actuellement sous la forme de deux pièces parallélépipédiques. L'une d'entre elles, qui conserve la partie gauche du texte, se trouve en Algérie, l'autre est conservée à Périgueux (fig. 23). Cette dernière est brisée en quatre pièces qui se recomposent et a semble-t-il également été retaillée, puisqu'une queue d'aronde qui orne le côté gauche du monument n'existe plus sur sa partie droite ; ce bloc mesure 78 cm de longueur, 57 cm de hauteur et 13 cm d'épaisseur. L'autre fragment, découvert à Saneg lors des fouilles effectuées par N. Bounsaïri en 1990, est transversalement cassé en deux pièces. Conservé à la mairie de Saneg, il mesure 128 cm de longueur sur 65 cm de hauteur et 19 cm d'épaisseur [18].

L'assemblage des deux fragments permet de constater que le champ épigraphique occupe une position médiane et utilise, sans bordure ni limitation, toute la surface de la plaque. Il est bien conservé et la lecture du texte est très aisée (fig. 24). La mise en page semble un peu maladroite, puisque le graveur est revenu à la ligne entre chaque titulature, mais l'inscription n'en conserve pas moins le style d'une inscription monumentale. Les lignes sont bien régulières, les lettres belles et profondément gravées, et l'on observe des traces de peinture rouge dans le soc de certaines d'entre elles. Il est intéressant

18. N. Benseddik, 1992, « *Vsinaza* (Saneg) : un nouveau témoignage de l'activité de P. Aelius Peregrinus sur la *praetentura* sévérienne », dans *L'Africa Romana. Atti del IX° convegno di studio, Nuoro, 1991*, Sassari, p. 425-438 et *Eadem*, 1996, « À propos de *CIL* VIII, 9228 », dans *L'Africa Romana. Atti del XI° convegno di studio, Carthage, 1994*, Ozieri, p. 1369-1370. Je souhaite ici remercier mon amie Nacéra Benseddik pour m'avoir envoyé avec diligence une photographie du texte de Saneg, mais également l'assurer du soutien de toute la communauté scientifique « éclairée » dans son combat pour la sauvegarde du patrimoine de l'Algérie.

IMP·CAES·L·SEPTIMIVS·SEVERVS [pius p]ERTINAX AVG· [ar]ABICVS AZABENICVS PARTHICVS MAXIMVS PO[n]TIFEX MAXIMVS TRIBVNICI AE POTESTATIS·XI·IMP·XII·COS·III·P[p] ET
IMP·CAES·M·AURELIVS ANTONINVS PIVS [au]G·TRIB·POT·VII·COS·II·ET ~~P SEPTIMIVS GETA~~ L·SEPTIMI SEVERI PII [pe]RTINACIS AVG·[a]RABICI AZIABENICI PARTHICI MAXIMI FIL~~H~~ [m a]VRELI ANTONIN[i] PII ~~FRATER~~ POPVLIS NOVIS EX AFRICA INLATIS OPPID[u]M VSINAZENSEM PER P·AELIVM PEREGRINVM·PROC CC SVVM CONSTITUERVNT

Fig. 24. Recomposition du texte.

de noter l'usage typiquement africain de graver un Z au lieu de la syllabe DI, usage répété sur la pierre demeurée à Saneg. La hauteur maximale des lettres est de 6,3 cm, leur hauteur minimale de 4,2 cm. Les lettres de la l. 1 mesurent 6 cm, celles des l. 2 et 3 5 cm, celles de la l. 4 6 cm, celles de la l. 5 5,5 cm, celles de la l. 6 4,8 cm, celles de la l. 7 4,5 cm, celles de la l. 8 de 4,5 à 4 cm. L'interligne est également irrégulier, faible entre la l. 1 et la l. 2 (1 cm), plus important entre les lignes 2 et 3 et les lignes 4-5-6-7 (1,5 cm), plus important encore entre les lignes 3 et 4 (2 cm), variable en hauteur entre la l. 7 et la l. 8 (de 1 à 1,5 cm) : il semble que l'*ordinator* n'ait pris aucune précaution en achevant son texte, car, à la dernière ligne, l'interligne augmente au fur et à mesure que les lettres diminuent.

Cette inscription a dès 212 été modifiée à la suite de la *damnatio memoriae* qui a suivi l'élimination de Geta : toute allusion au frère de Caracalla a été soigneusement martelée et son nom effacé du monument. Les traces de cette opération, matérialisée *infra* en caractères barrés, s'observent aux lignes 5 et 6.

Le texte se lit ainsi :

Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Septimius Severus [Pius P]ertinax Aug(ustus) [Ar]abicus / Azabenicus Parthicus Maximus po[n]tifex maximus tribunici/ae potestatis XI imp(erator) XII co(n)s(ul) III p(ater) [p(atriae)]

et / Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurelius Antoninus Pius [A]ug(ustus) trib(uniciae) pot(estatis) VII co(n)s(ul) II et / ~~P(ublius) Septimius Geta~~ L(ucii) Septimi Severi Pii [Pe]rtinacis Aug(usti) [A]rabici / Aziabenici Parthici Maximi ~~fili~~ [M(arci) A]ureli Antonin[i] Pii ~~frater~~ / populis novis ex Africa inlatis oppid[u]m Usinazensem per / P(ublium) Aelium Peregrinum proc(uratorem) CC (= ducenarium) suum constituerunt.

et se traduit ainsi :

L'empereur César Lucius Septime Sévère, Pieux, Pertinax, Auguste, Arabique, Adiabénique, Parthique suprême, pontife suprême, investi de la puissance tribunicienne pour la onzième fois, salué empereur douze fois, consul trois fois, père de la patrie, et l'empereur César Marc Aurèle Antonin, Pieux, Auguste, investi de la puissance tribunicienne pour la septième fois, consul deux fois, et fils de Lucius Septime Sévère, Pieux, Pertinax, Auguste, Arabique, Adiabénique, Parthique suprême, de Marc Aurèle Antonin Pieux, ont par (les soins de) leur procurateur ducénaire Publius Aelius Peregrinus constitué la place-forte d'*Usinaza* pour les nouveaux peuples venus d'Afrique (proconsulaire) [19].

Dépourvue, pour la partie qui se trouve à Périgueux, de tout décor, cette inscription gravée dans un bloc de calcaire jaune local rappelle que le gouverneur de Maurétanie Césarienne Publius Aelius Peregrinus a, sur l'ordre de l'empereur Septime Sévère, procédé à l'implantation de populations venant d'Afrique Proconsulaire sur le territoire de la ville d'*Usinaza*, située à l'époque sur une route que l'on peut supposer avoir été l'une des voies stratégiques de la Maurétanie Césarienne. Cet apport démographique a permis de transformer *Usinaza* en sentinelle chargée de surveiller la frontière sud de la province. Cette petite cité s'est alors vu octroyer un statut particulier, celui d'*oppidum*, et le rempart encore présent sur le site de Saneg témoigne de sa transformation en poste fortifié pour lutter contre les invasions des peuples arrivant probablement du désert. Cette agglomération est donc devenue sous les empereurs de la famille des Sévères un établissement militaire de la frontière sud de la Maurétanie [20].

Les personnages mentionnés par ce texte sont en premier lieu l'empereur et ses deux fils (fig. 25). Septime Sévère, natif de Lepcis Magna, s'est élevé à l'Empire après une carrière sans grand relief, mais qui l'a porté à des commandements importants. Proclamé empereur par ses troupes en 193, il a successivement éliminé tous ses opposants et, soutenu par les groupes de pression africains et syriens, s'est vu reconnaître par le Sénat. Bien conscient d'être

19. Apparat critique (*CIL* VIII, 9228) : [*imp. caes. l. septimius severus pius p*]ERTINAX. AUG. ARABICUS / [*adiabenicus parthicus maximus pon*]TIFEX. MAXIMUS. TRIBUNICI/[*ae pot. XIII imp. XI cos. III*] ET / [*imp. caes. m. aurelius antoninus pius a*]UG. TRIB. POT. VII COS. II. ET / [*l. septimius geta l. septimi severi pii pe*]RTINACIS. AUG. ARABICI / [*adiab. parth. maxim. pont. max. f. m. a*]NTONINI. PII FRATER / [*nobiliss. caesar burgu*]M. USINAZENSEM. PER / [*proc.*] CONSTITUERUNT.

20. N. Benseddik, 1982, *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne sous le haut-empire*, Alger, p. 151, 167-168, 185-186. L'apport de population peut consister en des entités tribales déplacées (cf. J. Desanges, dans *AE* 2002, 1707).

arrivé au pouvoir par la force plus que par la légalité, il imagine vite de légitimer sa position en se désignant comme le frère fictif de Commode, dernier empereur de la précédente dynastie, celle des Antonins. C'est aussi dans l'optique d'en faire l'héritier de l'Empire que son fils aîné, Lucius Septimius Bassianus, mieux connu sous le nom de Caracalla, prend dès 197 le nom de Marcus Aurelius Antoninus, qui est celui de Marc-Aurèle, le père de Commode. C'est donc sous ce nom que Caracalla est mentionné dans notre texte. Le fils cadet, Publius Septimius Geta, n'est élevé au rang d'Auguste qu'en 209, et sera peu de temps après le décès de son père, en 211, éliminé par son frère désireux de diriger l'Empire seul [21].

Fig. 25. La famille des Sévères sur l'arc de Lepcis Magna (203) : de gauche à droite, Marc-Aurèle Antonin (dit Caracalla), Publius Septimius Geta et l'empereur Septime Sévère, qui serre en signe de concorde la main de son fils aîné (photo M. R. Hernando Sobrino).

Cette décision a été prise alors que l'empereur Septime Sévère régnait depuis une dizaine d'année, comme en témoigne la mention de sa onzième puissance tribunicienne. Ce pouvoir est concédé annuellement, ce qui permettrait de placer la rédaction de ce texte entre le 10 décembre 202 et le 9 décembre 203. Il faut cependant noter quelques incongruités : la mention de la douzième salutation impériale de Septime Sévère n'est par exemple datable que de janvier 205, tout comme l'est le second consulat de Caracalla. De même, la mention de la septième puissance tribunicienne de ce dernier, calée entre le 10 décembre 203 et le 9 décembre 204, est incompatible avec celle de son père. Peut-être vaut-il mieux supposer que les comptes officiels étaient moins bien établis dans les provinces qu'à Rome [22].

Enfin, Publius Aelius Peregrinus Rogatus, dont seuls le nom et la qualité de procurateur ducénaire (*i-e* aux appointements de 200 000 sesterces par an) apparaissent dans ce texte, a été durant plusieurs années gouverneur de Sardaigne (199-200) avant de prendre en main la Maurétanie Césarienne (201-204), dont la capitale est *Caesarea* (Cherchell). Son intense activité administrative et militaire s'est étendue sur l'ensemble de la frontière sud de la province dont il a renforcé les défenses et consolidé le réseau fortifié [23].

---

21. A. Mastino, 1981, *Le titolature di Caracalla e di Geta attraverso le iscrizioni*, Bologne.
22. Cf. D. Kienast, 1996, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt, p. 156-159 (Septime Sévère) et p. 162-165 (Caracalla).
23. Cf. N. Benseddik, 1999, « Septime Sévère, Publius Aelius Peregrinus et la *praetentura* sévérienne en Maurétanie Césarienne », dans *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord antique : hommage à Pierre Salama*, Paris, p. 89-107.

Conclusion

Nous pouvons à la fin de cette étude affirmer que le fonds ramené d'Algérie par le 18e régiment de dragons présente un intérêt certain. Les vestiges qui se trouvent désormais conservés au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord témoignent de l'attention qu'ont portée les officiers des brigades topographiques au passé de la région qu'ils étaient chargés de reconnaître. Les éléments d'architecture, réalisés en pierre africaine, sont pour la plupart d'un travail fin, délicat, et sont de plus remarquablement conservés. La meule à grain est intacte et son intérêt didactique est évident. La stèle funéraire, l'épitaphe du Palmyrénien Maximus, fils de Zabdibôl, ainsi que l'inscription gravée sous l'égide de Publius Aelius Peregrinus affirment la diffusion des usages romains dans des lieux fort différents. Ce dernier texte témoigne en outre de l'importance de la ville d'*Usinaza* en tant qu'entité politique ou militaire, surtout à partir du renforcement des défenses accompli sous le règne conjoint des premiers empereurs Sévères. Son état de conservation et le soin apporté à la sculpture de ses lettres font en effet d'elle un témoignage exceptionnel.

Un paradoxe reste à souligner : ces éléments ont pleinement joué au quartier Daumesnil le rôle décoratif qui leur avait été dévolu au siècle dernier à un tel point qu'il a fallu approfondir nos recherches pour découvrir d'où provenaient exactement ces vestiges pourtant monumentaux, et savoir comment ils ont pu traverser la Méditerranée il y a de cela cinquante ans. Puisse donc cette recherche permettre au souvenir que comptait faire survivre le colonel de Quatrebarbes de ressurgir et souhaitons que ces témoins du passé de l'armée romaine (et française !) d'Afrique soient dorénavant mis en valeur en pleine connaissance de cause.

F. M.

Bibliographie abrégée

AE = *L'Année épigraphique*, Paris.

CIL III = Th. Mommsen, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. III, Berlin, 1873 et Th. Mommsen, O. Hirschfeld, A. Domaszewski, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. III (*Supplementum II*), Berlin, 1902.

CIL VIII = G. Wilmanns, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. VIII, Berlin, 1881 et R. Cagnat, J. Schmidt, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. VIII, (*Supplementum II*), Berlin, 1894.

S. Gsell, 1911, *AAA* = S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, *t. 1, Texte*, et *t. 2 Cartes*, Alger/Paris, 1911.

Bibliographie

D. J. Breeze (dir.), 2013, *Frontiers of the Roman Empire - Grenzen des Römischen Reiches - Frontières de l'Empire romain*, Edimbourg.

PETIT PATRIMOINE RURAL

La fontaine du bourg de Pezuls

Dossier réalisé par l'équipe de Vergt de la Pierre angulaire *

Description

La fontaine Sainte-Anne (fig. 1 à 3) est située près de l'église de Pezuls, entre la route départementale n° 30, reliant Sainte-Alvère, et le Rèze, ruisseau qui se jette dans la Dordogne à Trémolat et prend sa source à proximité.

La fontaine est bâtie sur un puits cylindrique maçonné. L'eau arrive par le fond et s'écoule dans un canal maçonné faisant fonction de trop-plein qui rejoint le ruisseau à peu de distance. Ce trop-plein est équipé d'une conduite métallique permettant le puisage de l'eau et surmonté d'une ouverture rectangulaire équipée d'une grille pour l'écoulement des débits de crue. Cet aménagement n'est plus fonctionnel du fait de l'affouillement du fond du canal provoqué par une fuite dans la margelle du puits.

La fontaine bâtie en moellons de calcaire très soigneusement taillés comporte six assises, la

Fig. 1. La fontaine Sainte-Anne, façade sud.

* Aliette Grelier, Marylène Beau, Josette Mayeux, Luc Mayeux. www.lapierreangulaire24.fr

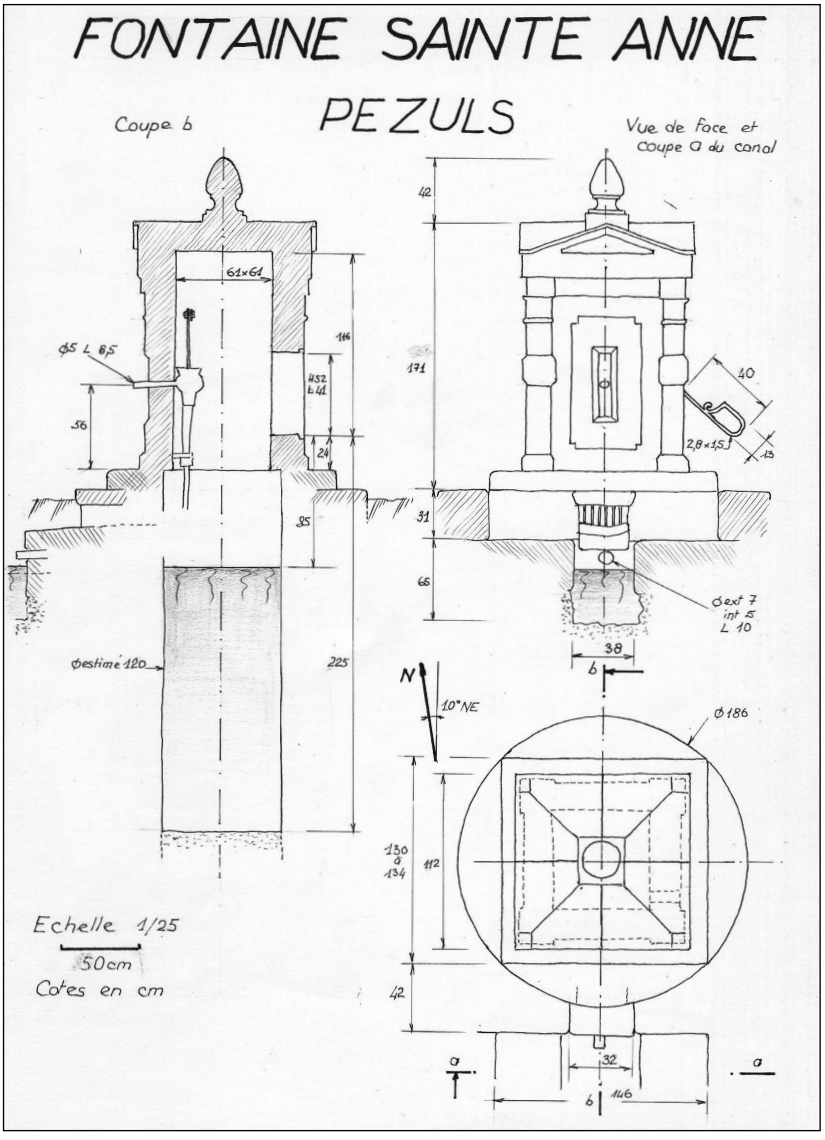

Fig. 2. La fontaine Sainte-Anne, relevé.

plus élevée faisant fonction de toit. Elle est constituée de deux grandes dalles contigües. L'ouvrage est construit sur un plan carré et ses différentes faces présentent le même décor et une ouverture centrale en forme de meurtrière, destinée à ventiler l'intérieur de la construction. Ces ouvertures ont été obturées avec du mortier.

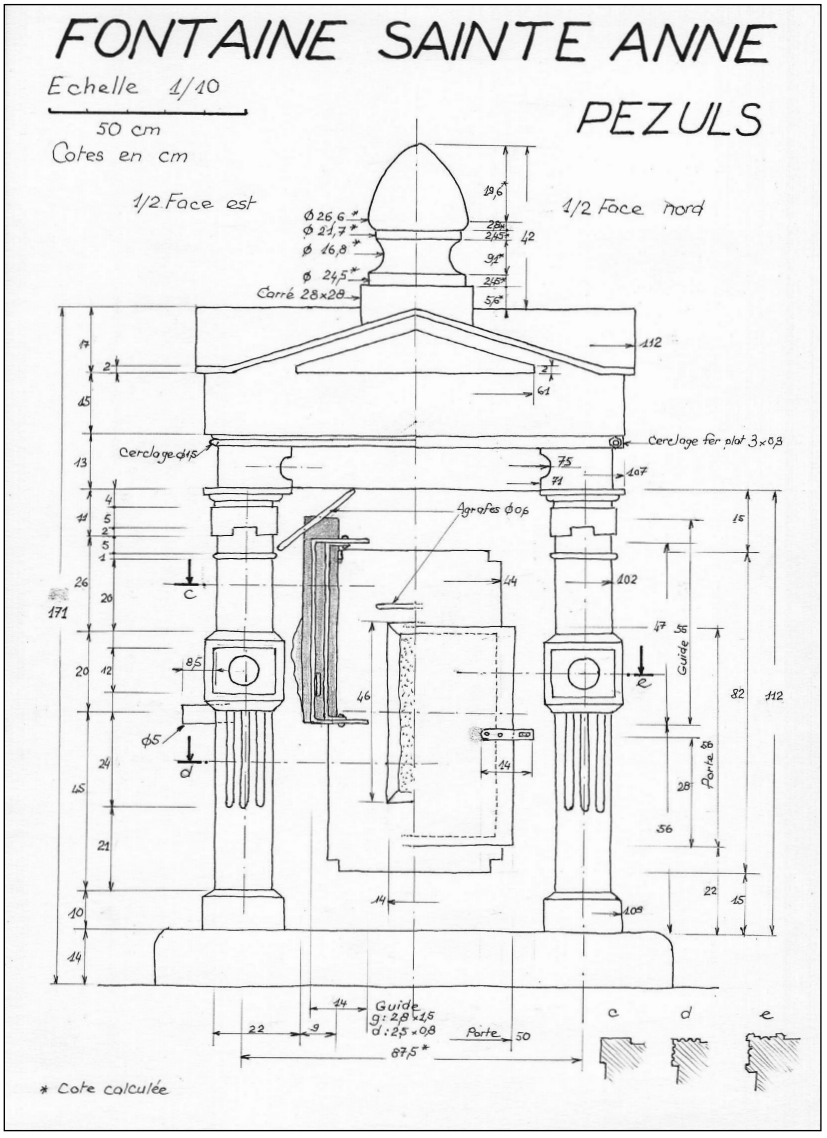

Fig. 3. La fontaine Sainte-Anne, relevé.

L'ouvrage est très décoré, tant sur les angles qui présentent l'apparence de colonnes engagées de section carrée, que sur les surfaces planes enrichies de panneaux en surépaisseur. La partie haute de chaque face présente un fronton triangulaire.

Fig. 4. La fontaine Sainte-Anne, façade ouest.

Fig. 5. La fontaine Sainte-Anne, façade est.

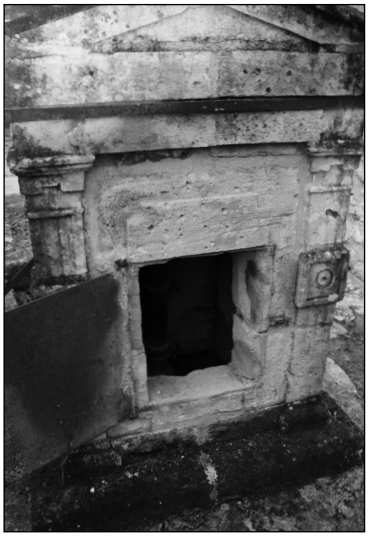

Fig. 6. La fontaine Sainte-Anne, façade nord.

La façade ouest n'a subi aucune modification (fig. 4).

Les trois autres ont reçu les aménagements suivants :

- la façade sud comporte le tuyau d'évacuation de l'eau relevée par la pompe installée à l'intérieur de l'édifice (fig. 1).

- la façade est a été percée d'une ouverture verticale étroite pour laisser le passage au bras de manipulation de la pompe et, au niveau de cette ouverture, un guide métallique est scellé dans la maçonnerie pour protéger la pompe et la maçonnerie de manipulations trop brutales (fig. 5).

- la façade nord est percée d'une baie fermée par un portillon métallique permettant d'accéder à l'intérieur et d'intervenir sur le matériel de pompage (fig. 6).

Ces différentes modifications et les affouillements provoqués par l'écoulement ont déstabilisé l'ouvrage qui a été consolidé par des agrafes métalliques sur la face est et par un cerclage métallique sous la couverture, constitué d'un étier en fer rond boulonné sur une plaque de fer (fig. 7).

Le portillon est verrouillé en temps normal par un cadenas en bronze dit d'« artillerie » (fig. 8).

L'édifice est surmonté d'un très bel épi de faîtage en pierre.

Fig. 7. La fontaine Sainte-Anne, angle nord-ouest avec cerclage.

Fig. 8. La fontaine Sainte-Anne, cadenas verrouillant le portillon.

Historique

Cette fontaine est connue de longue date et un document de l'an III (1795) évoque le « communal de la Fontaine ». Elle fait l'objet d'une visite épiscopale de la part de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, en novembre 1875 [2]. Le révérend père Carles la signale dans un ouvrage, daté de 1883, comme lieu de pèlerinage [3]. L'abbé Brugière note [4] :

> « Dans le bourg, on remarque une fontaine connue sous le nom de Sainte Anne. On y venait autrefois en dévotion. L'eau en est excellente et une particularité que nous ne devons pas manquer de signaler c'est qu'elle conserve toujours son niveau et prend une couleur lactée lorsqu'il doit faire orage. »

La construction de l'édifice qui surmonte le puits est relativement récente car, sur le cadastre napoléonien, malheureusement non daté, elle apparaît comme une simple mare au bord de la route (fig. 9).

Elle a été cerclée en 1927, suite aux dégâts provoqués par une crue, par M. Castillon, père de Francis Castillon, qui nous a communiqué l'ensemble des informations sur l'histoire de l'ouvrage.

En 2003, toujours à la suite d'une forte crue, des travaux ont été réalisés : la base de la fontaine a été dégagé jusqu'à la margelle du puits, elle a été à nouveau consolidée et restaurée et les lumières situées au centre de chaque façade ont été maçonnées.

Avant l'arrivée de l'adduction d'eau potable publique, dans les années 1960, elle a été équipée pour alimenter en eau l'école et la mairie du bourg.

---

2. Brugière, s. d.
3. Carles, 1883.
4. Brugière, s. d.

Fig. 9. La fontaine Sainte-Anne sur le cadastre dit napoléonien.

Peu après la dernière guerre, un essai de pompage diligenté par un Martiniquais, M. de Gentile, au débit de 20 à 30 m^3 par heure, a entraîné un rabattement de 20 centimètres, ce qui confirme les écrits de l'abbé Brugière quant au maintien du niveau de l'eau de la source et son important débit.

La maçonnerie de l'ouvrage est actuellement en bon état, la dernière intervention datant de dix ans. Cependant, la circulation de l'eau provoque des désordres qui ont déjà nécessité plusieurs chantiers de réparation.

Le trop-plein ne fonctionne plus et l'eau s'écoule à travers la fondation, ce qui constitue une menace pour sa pérennité, contre laquelle il n'existe pas de solution simple, dans la configuration actuelle de l'édifice.

Bibliographie et sources

Brugière H., s. d. « Notice Pezuls », *L'ancien et le nouveau Périgord*, manuscrit (consultable sur www.shap.fr).

Carles R. P., 1883. *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, Périgueux, impr. Cassard Frères.

Témoignage de Francis Castillon.

Sortie du 8 avril 2017

Les églises à coupoles du Ribéracois

par Serge LARUË de CHARLUS

Cette sortie thématique prend en compte l'une des particularités architecturales parmi les plus singulières de notre province. Il s'agit de la très grande fréquence des églises romanes couvertes de coupoles, sans équivalent dans les autres régions de l'occident chrétien, au début du second millénaire.

Une explication liminaire est nécessaire pour préciser l'époque romane concernée, soit approximativement le siècle compris entre 1050 à 1150. Ce laps de temps verra la mise en place de la réforme grégorienne (indépendance des pouvoirs temporel et spirituel...), le début des croisades (reprise des échanges...) et l'extension du monachisme (notamment à partir de Cluny) dans cet occident chrétien. La conjonction de ces facteurs, dans une période de croissance démographique, qui entraîne le besoin de nouvelles terres agricoles, les défrichements et donc l'émergence de nouvelles communautés, va permettre la construction, ou reconstruction, d'un très grand nombre d'églises.

L'architecture romane, qui privilégie un « aménagement de l'espace intérieur en fonction de la voûte », verra d'abord la couverture de la nef par des coupoles puis, très rapidement, par des voûtes…

Cette réalisation de coupoles répond à trois facteurs liés : le premier d'ordre technique ou architectural est la simplicité, car l'usage de la pierre s'étant quasiment perdu depuis l'époque romaine, il est plus facile de réaliser une coupole qui repose sur quatre piliers alors que la voûte nécessite des contreforts. Le second d'ordre fonctionnel répond à l'expansion démographique

en permettant l'agrandissement de l'église travée par travée, ainsi que sa surélévation éventuelle pour la fortification du bâtiment. Enfin, le troisième est d'ordre spirituel : il répond à la réflexion platonicienne de la représentation de la terre, où se trouvent les chrétiens, et du Ciel, qui les domine et les protège, et à l'esprit dans lequel a été conçu le Saint-Sépulcre. C'est le passage de l'humain au céleste, de l'imparfait au parfait...

La grande fréquence de ces églises à coupoles en Aquitaine, et surtout en Périgord dans la région de Ribérac, ainsi que dans le sud de la Charente, est souvent expliquée par deux théories qui ne se complètent que partiellement.

La première est la théorie byzantine de Jules de Verneilh qui, dans son ouvrage sur *L'architecture byzantine en France* publié en 1851, explique le passage du savoir-faire architectural du Moyen-Orient (les églises syriaques), vers Constantinople (Sainte-Sophie), puis Venise (Saint-Marc), et enfin Saint-Front de Périgueux. La seconde théorie dite hispano-mauresque explique le passage par le sud de l'Espagne (Cordoue, Grenade...), puis la remontée vers l'Aragon, les Pyrénées (Oloron-Sainte-Marie...) et le Périgord ; cette théorie est étayée par les similitudes en terme de sculpture (tympans et chapiteaux)...

Les quelque cent quatre-vingts églises à coupoles persistantes en Périgord au XXI[e] siècle répondent pour les trois quart d'entre elles au principe de soutènement par des pendentifs et rarement par des trompes. Les diamètres de ces coupoles sont compris en général entre quatre et dix mètres ; le plus grand diamètre étant celui de Saint-Étienne de la Cité à Périgueux avec près de 14 mètres. Il s'agit la plupart du temps d'église à nef unique comme elles étaient très souvent réalisées à cette époque ; la croisée du transept et les déambulatoires viendront dans les siècles suivants.

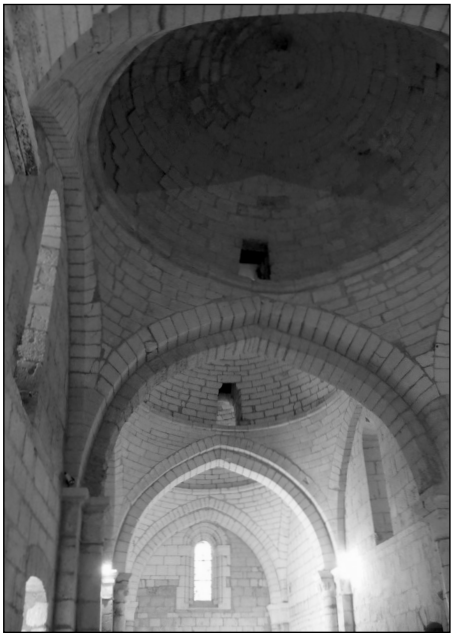

Fig. 1. Coupoles de Cherval.

Les caractéristiques de ces coupoles romanes ribéracoises sont envisagées dans les différents sites visités.

D'abord l'église de Cherval, située sur l'axe majeur Périgueux (Vésone) - Saintes (Mediolanum), au croisement de l'axe Limoges-Bordeaux. Seule église, avec celle de Trémolat, à posséder quatre coupoles en ligne (fig. 1), lui conférant un aspect majestueux, elle présente un chevet plat dans le style saintongeais ; il s'agit d'une église qui fut fortifiée avec une chambre de défense au dessus des coupoles. Cette église ancienne

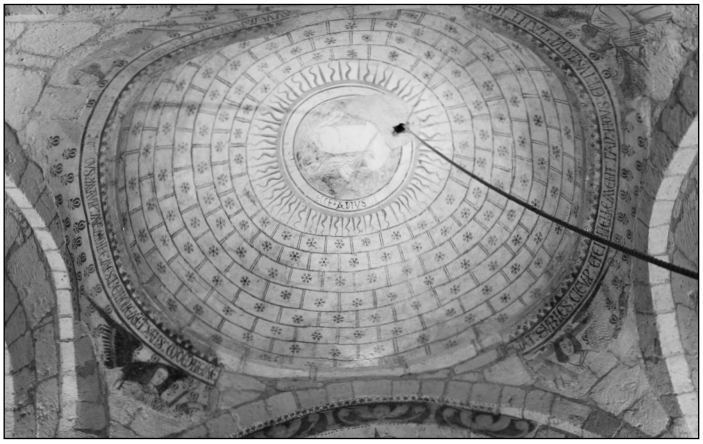

Fig. 2. Peintures de la coupole de Bourg-du-Bost.

Fig. 3. Coupoles de Coutures.

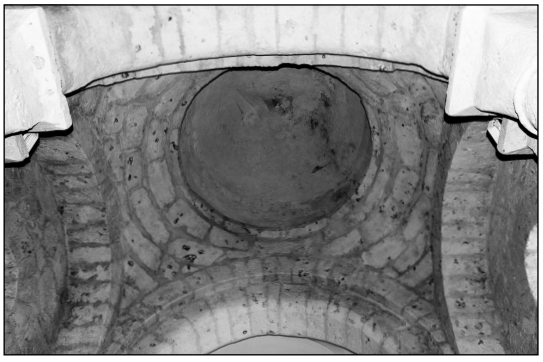

Fig. 4. Coupole de Saint-Victor.

Fig. 5. Peintures murales de Bourg-des-Maisons.

d'abord couverte d'une charpente, puis à l'époque romane de coupoles, nécessita de ce fait une importante restauration au milieu du XX^{e} siècle.

L'église de Bourg-du-Bost, reconstruite à l'époque romane sur une première église carolingienne, dont on retrouve quelques fragments muraux, présente une étonnante petite coupole oblongue couverte de peintures du XV^{e} siècle particulièrement bien conservées (fig. 2), ainsi qu'un chœur orné (superposition de peintures).

L'église de Coutures à trois travées et deux coupoles en ligne (fig. 3) a été remaniée au XVIII^{e} siècle, au niveau de la chapelle sud et d'un enfeu au nord, et au XIX^{e} siècle, au niveau du portail d'entrée.

Après le déjeuner à Bertric-Burée, l'illustration de cette journée s'est poursuivie avec la petite église de Saint-Victor ; il s'agit d'une nef unique, intouchée dans ses proportions et ses ouvertures (mis à part le portail) avec une petite coupole d'un esthétisme particulièrement fort (fig. 4).

Fig. 6. Église de Grand-Brassac.

L'église de Bourg-des-Maisons se présente dans cette même logique de nef unique non retouchée, mais propose des peintures murales des XIV^{e}, XV^{e} et XVIII^{e} siècles (fig. 5).

Enfin, l'église de Grand-Brassac, grand vaisseau fortifié qui évoque volontiers une forteresse (fig. 6), présente une nef couverte de trois coupoles en ligne (il n'existe que cinq églises à trois coupoles), avec un chevet plat angoumois, et surtout un portail latéral, certes composite, mais qui ne manque pas d'intérêt.

Au total, si les parcours d'églises romanes en Périgord sont bien connus, le thème des églises romanes à coupoles est très riche d'enseignement et donc de compréhension de cette période un peu reculée mais dont les témoins sont vivants.

S. L. de C.

Clichés : Martine Demouy, Noëlle et Michel Duvernois, Jean-Pierre Bidaut.

Sortie du 20 mai 2017
La Route des canons

par Patric CHOUZENOUX

Ces dernières années, le Cercle de recherche des fonderies du Pays d'Ans et de la Route des canons a reçu la visite d'associations à vocations diverses, mais pour la plupart orientées vers la recherche historique. Il manquait celle de la SHAP ; ce fut chose faite – enfin ! – le samedi 20 mai 2017.

Après le sympathique accueil de M^me^ Pluvy, maire de La Boissière-d'Ans, nous entrons dans le vif du sujet afin de respecter le programme de la journée et surtout de répondre à la curiosité de nos visiteurs. Nous en rappellerons brièvement les différentes étapes tout au long de ce compte-rendu, non sans avoir, au préalable, souligné les temps forts vécus par notre association ces 20 dernières années, soit depuis sa création en 1996, suite, comme toujours, à quelque concours de circonstances, des découvertes d'indices fortuites et la rencontre de passionnés de métallurgie ancienne.

Parmi ces temps forts, nous citerons pour mémoire :

- en 2000, l'apport à l'association, par l'Association des Peintres du Périgord, de peintures en trois tableaux retraçant, d'après *L'Encyclopédie*, la fabrication et le transport des canons. Ces toiles ont été données à la commune de La Boissière-d'Ans pour exposition permanente dans la salle des fêtes, illustrant ainsi les propos du président Patric Chouzenoux et du vice-président Dominique Marsac sur l'histoire de la forge.

- en 2003, don par Dominique Ballif, descendant direct des Festugière, éminents maîtres de forges du XIX^e^ siècle, de trois copies de canons XVIII^e^ siècle. L'un est installé à La Boissière-d'Ans, lieu de fabrication, un deuxième se trouve à Brouchaud, où il était procédé aux essais, et enfin le troisième est à Peyzac-le-Moustier, lieu de leur embarquement jadis.

- en 2007, signature à Wassy en Haute-Marne d'un pacte d'amité et de collaboration avec l'association de préservation du Patrimoine métallurgique haut-marnais. Les Festugière, suite à leur départ du Périgord en 1860, s'y étaient installés à cause, notamment, des évolutions techniques et, dirions-nous aujourd'hui, environnementales et économiques (traité de libre-échange franco-britannique).

- en 2010, attribution d'un prix par l'association La Truffe pour nos recherches et notre action au profit du collège de Thenon.

- 2 février 2017, après des années de recherche documentaire, « lecture du terrain » : le site de la Forge-d'Ans (à La Boissière-d'Ans) fait l'objet d'une prospection géophysique sous l'égide du Service régional de l'archéologie et le Service départemental d'archéologie, pratiquée par l'Institut du littoral et de l'environnement de La Rochelle. Nous nous ouvrons ainsi la discipline de à l'archéologie industrielle déjà évoquée, en 1876, par le baron de Verneilh, vice-président de la SHAP !

Il ne saurait être question de se cantonner à l'histoire de la Forge-d'Ans sans étendre nos travaux de recherche à l'ensemble plus vaste que constituait alors la métallurgie ancienne dans le Grand Périgord, voire le monde économico-politique d'alors. Telle est notre ambition qui requiert des bonnes volontés, mais aussi le concours, qui nous est prêté parfois, d'associations poursuivant un but similaire, historiens, juristes historiens du droit, archéologues, universitaires, professionnels ou amateurs et bien d'autres compétences à l'image de ce qui fait un terroir. Tel que celui connu sous le nom de la Route des canons. Route des canons qui, partant de La Boissière-d'Ans, traverse les communes de Brouchaud, Limeyrat, Ajat, Thenon, Bars, Fanlac, Plazac, Saint-Léon-sur-Vézère, pour aboutir à Peyzac-le-Moustier. À ces dix communes, sont associées celles d'Azerat, Fossemagne, Sainte-Orse, Gabillou et Montagnac-d'Auberoche : autant de fournisseurs de bois, de minerai (fer), de castine, nécessaires à cette entreprise située au confluent du Blâme et de l'Auvézère, où elle puisait son énergie hydraulique.

En fin de matinée, Olivier et Christine Genevois, nouveaux propriétaires de la Forge-d'Ans, nous ouvraient les grilles de leur domaine. La visite a débuté par une brève évocation de l'histoire de la construction de la maison de maître, avec son escalier monumental en façade, édifiée par Jean Festugière, présumée commencée aux environs de 1795, pour s'achever aux environs de 1810 dans un style Directoire. Elle appartint de 1905 à 2015 à la famille Rendu. Commentaires fournis et hypothèses émises devant les vestiges des deux hauts-fourneaux (fig. 1) et des bâtiments subsistants... En écho à l'exposé donné *in situ* aux visiteurs, des échanges passionnés ont eu lieu ici et là, nous révélant un intérêt certain ! Et... attendu.

Nous dirigeons ensuite nos visiteurs vers Brouchaud, où, devant la salle des fêtes, à l'instar de celui situé près de la mairie de La Boissière-d'Ans, est

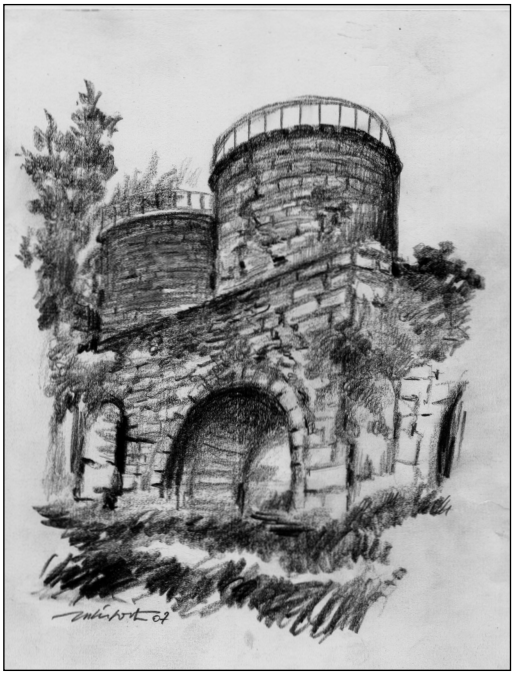

Fig. 1. Les hauts-fourneaux de la Forge-d'Ans (dessin J.-M. Linfort).

Fig. 2. Le chemin vers le port de Peyzac-le-Moustier et les falaises surplombant la Vézère (dessin J.-M. Linfort).

fixé sur son affût de bois le canon, de près d'une tonne, symbolisant les essais par les officiers de la Royale.

Nous poursuivons notre périple vers Ajat, où nous saluons le château qui fut la demeure de François d'Hautefort et de Bernard d'Hautefort (maîtres de forges) (en laissant à l'ouest Limeyrat), pour arriver au restaurant proche de l'ancien tracé de notre Route des canons sur la commune de Thenon.

L'après-midi, c'est au lieudit du Jarripigier (le chêne vert) qu'est évoqué un épisode mouvementé du 16 juin 1789 sur la « distribution » de grains entre les ouviers de Festugière, les paysans et la maréchaussée.

Le bourg de Bars, qui a conservé le souvenir du passage en 1924 de Odette Baliff-Festugière et de son père Paul Festugière, dernier maître de forges désormais en Haute-Marne, reçoit notre visite, ainsi que celui de Fanlac.

Et nous « mordons » sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère, en évoquant au passage les incidents « diplomatiques », plaintes, transactions et procédures survenus dans les années 1690 entre le marquis de Chabans, les convoyeurs en charge des canons, finalement réglés par la médiation du baron de Pointis.

Pour arriver au Peyrat (ou port) de Peyzac-le-Moustier sur la Vézère, où, après maintes péripéties, arrivaient nos canons pour être embarqués sur des coureaux ou gabarres (fig. 2). Un bref commentaire, lu en français et aussi en occitan, mettait un point final à cette visite.

Point final ? Quasiment : dans le bourg du Moustier, nous nous arrêtons sur la place de l'église, devant le troisième canon (don Ballif). Sur le chemin du retour vers Périgueux, nous faisons une halte à Plazac, devant les vestiges de la forge du Vimont, avant de poursuivre ce périple avec un commentaire autorisé de Dominique Marsac sur les Bertin.

Quelques repères

En 1691, Louis XIV est en guerre, la guerre de la Ligue d'Augsbourg va commencer. Pontchartrain, pour le roi, charge Landouilette de Logivière de mettre en œuvre des moyens considérables pour fondre des canons. Le sieur d'Ans (Hautefort branche cadette) est ainsi sollicité. Les Hautefort sont bien en cour. François de Hautefort (1627-1718) exploite des forges pour répondre à la demande dans le Sud-Périgord. Il s'associe avec Bertin, bourgeois de Périgueux, en 1661. Cependant, en 1691, il décide de construire à Ans une forge, dont il sera ainsi le propriétaire, au confluent du Blâme et de l'Auvézère, à l'emplacement d'un moulin à papier exploité par Antoine Dieuaide. Deux fourneaux « pour fondre au lieu d'Ans [...] conformes à ceux de la forge d'Auberoche [...] quatre piles pour porter les roues », etc. (contrat avec Antoine Porte du 10 mai 1691). La forge, achevée en juillet suivant, fonctionnera sans tarder. En 1692, Ans a livré pour le roi : 1 pièce de canon de calibre 48 pesant 8 050 livres, 2 pièces de canon de calibre 24 pesant ensemble 10 835 livres, 13 pièces de canon de calibre 36 pesant ensemble 91 003 livres, 4 pièces de canon de calibre 18. En 1696, on dénombre 257 pièces de canons, 7 mortiers et, en 1706, 2 600 bombes, 100 boulets pour chaque canon sont fabriqués.

La forge passe à Bernard de Hautefort, fils du précédent (1662-1741), lequel, lourdement endetté, la cèdera à Louis Chapon du Bâtiment. Suite à des transactions semble-t-il entachées d'irrégularités, la forge passe à Jean Bertin (1679-1754).

À l'issue d'un long procès, la marquise Suzanne de Taillefer, qui a pris la suite de la comtesse Marie Thérèse de La Roque, descendante des Hautefort, celle-ci étant décédée en cours de procédure, est rétablie dans ses droits sur cette forge que Henri Léonard Bertin (ministre de Louis XV), fils du précédent décédé, a dû restituer, non sans avoir dû transiger en 1787.

Ruinée, la forge, dans un premier temps affermée en 1781 par Bertin à Jean Jouffre de La Faye, est dirigée en 1789 par Jean Festugière (1763-1829), originaire de Sainte-Orse, son neveu, et enfin est acquise par celui-ci, par acte du 2 décembre 1791.

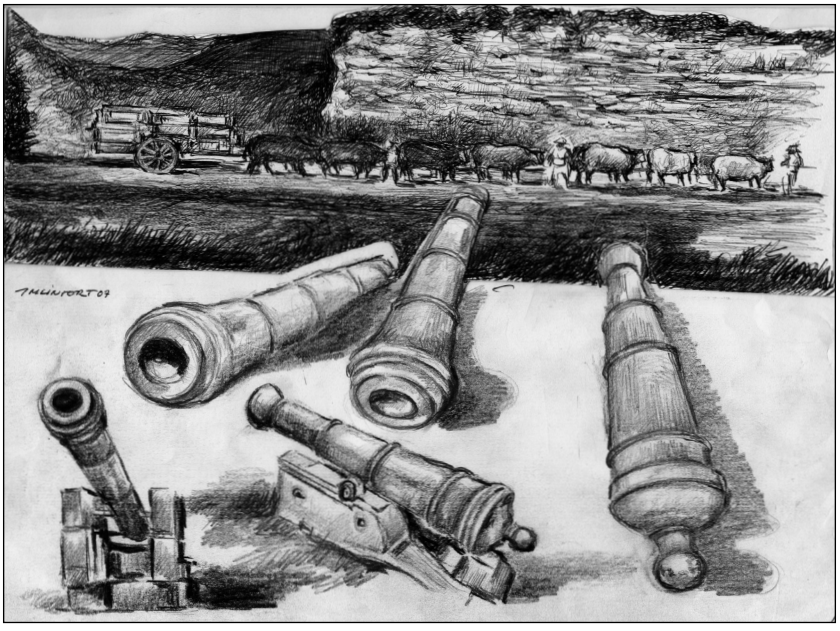

Fig. 3. Canons et charroi sur la « Route des canons » (dessin J.-M. Linfort).

Elle atteindra son apogée autour de 1810-1811 – date à laquelle Jean Festugière achève la maison de maître. Il déclare alors un effectif de 100 personnes – mais le contrôleur impérial estime à 400 le nombre de personnes travaillant directement ou indirectement pour son compte. Les Festugière, par des affermages, des prises d'intérêts et des acquisitions, prospèrent... Cependant, en 1860, la forge est vendue, les Festugière fils s'établissent qui à Bordeaux s'alliant aux Holagray, qui à Brousseval, en Haute-Marne.

La forge sera reprise par Abel Picaud, jusque dans les années 1870, époque à laquelle elle va cesser toute activité. Elle a traversé, comme il se doit, tous les régimes : la royauté, la Révolution, l'Empire, la République.....

Le minerai était de bonne qualité. Le charbon de bois constituait dans ces périodes le combustible principal ; il existait bien les mines de lignite de Cublac et du Lardin dans lesquelles les Festugière étaient actionnaires, mais la qualité de ce combustible reste médiocre et insuffisante. Les historiens de l'environnement parleraient de « catastrophe écologique », les bois étant coupés « à blanc », les collines dénudées. Ajoutons le fait que les arbres du Périgord étaient aussi exploités pour la construction des navires. Pour un vaisseau de premier rang, par exemple d'environ 120 canons, 3 100 chênes dit « de bonne venue » étaient nécessaires.

Quels matériaux sont utilisés pour la fabrication d'un canon ? Un canon de 36 lance des boulets de 36 livres soit 17,6 kg et pèse 7 000 livres soit 3 426 kg pour 3,08 m de long. 5 000 kg de fonte sont nécessaires avant forage, plus 12 500 kg de minerai, 1 500 kg de castine et 6 000 kg de charbon de bois.

Chaque canon est chargé sur une charrette, tirée en général par neuf chevaux, parfois des bœufs, requisitionnés, qui épuisés ne reviennent pas toujours (fig. 3). Le chemin suit les crêtes, par commodité, mais les charrettes s'enlisent parfois. Le fer est convoité et les voleurs rodent... Le métal est rare. On compte 3 à 4 jours pour parcourir les quelque 34 kilomètres de la Route dite des canons. Non sans incidents. Enfin, le convoi atteint Peyzac-le-Moustier, sur la Vézère. Quand les eaux sont marchandes, en général au printemps et à l'automne, on embarque les canons sur des coureaux ou couraux (gabarres), embarcations à fond plat de 2,5 m à 3,5 m de largeur, sur 8 à 10 m de longueur, munies d'une voile, pouvant naviguer en eau peu profonde. Après avoir affronté maints dangers (malpas de la Gratusse à Lalinde, confrontation parfois avec les autres usagers de la rivière), au bout de 3 à 4 jours, on accostait à Libourne, voire Bordeaux, où les pièces étaient prises en charge par la Royale. La Vézère était alors appelée le « Chemin qui marche ».

P. C.

NOTES DE LECTURE

L'Origine des représentations. Regards croisés sur l'art préhistorique

sous la direction de François Sacco et Éric Robert

éd. d'Ithaque, 256 p., ill, 32 €

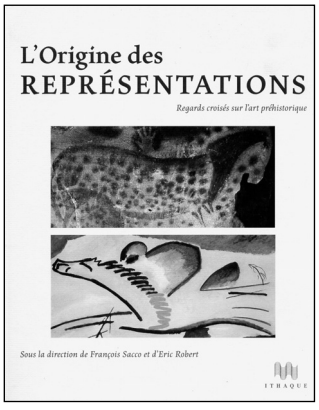

Cet ouvrage du Groupe d'étude et de recherche sur l'origine des représentations, préfacé par le psychanalyste A. Gibault et par le préhistorien D. Vialou, fournit les réflexions de 22 personnes (psychanalystes, palethnologues, préhistoriens et historiens de l'art) sur les images laissées sur les parois des grottes par les sociétés préhistoriques, décors « si proches de nous par leur fraîcheur et à des années-lumière de notre compréhension », comme le disait André Chastel. L'ouvrage, très original dans son contenu, est structuré en 4 parties : « L'espace et l'expression graphique », « Le temps, l'espace, le sens », « Inscription, espace, représentation », « Perspectives croisées ». Chacun des auteurs s'est efforcé de fournir le reflet de sa propre expérience face à ces images des temps sans écriture, arrivées jusqu'à nous malgré les outrages du temps. À première vue, l'art paléolithique est un art animalier où le choix des animaux et leur organisation semblent refléter la pensée de leurs auteurs. Plusieurs auteurs se sont intéressés à la place de la représentation de l'homme et de la femme, à la représentation ou non de leur sexualité, à l'Origine du monde comme le dit François Sacco. À titre d'exemple, M. Lorblanchet a cherché dans son expérience en Australie une piste pour interpréter les représentations irréalistes des « Antilopes » du Combel à Pech-Merle. Il est frappant de noter l'importance donnée aux signes géométriques, considérés comme symboliques et pouvant être porteurs de messages capables de « perdurer au-delà du temps des mémoires collectives » (A. Vilhena-Vialou). L'apport des psychanalystes – la plupart membres de la Société psychanalytique de Paris – fournit un regard « aux confins de la mythologie freudienne », novateur dans cette approche pluridisciplinaire de l'art des cavernes. Au travers de la diversité des dispositifs pariétaux, « se reflètent les identités culturelles tout autant que les émanations de la vie psychique de leurs interprètes… les images de la préhistoire sont encore pleinement vivantes en nous dans leurs enjeux psychiques, qui nous sont sinon communs du moins comparables » (D. Vialou). ■ B. D.

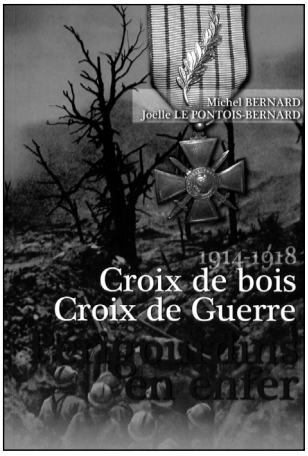

1914-1918. Croix de bois, Croix de guerre. Périgourdins en enfer

Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard
éd. chez les auteurs, 2016, 281 p., ill., 21 €

Difficile, avec un pareil titre et texte, de ne pas immédiatement penser à ces plus de 500 monuments aux morts qui président aux cérémonies patriotiques de nos grandes et petites cités périgordines. Et comment de pas être frappé, aujourd'hui, par le nombre de ces noms gravés dans ces modestes villages quittés en 14-18 pour « l'enfer ». Si cet ouvrage est bienvenu, en cette période anniversaire du centenaire, il convient de souligner la qualité du principe directeur, retenu par les auteurs : inscrire les événements locaux dans le contexte général de la guerre. C'est à partir d'une recherche très abondante – bibliographie, archives, journaux – utilement rappelée à la fin de chaque chapitre, et d'illustrations choisies, que l'on peut suivre, du « coup de tonnerre » d'août 1914 au « dénouement paradoxal » du traité de paix, des faits et des personnages locaux : 14-18 vu, vécu, souffert à partir du Périgord et vice-versa… Ainsi, il est passionnant de découvrir la correspondance fournie, largement citée, d'un agent de liaison de la 24e division d'infanterie à laquelle appartiennent le 50e RI de Périgueux et le 108e RI de Bergerac : ce Charles Paul Nogué, imprimeur et journaliste à Bergerac, apparaît comme un véritable « chroniqueur » de la Grande Guerre, une sorte de soliste dans cette « symphonie fantastique » « de feu, de fer, d'acier, de sang ». Tout en évitant de visiter cette période avec les idées de notre temps, le lecteur ne manquera pas d'apprécier, dans ce livre riche d'histoire locale, l'occasion de revivre et de préciser des souvenirs non seulement nationaux mais aussi locaux et familiaux. ■ J.-P. B.

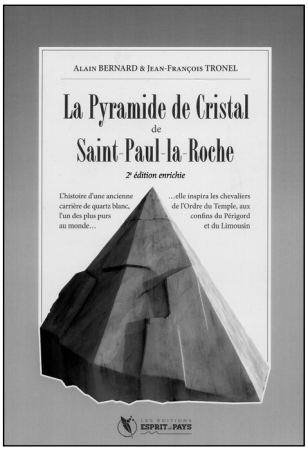

La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche

Alain Bernard et Jean-François Tronel
éd. Esprit de Pays, 2017, 96 p., ill., 14,50 € (2e édition)

À Saint-Paul-la-Roche, on connaît bien ce que les auteurs appellent la « montagne de quartz et son cristal de roche géant ». L'origine de ce phénomène géologique, pour le moins énigmatique, a fait couler beaucoup d'encre. Exceptionnel à bien des égards, le site a subi une surexploitation et n'a pas su être conservé, ce qui est tout à fait dommageable. On trouve pourtant ces pierres blanches aussi bien dans les jardins alentour que dans la porcelaine de Limoges ou dans les hublots des fusées de la NASA. Pour cette deuxième édition de leur livre, les auteurs ont complété leurs informations en poursuivant leur enquête minutieuse. ■ D. A.

Mayac. Vagabondages
Christian Lécuyer
Auto-édition, 2017, 174 p., ill., 12 €

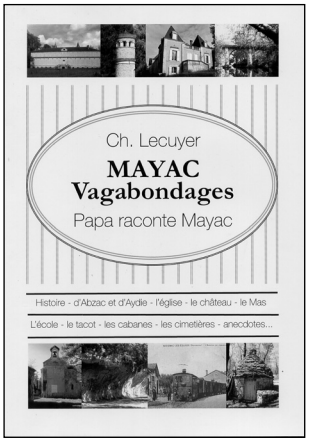

Voici un travail de belle érudition qui nous mène, au fil des pages, dans l'intimité de Mayac. L'auteur a su réunir avec passion archives, documents et études ponctuelles pour dresser le portrait de sa commune. En effet sont ici présentés les toponymes locaux, les familles, les lieux et les évènements principaux qui ont avec force marqué cette contrée. Parmi bien d'autres, retenons particulièrement le château de Mayac, qui fut à son heure le lieu élégant où il fallait paraître, et puis laissons-nous séduire par la Belle Aïssé, qui vécut des moments extraordinaires. Il ne faut pas non plus passer trop vite sur l'histoire de toutes ces personnes, souvent modestes, qui sont le cœur vivant des lieux. Remercions donc l'auteur pour cette monographie de qualité sur la commune de Mayac, monographie qui vient s'ajouter avec avantage à celles que nous connaissons déjà pour d'autres communes périgordines. ■ D. A.

La grande histoire des sapeurs-pompiers de la Dordogne. Mille ans de sinistres, accidents et catastrophes en Périgord
Olivier Rigaud
éd. Les Livres de L'Îlot, 2014, 252 p., ill., 34 €

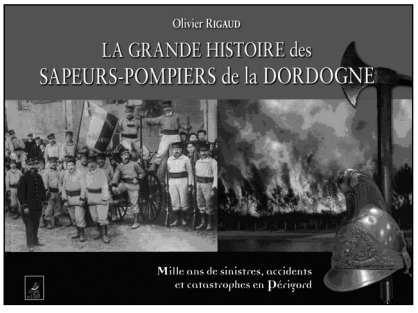

Superbe et passionnant ouvrage, très illustré, écrit par un homme du métier, devenu photographe et journaliste professionnel. Pendant plus de 20 ans, il a réuni de nombreux documents sur ces événements qui ont fortement marqué leur temps depuis un millénaire. Ils ont peu à peu été balayés de la mémoire des survivants et de leurs descendants, nos contemporains, malgré l'ampleur des catastrophes, naturelles ou non, qui ont marqué l'histoire du Périgord : tempêtes, crues des rivières, inondations, guerres, incendies de forêts, incendies de bâtiments, accidents de transport… L'entraide entre les individus d'un même groupe fut certainement un des moteurs de la vie en société depuis les temps préhistoriques et médiévaux. Mais on est étonné de lire que l'organisation des volontaires en groupes de secours organisés soit si tardive. C'est seulement au cours du XIX^{e} siècle, que les volontaires, devenus sapeurs-pompiers, ont vu leurs tâches s'étendre, de la lutte contre les incendies au secours aux personnes. Ces services, au départ communaux, sont devenus progressivement départementaux. Ces hommes et ces femmes, au nombre desquels on trouve toujours de nombreux volontaires, de mieux en mieux professionnalisés, équipés des moyens les plus modernes, sont toujours mobilisés pour faire face à des dangers aujourd'hui très diversifiés. ■ B. D.

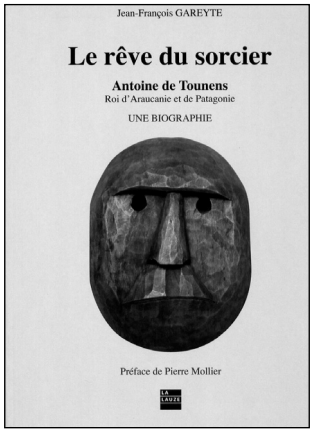

Le rêve du sorcier. Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie. Une biographie. Tome 1
Jean-François Gareyte (préface Pierre Mollier)
éd. La Lauze, 2016, 720 p., ill., 34 €

L'historien Jean-François Gareyte présente une très riche biographie, due à un travail minutieux de recherche, sur Antoine de Tounens. Ce courageux aventurier périgordin est reconnu, par le grand chef cacique des Indiens Mapuches, comme le libérateur de l'Araucanie et de la Patagonie. Élu roi, sous le nom d'Orélie I^{er}, il y institue une monarchie constitutionnelle indépendante du Chili. « La France, ma patrie, a tout intérêt à reconnaître cet État », dit-il. Dans ce volumineux tome 1, l'auteur relate le fruit de ses investigations effectuées au Chili : études d'archives, rencontre avec les descendants de chefs indiens… Il retranscrit des passages de journaux chiliens, français, périgordins, des échanges épistolaires d'Orélie I^{er} avec le ministre Pierre Magne, avec ses amis francs-maçons et autres. L'idéal de liberté et d'égalité du roi « pour les sauvages du sud du Chili » met dans l'embarras divers gouvernements dont celui du Chili et de Napoléon III. Toutes les difficultés du héros sont liées aux problèmes politiques, économiques de l'époque décrits avec précision dans l'ouvrage. Ainsi, le personnage d'Antoine de Tounens fait partie de notre histoire, dans laquelle son épopée s'insère, une épopée que nous suivons avec intérêt et émotion jusqu'en 1869. Le suspense de « cet incroyable western » va se poursuivre dans le tome 2. ■ J. R.

Ont participé à cette rubrique : Brigitte Delluc, Jean-Pierre Boissavit, Dominique Audrerie, Jeannine Rousset

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- 2018 sera une année de renouvellement de notre conseil d'administration. Des élections seront organisées lors de notre prochaine assemblée générale. Elle se tiendra le 7 mars 2018, après report quasi-automatique pour cause de quorum insuffisant lors de notre première réunion mensuelle du 3 janvier 2018. Un vote par correspondance sera organisé pour ceux qui ne pourront pas assister à cette assemblée générale : les documents nécessaires seront envoyés par courrier ou par courriel au cours du mois de janvier 2018.

- Pour le printemps 2018, le 14 avril 2018, sera proposée une sortie consacrée aux « églises et prieurés en Bergeracois ».

- Pour l'automne 2018, il est envisagé une visite des châteaux de vin du Bergeracois. Des informations plus précises seront données ultérieurement dans le *Bulletin*, lors des réunions mensuelles et sur le site de la SHAP.

- L'équipe de la bibliothèque, sous la conduite de Jeannine Rousset, continue à se réunir tous les jeudis après-midi pour compléter les inventaires numérisés. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus. Par ailleurs, Pierre Besse a installé un routeur Wifi dans la salle lecture, ce qui permet la connexion Internet de plusieurs ordinateurs simultanément et dans de bonnes conditions.

COURRIER DES LECTEURS

- Dans la dernière livraison du *BSHAP*, 2017 (p. 731), M. Michel Robin recherchait la signification d'une inscription gravée sur une pierre d'un mur d'une très vieille maison d'Alles-sur-Dordogne (fig. 1).

Fig. 1.

Retenant l'idée de la figuration d'un serpent, M. Pierre Villot (pierre.villot@laposte.net) a fait des recherches dans l'ouvrage de la marquise de Cumont, *Généalogie de la Maison d'Hautefort en Périgord, Limousin, Picardie et Vivarais* (Niort, L. Clouzot, 1898, p. 18 et 19). Il a trouvé une description concernant le tombeau de Golfier de Lastours, dans le bourg du Chalard, proche de Saint-Yrieix, qui lui paraît pouvoir expliquer la présence du serpent sur cette pierre : en effet « ce chevalier est représenté sur son tombeau avec son écu blasonné de 3 tours et de 3 fleurs de lys, ayant à ses côtés une femme et à ses pieds un lion et un énorme serpent ». Mais il n'a pas trouvé de raison à la présence d'une croix ou d'une épée.

Brigitte et Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr), de leur côté, continuent à identifier sur cette pierre le monogramme IHS, abréviation de *Jesus Hominum Salvator*, très utilisé au XV^e^ siècle pour désigner Jésus. Il en existe de nombreuses variations (fig. 2, planche récupérée sur Internet : victorian-illustration-of-christian-monograms).

- Le majoral Valéry Bigault a relevé des erreurs dans le compte rendu de son intervention à la SHAP le 1^er^ février dernier (*BSHAP*, 2017, p. 693). Son intervention a débuté par une présentation sur le majoral Fournier en « langue d'oc, périgourdin ou occitan ». Le dit majoral est « né le 15 janvier 1900 » et non le 5 janvier 1904. Dès 1907, il est devenu « membre du Félibrige, c'est-à-dire du Bournat » et non simplement « membre du Bournat ». En 1927, il est devenu « membre du conseil d'administration du Bournat et du Félibrige ». La troupe folklorique, créée en 1928, s'appelle « le Chalei » (version en languedocien : calelh ou caleu). Trois pièces du majoral Fournier ont été reprises après la guerre : *Vienaire*, *Crous Herbouso* et *Nadau dous preisouniers*.

DEMANDES DES CHERCHEURS

- M. François Chabanon (5, rue Louis-Belmas, 59400 Cambrai ; f.chabanon@laposte.net), recherche un portrait de Fénelon, non cité par René Faille dans son « Iconographie de François de Salignac de La Mothe

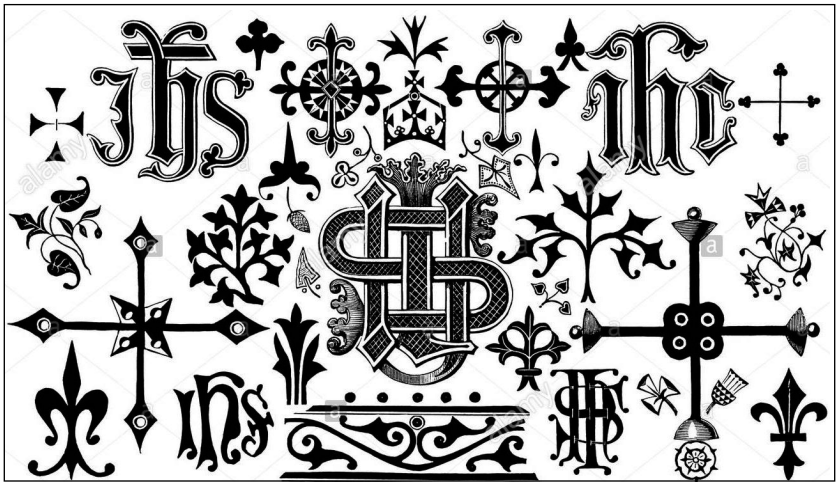

Fig. 2.

Fénelon », parue dans le *BSHAP*, t. CXVIII, 1991, avec la collaboration de Jean Secret et de Michel Soubeyran. Le portrait recherché est dû au peintre du roi, d'origine toulousaine, François de Troy (1645-1730), comme en témoigne une lettre de l'abbé Ledieu (secrétaire de Bossuet) : « Lorsque Fénelon laissa le peintre du roi De Troy faire son portrait, toutes les dames le demandèrent. J'ai vu Madame la Maréchale de Noailles donner ordre au peintre de lui en faire une copie ».

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) pose une question concernant Fénelon. « Absente parmi les gravures présentées dans notre *Bulletin* par René Faille (*BSHAP*, t. CXVIII, 1991, p. 19-109), une gravure intitulée "Le sage Fénelon" (fig. 3, collection particulière), formant une paire avec un portrait de Bossuet, nous pose un problème. Ce portrait *in folio* (45 x 35 cm) fut gravé à Lyon à la demande du père Louis Renaud (1691-1771). Elle porte au bas ces mots : "*Offerebat F. Ludovicus Renaud, praedicator lugdunœus*". À gauche, on lit : "*C. Grandon pinxit Lugd*". À droite : "*J.J. Cars sculp.*". L'auteur est le peintre lyonnais Charles Grandon (1691-1762) et le graveur Jean-François Cars (1661-1738) (cf. F. Z. Colombet, *L'église et le couvent des Dominicains de Lyon (1218-1789)*, imp. Boitel, Lyon, 1843). Curieusement, ce portrait de face, effaçant le nez, ne ressemble pas du tout au portrait traditionnel de l'archevêque de Cambrai (Vivien, Bailleul et autres). Les noms des artistes cités ici sont absents de l'index de René Faille. La croix pectorale portée par le prélat sur la quasi-totalité de ses portraits est remplacée ici par la croix de l'ordre du Saint-Esprit. S'agit-il d'un autre Fénelon comme par exemple son petit neveu, Jean-Baptiste Augustin de Salignac de La Mothe

Fig. 3.

Fénelon (1714-1794), aumônier de la reine Marie Leczinska, directeur d'un établissement charitable pour les petits Savoyards de Paris, éditeur et préfacier des œuvres de son oncle et mort guillotiné ? ».

INFORMATIONS

- Le musée André-Voulgre, les Amis du musée, la ville de Mussidan et la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord lancent un appel

pour une collecte (prêts ou dons) autour des jeux anciens, du XVIII[e] siècle aux années 1960 en Dordogne. Le musée André-Voulgre souhaite les évoquer à travers une exposition temporaire en 2018. Tél. : 05 53 81 23 55 et courriel : contact@museevoulgre.fr.

- Les héritiers du prince Philippe d'Araucanie, M[me] Corinne d'Arboussier et M. François d'Arboussier viennent de faire don des collections du musée des rois d'Araucanie à la ville de Tourtoirac. Elles étaient jusque-là prêtées au musée de Tourtoirac.

- Plusieurs personnes ont demandé des informations sur les projets de construction d'éoliennes dans le département de la Dordogne. Les personnes intéressées par cette question peuvent participer aux réunions d'information dans les communes concernées et intervenir dans les enquêtes publiques. Notre collègue, Claude-Henri Piraud, signale aux personnes inquiètes de l'impact de ces projets d'éoliennes en Périgord, qu'elles peuvent consulter les communiqués du collectif Forces Périgord sur le site www.asso3d.fr.

CORRESPONDANCE POUR
« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M[me] Brigitte Delluc, secrétaire générale, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

1er trimestre 2018

3 janvier 2018

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Quelques graffiti non paléolithiques des cavernes et souterrains*
2. Pascal Serre : *Francs-maçons en Périgord*
3. Stéphane de Sèze : *Les Raymond de Sallegourde : des Périgourdins en Bordelais*

7 février 2018

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Une sémillante Bergeracoise auprès du comte de Provence : la comtesse de Balbi*
2. Pierre Villot : *Hautefort, à la découverte du village ancien*
3. Jean-Marie Barbiche : *Acquisitions patrimoniales 2017 de la Médiathèque Pierre Fanlac*
4. Éric Cron, Xavier Pagazani, Adrienne Barroche, Vincent Marabout : *La vallée de la Vézère en Périgord, la fabrique d'un paysage* (à 17 heures)

7 mars 2018

1. Assemblée générale
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Montaigne et les topinambours*
3. Marie-France Bunel et Christophe Metreau : *L'art roman en Périgord, églises et abbayes*

Sommaire et table des illustrations du tome CXLIV (2017) *du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*[*]

SOMMAIRE DU TOME CXLIV - ANNÉE 2017

Conseil d'administration pour 2015-2017 3
Rapport moral 2016, par la secrétaire générale B. Delluc 5
Rapport financier 2016, par la trésorière M.-R. Brout 8
Comptes rendus des réunions mensuelles :
novembre 2016, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 11
décembre 2016, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 17
janvier 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 20
février 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 689
mars 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 695
avril 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 700
mai 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 704
juin 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 709
juillet 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 714
août 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 735

[*] La 2e livraison du *Bulletin* 2017 est consacrée aux Actes du congrès sur « Les écrivains en Aquitaine », paginés de 1 à 544. Cela correspond aux pages 141 à 684 du tome CXLIV. Les articles et illustrations concernés sont donc signalés dans ce sommaire et cette table par une double pagination : pagination du tome, suivie entre parenthèses de la pagination du congrès.

septembre 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 739
octobre 2017, présidence de D. Audrerie, C.R. de B. Delluc, secrétaire générale 745

ARTICLES DE FOND

ANRAS (Marion), Louis-Mathieu Desbiey et Jean-Baptiste Grateloup, correspondances et écrits 157-163 (17-23)
AUDRERIE (Louis-Étienne), Maine de Biran, philosophe du « sentiment de l'existence » ..... 165-174 (ill.) (25-34)
BALOUT (Martine), Le roman *Antoine Bloyé* de Paul Nizan : « Périgueux à l'âge industriel » ..... 175-182 (ill.) (35-42)
BEDON (Robert), À la charnière entre l'Antiquité et le Moyen Âge, Ruricius, le plus ancien écrivain connu du Limousin et du Quercy 183-194 (43-54)
BERNOT (Jacques), Le Palais du Luxembourg et les Périgordins ..... 29-36 (ill.)
BEZARD-MOISSET (Véronique), Saint-Médard-en-Jalles et Libourne : deux étapes décisives dans la trajectoire de Jean de La Ville de Mirmont (1886-1914) ..... 195-204 (ill.) (55-64)
BOITUZAT (Alain), Élie Decazes. Du Capitole à la Roche Tarpéienne (1815-1820) ..... 205-214 (ill.) (65-74)
BONIN (Hubert), Le séjour de Chester Himes à Arcachon en 1953 : un tournant dans sa vie d'auteur ? Des romans noirs à la « Série noire » ..... 215-224 (ill.) (75-84)
BONIN-KERDON (Armelle), Arcachon au miroir de l'œuvre dannunzienne ..... 225-238 (ill.) (85-98)
BONNET (Christian), Plumes aquitaines d'expression occitane au XVII^e^ siècle : une prosopographie de l'absence 239-252 (99-112)
BOST (Jean-Pierre), Ausone de Bordeaux, professeur, consul de Rome et poète (vers 310 - vers 394) ..... 253-262 (ill.) (113-122)
BOYÉ (Michel), Arcachon au temps des Années folles : « La seconde patrie des artistes » ? ..... 263-274 (ill.) (123-134)
CAVALLINI (Concetta), « Forte avec son peuple et forte en ses chasteaux » : la Gascogne de Pierre de Brach ..... 275-286 (ill.) (135-146)
CHAMPEAUD (Grégory), Emmanuel Delbousquet (1874-1909) et la course landaise dans le roman *L'Écarteur* ..... 287-298 (ill.) (147-158)
CHAMPION (Émilie), Bertrand de Lur Saluces et le « prodigieux moujik » ..... 299-310 (ill.) (159-170)
CHAUME (Alain), Kléber Haedens (1913-1976) ou la tentation autobiographique : la ville de Libourne dans l'entre-deux-guerres ..... 311-322 (ill.) (171-182)
CHIRON (Alain), Conséquences galantes et laborieuses de la Grande Guerre vues par Alexandre Boisserie, écrivain et instituteur périgordin ..... 783-792 (ill.)

COUVRAT-DESVERGNES (Gracianne et Geoffroy), Jacques Le Tanneur. L'œil et la plume ..... 323-334 (ill.) (183-194)
CRON (Éric), Les métamorphoses de Jean Rameau au Pourtaou : de la ferme à l'œuvre d'art totale..... 335-346 (195-206)
DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : La Nef des fous du cloître de Cadouin ..... 95-106 (ill.)
DELLUC (Gilles), avec la coll. de DELLUC (Brigitte), Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924), homme de lettres oublié..... 347-356 (ill.) (207-216)
DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Quelques graffitis non paléolithiques des cavernes et souterrains du Périgord..... 793-806 (ill.)
DÉNOYER (Jean F.), La villégiature de Léon Bloy sur les bords de l'Isle pendant l'été 1911 ..... 357-368 (217-228)
DU BOIS DE GAUDUSSON (Jean), Conférence inaugurale du LXIX[e] congrès de la FHSO. Les écrivains en Aquitaine (10 septembre 2016) 151-155 (11-15)
DUHARD (Jean-Pierre), Joel White McPherson, un aviateur américain dans le Maquis périgordin. De son crash en Charente à sa capture en Dordogne ..... 73-94 (ill.)
DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Jean-René), Un poème de Catherine Pozzi..... 369-373 (ill.) (229-233)
FAURIE LAJONIE (Ghislaine), Jules Claretie (1840-1913), une adolescence en Périgord ..... 375-282 (ill.) (235-242)
FAYOLLE (Gérard), François Augiéras et le « Périgord sacré »..... 383-390 (ill.) (243-250)
FORRIER (Michel) et LABAT (Béatrice), Edmond Rostand et la Grande Aquitaine..... 391-400 (ill.) (251-260)
GELLINI (Denise), Garonne et Gironde. Le fleuve de Jean Balde..... 401-411 (261-271)
GIRAUD TAYLOR (Lisa), Louis Geandreau, Poilu et poète périgordin disparu dans la Grande Guerre..... 413-424 (ill.) (273-284)
GOLFIER (Michel), Manoël de Grandfort et *L'Autre Monde*..... 425-436 (ill.) (285-296)
GUILLAUME (Pierre), Robert Escarpit : enracinement aquitain et ouverture au monde ..... 437-442 (ill.) (297-302)
HERGUIDO (Annie), Le Périgord de Léonce Bourliaguet.... 443-450 (ill.) (303-310)
LACOMBE (Claude), Wlgrin de Taillefer (1761-1833). Une vie vouée à l'archéologie du terroir périgordin .. 451-460 (311-320)
LAPOUGE (Hervé), De Trompéo aux Gianello. Le Piémont à Nontron..... 37-56 (ill.)
MANDON (Guy), Georges Rocal : un fils émancipé d'Eugène Le Roy..... 461-472 (ill.) (321-332)
MARTIAL (Pierre), André Maurois : un Normand en Périgord ..... 473-482 (ill.) (333-342)
MIQUEL (Sophie), Le naturaliste Charles Desmoulins (1798-1875) et ses correspondants..... 483-494 (ill.) (343-354)

MIQUEL (Sophie), Les testaments de Jeanne Barret, première femme à faire le tour de la terre, et de son époux périgordin Jean Dubernat ..... 771-782 (ill.)
MONTAGUT (Jean-Louis), avec la coll. de LAREBIÈRE (Bruno), Chant (et contre-chant) autour du « vieux pays » de Guy de Larigaudie..... 495-504 (ill.) (355-364)
NAUDAIN (Jean-Pierre), Le destin inattendu de Pierre Jouanel (1834-1889) ..... 57-72 (ill.)
PAGAZANI (Xavier), « Brantôme » en son cabinet. La distribution des résidences de Pierre de Bourdeille à Brantôme et à Richemont ..... 505-516 (ill.) (365-376)
PAOLETTI (Catherine), Bernard Lesfargues, poète de Bergerac et autres lieux..... 517-526 (ill.) (377-386)
PIOT (Céline), Aquitaine, terre de cinéma : simple décor paysager ou réelle actrice du film ?..... 527-540 (387-400)
PITTMAN-CHADOURNE (Lilith) et SÉGÉRAL (Françoise), Louis et Marc Chadourne, écrivains-voyageurs du XX^{e} siècle. Enfants du Périgord, enfants du Limousin..... 541-548 (ill.) (401-408)
PLATEVOET (Bernard), Transmission des biens et procédures associées dans une famille paysanne du Périgord au XVII^{e} siècle..... 753-770 (ill.)
PONTICQ (Michèle), Duras et Marguerite. *Les Impudents*... 549-559 (ill.) (409-419)
POUSSOU (Jean-Pierre), Une exceptionnelle éclosion littéraire provinciale dans l'entre-deux-guerres : les Chardonne-Boutelleau, Fauconnier et Delamain, de Barbezieux et Jarnac..... 561-570 (421-430)
PUYAUBERT (Jacques), Marc Amanieux (1851-1926), un poète dans le siècle..... 571-582 (ill.) (431-442)
ROBIN (Christophe-Luc), Épisodes joyeux et tragiques d'une Parisienne dans le Sud-Ouest : Madame Simone entre la Gironde et les Pyrénées..... 583-596 (ill.) (443-456)
ROUGIER (Philippe), Des ouvrières des lettres en Aquitaine entre Bordeaux et la Dordogne..... 597-606 (ill.) (457-466)
SAINT PRIEST D'URGELL (Chantal de), La suprématie « occitane » de l'Aquitaine au Moyen Âge..... 607-616 (467-476)
SALAÜN (François), Roman et territoire : le Périgord et ses environs dans l'œuvre de Dubut de Laforest..... 617-628 (ill.) (477-488)
SATO (Sonoko), La poétique de la suture : le pèlerinage de Jules Supervielle dans les Pyrénées..... 629-637 (489-497)
SELOUDRE (Jean-Paul), Élie Faure (1873-1937) dans la rumeur d'Aquitaine ..... 639-651 (ill.) (499-511)
SOCARD (Jean-Paul), Le Périgord et les Périgordins sous la plume de Georges de Peyrebrune (1841-1917)..... 653-662 (ill.) (513-522)
SUIRE (Éric), Hagiographes en Aquitaine au XVII^{e} siècle.... 663-672 (ill.) (523-532)
TOP (Damien), « C'est ici que j'aurais dû naître ». L'inspiration basque et landaise dans l'œuvre de Robert Scheffer..... 673-684 (ill.) (533-544)

VARIA

CHOUZENOUX (Patric), Sortie du 20 mai 2017.
La Route des canons ..... 837-842 (ill.)
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : La SHAP et la mise en valeur du patrimoine 27-28
FAYOLLE (Gérard), Les écrivains en Aquitaine.
Avant-propos 147-148 (7-8)
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Un format inhabituel..... 687-688
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Un éditeur rue du Plantier.... 751-752
FIGEAC (Michel) et COSTE (Laurent), Les écrivains en Aquitaine. Préface 149-150 (9-10)
LARUË de CHARLUS (Serge), Sortie du 8 avril 2017.
Les églises à coupoles du Ribéracois ..... 833-836 (ill.)

NOTES D'ÉPIGRAPHIE DU PÉRIGORD

MICHEL (François), Notes d'épigraphie du Périgord - 8.
Une famille de notables périgourdins honorée à *Lugdunum* ..... 107-122 (ill.)
MICHEL (François), Notes d'épigraphie du Périgord - 9.
La collection d'antiquités africaines de la Société historique et archéologique du Périgord..... 807-826 (ill.)

PETIT PATRIMOINE RURAL

LA PIERRE ANGULAIRE, ÉQUIPE DE VERGT,
La croix du bourg de Manzac-sur-Vern..... 123-128 (ill.)
LA PIERRE ANGULAIRE, ÉQUIPE DE VERGT,
La fontaine du bourg de Pezuls ..... 827-832 (ill.)

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

L'occupation allemande en Périgord. Photographies et documents (1939-1945), par Patrice Rolli (Patrick Petot)..... 129
Si je survis. Vienne 1938-Paris-Dordogne 1945, par Moriz Scheyer (Gérard Fayolle)..... 130
Léguillac-de-l'Auche du Paléolithique à l'ère numérique, par Françoise Bourreau-Raluy (Dominique Audrerie) 130
Philippe Maine (1830-1893). L'étonnante saga du Périgourdin, héros de Camerone, par Guy Penaud (Gérard Fayolle) . 131
Les églises à coupoles du Ribéracois, par Dominique Audrerie (Jeannine Rousset)..... 131
Un prêtre résistant : Georges Rocal (1881-1967). Historien du Périgord et Juste parmi les nations, par Guy Mandon (Gérard Fayolle) 132
Rencontres universitaires de Brantôme. Brantôme gentilhomme, collectif (François Michel)..... 723

Monographie sur la commune de Gageac et Rouillac. Des origines au XXIe siècle, par Patrick Cheyreaud (François Michel) 724
Cinq siècles d'histoire en Nontronnais à travers les archives des La Garde de Saint-Angel, par Pierre Garelli (Claude-Henri Piraud) 724
Généalogies périgourdines. Tome VI, par Gilles de Blignières, Christophe Morand du Puch, Claude-Henri Piraud et Jean-Louis Ruchaud (Dominique Audrerie)..... 725
Les abbayes et prieurés du Périgord, par Evelyne Bermond-Picot et Gérard Leconte (Dominique Audrerie)..... 725
Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIIIe siècle à nos jours, collectif (Claude-Henri Piraud) 725
Ajat. Abzac d'Hautefort sous l'Ancien Régime. Une commune chargée d'histoire en pays d'Ans et d'Auberoche, par Martial Faucon et coll. (Jeannine Rousset) 726
John Bost, un précurseur, par Vincent Henry, Bruno Loth et Geneviève Marot (Claude-Henri Piraud) 726
L'Origine des représentations. Regards croisés sur l'art préhistorique, sous la direction de François Sacco et Éric Robert (Brigitte Delluc) 843
1914-1918. Croix de bois, Croix de guerre. Périgourdins en enfer, par Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard (Jean-Pierre Boissavit)..... 844
La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche, par Alain Bernard et Jean-François Tronel (Dominique Audrerie) 844
Mayac. Vagabondages, par Christian Lécuyer (Dominique Audrerie) 845
La grande histoire des sapeurs-pompiers de la Dordogne. Mille ans de sinistres, accidents et catastrophes en Périgord, par Olivier Rigaud (Brigitte Delluc) 845
Le rêve du sorcier. Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie. Une biographie. Tome I, par Jean-François Gareyte (Jeannine Rousset)..... 846

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

DELLUC (Brigitte)..... 133-140 (ill.)
DELLUC (Brigitte)..... 727-732 (ill.)
DELLUC (Brigitte)..... 847-851 (ill.)

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2e trimestre 2017 26
4e trimestre 2017 688
1er trimestre 2018..... 852

ILLUSTRATIONS DU TOME CXLIV - ANNÉE 2017

Cartes et plans

Principaux lieux de passage de McPherson, 29 janvier-8 mars 1944 80
Plan situant les deux emplacements successifs de la croix du bourg de Manzac-sur-Vern 128
Plan et distribution restitués du logis de Bourdeille, château de Richemont..... 513 (373)
Carte de Belleyme, lieux-dits Gavats et Gavassoux à Cadouin..... 742
Carte de Belleyme, environs de Milhac-de-Nontron, implantation géographique de la famille Vidal..... 755
Grotte La Martine (Domme), plan localisant dessins et inscriptions 794
Plan cadastral napoléonien, localisation de la fontaine Sainte-Anne à Pezuls..... 832

Documents

Lettre de Joséphine Trompéo, 21 mars 1811 40
Décret impérial du 20 mai 1815 concernant Charles Trompéo..... 44
Lettre envoyée d'Italie à Michel Gianello 51
Effectif de la Garde nationale, bataillon de Sarlat, 1871 66
Extrait du manuscrit de Joel White McPherson..... 76
Language card, guerre 1939-1945..... 79
Reçu de la maison d'arrêt de Périgueux, Joel White McPherson, 8 mars 1944 93
Croix du bourg de Manzac-sur-Vern, relevé et coupes..... 124
Couverture de *L'occupation allemande en Périgord. Photographies et documents (1939-1945)*, par P. Rolli..... 129
Couverture de *Si je survis. Vienne 1938-Paris-Dordogne 1945*, par M. Scheyer..... 130
Couverture de *Léguillac-de-l'Auche du Paléolithique à l'ère numérique*, par F. Bourreau-Raluy 130
Couverture de *Philippe Maine (1830-1893). L'étonnante saga du Périgourdin, héros de Camerone*, par G. Penaud..... 131
Couverture de *Les églises à coupoles du Ribéracois*, par D. Audrerie..... 131
Couverture de *Un prêtre résistant : Georges Rocal (1881-1967). Historien du Périgord et Juste parmi les nations*, par G. Mandon..... 132
Camp de Souge à Saint-Médard-en-Jalles 197 (57)
Page de titre des *Poèmes* de Pierre de Brach, 1576 ..... 276 (136)
Groupe d'écarteurs (*cuadrilla* Barrère) vers 1910..... 291 (151)
Un écarteur, début du XX^{e} siècle, exemple de tenue 296 (156)
Couverture de *Lomonossof. Le prodigieux Moujik*, par B. de Lur-Saluces 304 (164)

Dédicace de B. de Lur-Saluces à Magdeleine de Noblet 305 (165)
Couverture de *À l'ombre des platanes*, par J. Le Tanneur 330 (190)
Croquis de l'aménagement de la bibliothèque du Pourtaou (Cauneille, Landes), dessin de J. Rameau 341 (201)
Couverture de *L'Homme des bars*, par L. Delluc 354 (214)
Couverture de *L'Autre Monde*, par M. Fontenay 431 (291)
Couverture de *La longue eau verte*, par L. Bourliaguet 449 (309)
Couverture de *Le berceau périgourdin*, par L. Bourliaguet..... 449 (309)
Page de titre de *Croquants du Périgord*, par G. Rocal 470 (330)
Couverture des *Mémoires*, par A. Maurois 479 (339)
Euphorbia Milii, dessin par C. Desmoulins, photo et extrait d'herbier 492 (352)
Couverture de *Les écolières*, par M. Amanieux..... 575 (435)
Dédicace du *Bal des Ardents*, par Madame Simone, à André et Simone Maurois..... 594 (454)
Œuvres de Madame Simone 595 (455)
Relations familiales entre les romancières Coulon de Lagrandval, Fleury et Cézac… 600 (460)
Portrait de Jean-Louis Dubut de Laforest, gravure de Fernand Desmoulin 618 (478)
Couverture de *Mademoiselle de Marbeuf*, par J.-L. Dubut de Laforest..... 625 (485)
Chêne de Quillacq (Landes)..... 682 (542)
Couverture de *Rencontres universitaires de Brantôme. Brantôme gentilhomme*, collectif 723
Couverture de *Monographie sur la commune de Gageac et Rouillac. Des origines au XXI^e siècle*, par P. Cheyreaud 724
Couverture de *Cinq siècles d'histoire en Nontronnais à travers les archives des La Garde de Saint-Angel*, par P. Garelli 724
Couverture de *Généalogies périgourdines. Tome VI*, par G. de Blignières, C. Morand du Puch, C.-H. Piraud et J.-L. Ruchaud..... 725
Couverture de *Les abbayes et prieurés du Périgord*, par E. Bermond-Picot et G. Leconte..... 725
Couverture de *Dessiner le patrimoine. Archéologues en Périgord du XVIII^e siècle à nos jours*, collectif 725
Couverture de *Ajat. Abzac d'Hautefort sous l'Ancien Régime. Une commune chargée d'histoire en pays d'Ans et d'Auberoche*, par M. Faucon et coll. 726
Couverture de *John Bost, un précurseur*, par V. Henry, B. Loth et G. Marot 726
Lettre de félicitations du général de Gaulle à Jean Ney, 1945..... 728
Extrait du *Parisien* concernant Fournier-Sarlovèze 729
Planche d'herbier, plante dédiée à Jeanne Barret..... 4^e de couv. 4^e livr., 773
Tapisserie de Bayeux, motte castrale 748
Bloc de quartz, Saint-Paul-la-Roche..... 749

Première page du contrat de mariage d'Albert Vidal et Jeanne de Bordes, 1597 757
Table de succession, Vélines, 1807, Jeanne Barret 775
Signatures de Jeanne Barret 776
Solanum baretiae, plante dédiée à Jeanne Barret 780
Épreuve pratique du certificat d'aptitude pédagogique d'Adrienne Beusse, 1910 784
Couverture de *Les paysans aujourd'hui*, par M. Braibant 787
Extrait du *Journal de Bergerac*, 10 novembre 1917, concernant un poilu ayant agressé son épouse 790
Extrait du *Journal de la Dordogne*, 9 juin 1918, concernant un poilu ayant assassiné son épouse 791
Couverture de *Les Gardiennes*, par E. Pérochon 792
La comète de Halley en 1910, dessin 801
Couverture de *L'Origine des représentations. Regards croisés sur l'art préhistorique*, sous la dir. de F. Sacco et É. Robert 843
Couverture de *1914-1918. Croix de bois, Croix de guerre. Périgourdins en enfer*, par M. Bernard et J. Le Pontois-Bernard 844
Couverture de *La pyramide de cristal de Saint-Paul-la-Roche*, par A. Bernard et J.-F. Tronel 844
Couverture de *Mayac. Vagabondages*, par C. Lécuyer 845
Couverture de *La grande histoire des sapeurs-pompiers de la Dordogne. Mille ans de sinistres, accidents et catastrophes en Périgord*, par O. Rigaud 845
Couverture de *Le rêve du sorcier. Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie. Une biographie. Tome I*, par J.-F. Gareyte 846
Exemples d'inscriptions IHS 849

Personnages

Marie de Hautefort ..... 4e de couv. 1re livr., 30
Charles Maurice Talleyrand-Périgord 35
Pierre Magne 35
Jean-Baptiste Boyer ..... 4e de couv. 1re livr., 42
Charles Félix Baglione 53
Le personnel de l'entreprise Baglione à Nontron 53
Giovanni Sacchet, son épouse et sa fille 53
Vittorio Pansolin 54
Joel White MacPherson, fin 1943 ..... 4e de couv. 1re livr., 77
Maquisards du groupe Ancel-Diener vers avril 1944 87
Sébastien Brant 96
Albrecht Dürer 96
Louis Delluc et Léon Moussinac, photo de classe, 1906-1907 135

Montaigne, statue à Paris 136
Jules Claretie ..... couv. 2e livr., 381 (241)
Léon Bloy ..... couv. 2e livr.
Maine de Biran ..... couv. 2e livr., 166 (26)
Robert Scheffer ..... couv. 2e livr.
Manoël de Grandfort ..... couv. 2e livr., 426 (286), 427 (287)
Madame Simone ..... couv. 2e livr., 584 (444)
Edmond Rostand ..... couv. 2e livr., 391 (251)
Marguerite Duras ..... couv. 2e livr.
Wlgrin de Taillefer ..... couv. 2e livr.
Élie Decazes 206 (66)
Louis XVIII 208 (68)
Le duc de Berry 212 (72)
Louis Pierre Louvel 213 (73)
Gabriele d'Annunzio 230 (90)
Pierre Frondaie 264 (124)
Pierre de Brach 276 (136)
Guillaume du Bartas 277 (137)
Emmanuel Delbousquet 288 (148)
Bertrand de Lur-Saluces 301 (161)
Kléber Haedens, photo de classe, 1931-1932 ..... 313 (173)
Kléber Haedens, rugbyman, 1933-1934 ..... 320 (180)
Jacques Le Tanneur 323 (183)
Louis Delluc, enfant 348 (208)
Louis Delluc, vers 1910 ..... 348 (208)
Louis Delluc, soldat en 1918 ..... 352 (212)
Joseph Lafon-Labatut 381 (241)
François Augiéras, en 1969 ..... 389 (249)
Louis Geandreau 414 (274), 415 (275)
Louis Geandreau, soldat 419 (279)
Robert Escarpit 437 (297)
Georges Rocal 462 (322)
Charles Desmoulins 485 (345)
Bernard Lesfargues en famille 520 (380)
Bernard Lesfargues 523 (383), 525 (385)
Louis Chadourne 542 (402)
Marc Chadourne 545 (405)
Marguerite Duras à Platier, en 1965 ..... 556 (416), 557 (417)
Pierre Marc Amanieux, en 1879 ..... 572 (432)

Marguerite et Louise Coulon de Lagrandval… 601 (461)
Geneviève de Cézac 601 (461)
Suzanne Vergniaud 602 (462)
Jean-Louis Dubut de Laforest 618 (478)
Georges de Peyrebrune 654 (514)
Robert Scheffer, portrait-charge, 1905 ..... 674 (534)
John Bost ..... couv. 3e livr.
Léo Testut ..... 4e de couv. 3e livr.
Marcel Fournier ..... 4e de couv. 3e livr.
Marcel Marceau 718
Léonce Bourliaguet 720
Maurice Faure ..... 4e de couv. 3e livr., 730
Philippe Tamizey de Larroque 750
Paul Faure, 1927 785
Paul Reclus 800
Fénelon, portrait peu ressemblant 850

Architecture et sculpture civiles

Sous-préfecture d'Alba (Italie) 39
Sous-préfecture de Nontron… 40
Ornements de la salle du conseil municipal de Nontron 49
Maison Gianello à Nontron 49
Place de l'Hôtel de Ville à Nontron 50
Monuments aux morts 1914-1918 à Nontron 53
Faubourg Salomon à Nontron 54
Écluse du Marronnier à Nontron 55
Constructions en pierre sèche à Campsegret 134
Cordon sculpté entourant un écusson situé au-dessus de porte, exemple à Piégut-Pluviers, Saint-Astier et Abjat 139
Gare de Périgueux, début du XXe siècle 178 (38)
Ateliers de la compagnie d'Orléans à Périgueux 179 (39)
Caserne Proteau à Libourne 200 (60)
Château de La Grave à Bonzac (Gironde) 207 (67)
Villa *Madiana* à Arcachon 220 (80)
Villa Saint-Dominique à Arcachon 226 (86)
Casino de la Plage à Arcachon 227 (87)
Hôtel-restaurant Loubat à Libourne 318 (178)
Domaine du Pourtaou à Cauneille (Landes), façade est 338 (198)
Bibliothèque, domaine du Pourtaou à Cauneille (Landes) 342 (202)
Gloriette, domaine du Pourtaou à Cauneille (Landes) 344 (204)
Chambre du « Bon Dieu », domaine du Pourtaou à Cauneille (Landes) 345 (205)
Porte dite des Empereurs, domaine du Pourtaou à Cauneille (Landes) 346 (206)

Domaine de La Graulet à Cours-de-Pile 370 (230)
Villa Arnaga à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques)..... 397 (257)
Jardins de la Villa Arnaga à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques). 400 (260)
Château d'Essendiéras à Saint-Médard-d'Excideuil 474 (334)
Chartreuse des Gérauds à Saint-Martin-de-Ribérac..... 496 (356)
Chartreuse des Gérauds à Saint-Martin-de-Ribérac, allée d'ormeaux. 497 (357)
Chartreuse des Gérauds à Saint-Martin-de-Ribérac, vue intérieure .. 497 (357)
Château de Richemont à Saint-Crépin-de-Richemont, grand pavillon..... 511 (371)
Domaine du Bousquet à Cublac (Corrèze), aquarelle (1907)..... 543 (403)
Maison de Platier à Pardaillan (Lot-et-Garonne)..... 558 (418)
Chais Amanieux à Port-Sainte-Foy..... 574 (434)
Reconstitution du bureau d'Élie Faure, musée foyen 648 (508)
Tag/stèle pour Élie Faure à Prats..... 649 (509)
Château d'Angoumé (Landes), poneys..... 675 (535)
Café de Madrid à Guéthary (Pyrénées-Atlantiques)..... 677 (537)
Château de La Roque à Ondres (Landes) 683 (543)
Pigeonnier troglodytique de l'abri du Conquil à Saint-Léon-sur-Vézère..... 716
Chalet de Bassy à Saint-Médard-de-Mussidan..... 728
Entailles sur des poutres à Connezac..... 730
Maison de maître de la Forge-d'Ans..... 4e de couv. 4e livr.
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, façade sud ..... 4e de couv. 4e livr., 827
Château de Campagne..... 738
Motte de Saint-Félix-de-Villadeix 748
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, relevés..... 828, 829
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, façade ouest 830
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, façade est 830
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, façade nord..... 830
Fontaine Sainte-Anne à Pezuls, cerclage..... 831

Architecture et sculpture religieuses

Sculptures de l'abbaye de Cadouin inspirées de la *Nef des fous* ..... 4e de couv. 1re livr., 101, 102, 103, 104
Croix du bourg de Manzac-sur-Vern..... 4e de couv. 1re livr., 123, 125, 126
Croix du bourg de Manzac-sur-Vern, ancien emplacement..... 128
Reliquaire de sainte Philomène..... 137
Chapelle Notre-Dame-des-Passes à Arcachon..... 229 (89)
Logis abbatial de Brantôme, gravure du XVIIe siècle 508 (368)
Ancienne église de Léguillac-de-l'Auche pendant sa démolition en 1902 ..... 4e de couv. 3e livr., 712
Pierre portant une inscription IHS et une épée, en remploi dans une maison d'Alles-sur-Dordogne 731, 848

Église de Cherval, coupoles 834
Église de Bourg-du-Bost, peintures de la coupole 835
Église de Coutures, coupoles 835
Église de Saint-Victor, coupole 835
Église de Grand-Brassac 836

Objets mobiliers

Photographies et portraits exposés au Musée de la fondation John-Bost 713
Piano et objets divers exposés au Musée de la fondation John-Bost .. 713
Cadenas de la fontaine Sainte-Anne à Pezuls 831

Peintures, gravures et dessins

Gravures d'Albrecht Dürer extraites de *La Nef des fous* 97, 99, 102, 103, 104
La Nef des fous de Jérôme Bosch 100
Dessin de Jacques Le Tanneur, extrait des *Heures Bordelaises* (1924). 326 (186)
Château de Lanquais, dessin de Léo Drouyn, 1845 ..... 484 (344)
Dessin de Gabriel Bouquier en Italie ..... 4e de couv. 3e livr.
Peintures murales de l'église de Bourg-des-Maisons ..... couv. 4e livr., 835
Chemin vers le port de Peyzac-le-Moustier et falaise dominant la Vézère, dessin de Jean-Michel Linfort ..... 4e de couv. 4e livr., 839
La Madeleine pénitente, par Georges de La Tour, détail 766
Grotte du Serpent (Saint-Avit-Sénieur), relevé des inscriptions 798
Oubliettes du château de Bourdeilles, relevé d'une inscription 799
Grotte La Martine (Domme), inscription anarchiste 800
Carrière souterraine de Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier, inscriptions 801
Hauts-fourneaux de la Forge-d'Ans, dessin de Jean-Michel Linfort. 839
Canons et charroi sur la Route des canons, dessin de Jean-Michel Linfort 841

Tableaux et graphiques

SHAP, bilan actif 8
SHAP, bilan passif 9
SHAP, exercice 2016 et budget prévisionnel 2017 10
Liste de soldats de la Garde nationale, Sarlat, 1870 63-64
Casernement des officiers de la Garde nationale, Sarlat, 1870 67-68
État nominatif des officiers, sous-officiers et caporaux, Garde nationale, 4e légion, 1870 72

Typologie des marquages matériels concernant Élie Faure en Aquitaine 647 (507)
Pièces hagiographiques éditées en Aquitaine au XVII^e siècle 665 (525)
Hagiographes issus des ordres religieux 667 (527)
« Sanctoral aquitain », d'après les textes imprimés entre 1601 et 1700 ..... 668 (528)

Préhistoire

Grotte La Martine (Domme), signature de P. Defoix et date 1669 795
Grotte La Martine (Domme), relevé des signatures de P. Defoix et de la date 1669 795
Grotte de Rouffignac, bison et inscription « Barry » 797
Grotte de Rouffignac, Frise des trois rhinocéros 803
Grotte de La Mouthe (Les Eyzies), inscription datée de 1895 804

Antiquité

Pierre des *Pompeii*, fin II^e-début III^e siècle, Lyon, et son fac-similé ..... couv. 1re livr., 112, 114
Plan de situation du sanctuaire des trois Gaules dans Lyon..... 109
Maquette du sanctuaire de Palestrina (Italie)..... 109
Dessin de l'autel confédéral des Gaules, Lyon 110
Table claudienne (Lyon) 111
Bloc portant la dédicace de l'amphithéâtre de Périgueux, fragment . 117
Bloc portant une inscription concernant les *Pompeii*, Périgueux, fac-similé 119
Villas d'Ausone..... 256 (116)
Bordeaux au IV^e siècle 258 (118)
Stèle funéraire antique découverte en Algérie, appartenant à la SHAP ..... 4e de couv. 4e livr., 816
Localités antiques et modernes de l'Algérie liées aux vestiges appartenant à la SHAP..... 808
Chapiteaux antiques découverts en Algérie appartenant à la SHAP.. 811
Bases de colonnes antiques découvertes en Algérie appartenant à la SHAP 812
Autel funéraire antique (Museo nazionale, Rome)..... 813
Couronnement d'autel antique découvert en Algérie, appartenant à la SHAP 813
Proposition d'utilisation d'un couronnement d'autel antique retaillé. 813
Meule à grain antique découverte en Algérie appartenant à la SHAP 815
Bas-relief antique représentant une meule à grain (Musées du Vatican) 815
Meules à grain antiques, à Pompei 815

Stèle funéraire antique découverte en Algérie, appartenant à la SHAP, détails 817
Bloc portant l'épitaphe de Maximus découvert en Algérie, appartenant à la SHAP..... 818
Fac-similé d'une épitaphe antique découverte en Algérie 819
Vestiges à Palmyre 820
Bloc portant une partie d'une inscription concernant la ville antique d'*Usinaza*, découvert en Algérie et appartenant à la SHAP 823
Reconstitution d'une inscription concernant la ville antique d'*Usinaza*, aujourd'hui en deux parties, l'une conservée en Algérie, l'autre appartenant à la SHAP..... 824
Famille des Sévères, bas-relief à Lepcis Magna 825

ADMISSIONS DE L'ANNÉE 2017

- M. Bessou Pierre-Henri, 95, rue de la Faisanderie, 75116 Paris
- M^me^ Bonnet Nadine, place de l'Église, 24530 La Chapelle-Faucher
- M. Boulard Jean-Luc, 21, rue des Capucins, 89100 Sens
- M. Briand Ismaël, 28, rue René-Roy-de-Clotte, 33000 Bordeaux
- M. Cabos Alain, 4, rue Arsène-d'Arsonval, 24000 Périgueux
- M. et M^me^ Chalier Alain et Michelle, 8, rue Jean-Moulin, 93260 Les Lilas
- M. Chaminade Sébastien, 11, allée des Bergeronnettes, 24650 Chancelade
- M^me^ Colonna Jocelyne, place Géraud-de-Salles, 24480 Le Buisson-de-Cadouin
- M. Crochet Serge, 36, boulevard Albert-Claveille, 24000 Périgueux
- M^me^ Daudou Geneviève, 11, rue de la Maréchalerie, 24420 Savignac-les-Églises
- M^me^ Decoudun Marion, 7, rue Guiraude, 33550 Paillet
- M. et M^me^ Delille Fabrice et Joëlle, 6, rue du Luxembourg, 24750 Boulazac-Isle-Manoire
- M. et M^me^ Demanesse Christian et Catherine, 5, rue du Général-Morand, 24000 Périgueux
- M^me^ Fénelon Huguette, 2, rue Lamartine, 24000 Périgueux
- M^me^ Gardie Rose-Marie, 17, rue Pablo-Neruda, 24750 Boulazac
- M. Gaschard Dominique, 21, rue Sainte-Ursule, 24000 Périgueux
- M. et M^me^ Gaussen Jean-Louis, Bas Linceuil, 24190 Neuvic
- M. Grébénart Danilo, La Borie, 24220 Meyrals
- M. et M^me^ Guiot Patrick et Evelyne, 29, impasse du Hameau, 24130 La Force
- M^me^ Lapouge Michèle, route de Saint-Pardoux, 24300 Nontron
- M. et M^me^ Laurent Martine et Philippe, Fon d'Aubec, 24200 Sainte-Nathalène
- M^me^ Maddalozzo Denise, La Plantade, 24380 Cendrieux
- M. Magne Jean-Michel, Résidence Vésone, 77, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux
- M^me^ de Maleville Olivia, 64, boulevard Soult, 75012 Paris
- M. Mandon Guy, 9, boulevard du Roi, 78000 Versailles
- M. Mangé Christophe, Château, 24190 Saint-Germain-du-Salembre
- M. et M^me^ Moundlic Alain et Catherine, Coulounieix, 24340 Mareuil-en-Périgord

- M^me^ Pouffet Marie-Françoise, Le Bourg, 248, route de Notre-Dame-des-Vertus, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac
- M. Prunier-Gouby Fabrice et M. Gouby-Prunier Pierre, 109, avenue de Naugeat, 87000 Limoges
- M. et M^me^ Pury Roland, Moulin de Jansou, 24350 Lisle
- M. Rabe Frédéric, 23, rue Pierre-Cot, 24750 Boulazac
- M^me^ Rebichon Noëlle, Château de Belvès, 1, rue des Pénitents, 24170 Belvès
- M^me^ Richard de Lajallet Claude, Le Queyrel, 24460 Eyvirat
- M. Romé Thierry, 20, allée de la Leyre, 33380 Biganos
- M. Roque Jean-Claude, Le Dougnou, 24140 Saint-Martin-des-Combes
- M^me^ Roussarie Marie-Claude, 38, Le Bordierage, 24350 Lisle
- M. Sanchis Vincent, 13, rue Guynemer, 24000 Périgueux
- M^me^ Tarier Isabelle, 695, avenue de Mazenod, n° 26, 13100 Aix-en-Provence
- M^me^ Théophile Marie-Rose, 36, rue Michel-Roulland, 24000 Périgueux
- Association du Patrimoine, Recherches, études et découvertes de Saint-Estèphe, Chez M. Serge Aubertin, Le Bourg, 24360 Saint-Estèphe

MEMBRES DÉCÉDÉS

Alain-Paul Bonnet, Robert Caubel, Gérard de Chaunac, Hervé de Corn, Marie-Louise Estoup, Louise Eytier, Marie-Louise Gaussen, William Harding, Pierre Sajust de Bergues, Jean-Marie Védrenne